

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

RAPPORT D'ACTIVITE 2013



Sommaire

- La présentation du Territoire
- Compétences de l'EPCI
- Les Elus Communautaires
- Budget 2013 de l'EPCI

1) LES SERVICES FONCTIONNELS

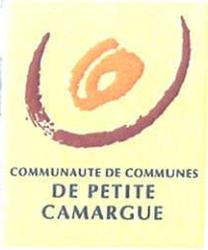
- Service Finances/Comptabilité
- Secrétariat Général
- Service Ressources Humaines
- Service Formation
- Service Prévention
- Service Juridique
- Service Communication
- Service Technique
- Service Police Municipale Intercommunale

2) UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITE

- Service Aménagement de l'Espace
- Service Développement Economique
- Service Environnement / SPANC
- Service Emploi, formation et insertion professionnelle
- Service Tourisme
- Service Culture

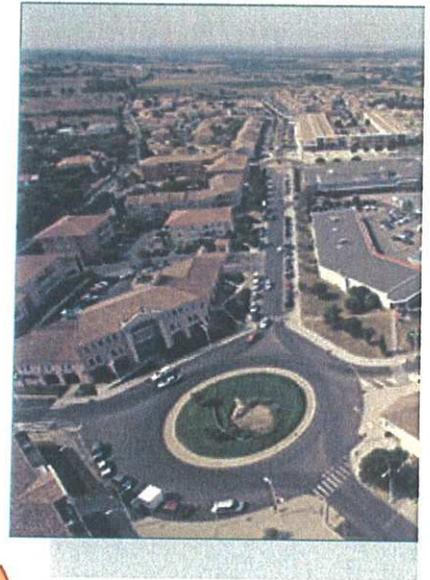
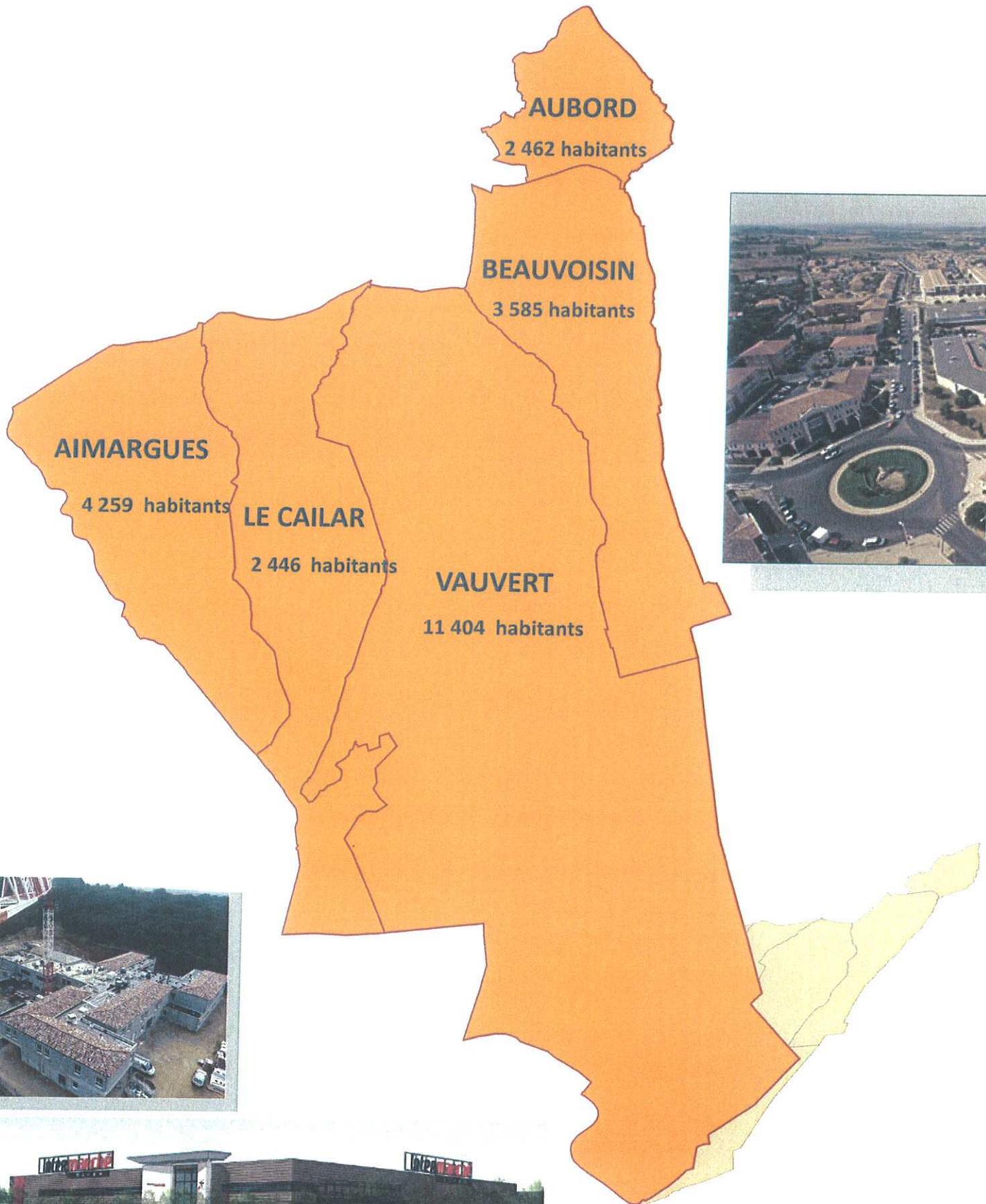
3) UNE QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

- Maison de la Justice et du Droit
- Ecole de Musique de Petite Camargue
- Service de Restauration Scolaire



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Un territoire qui bouge



Compétences de l'EPCI

A/ COMPETENCES OBLIGATOIRES

➤ **Développement économique**

1) Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.

Sont considérés comme d'intérêt communautaire :

- les zones d'activités économiques existantes, ainsi que celles à créer
- le port de plaisance de Gallician, ainsi que les ports

2) Actions de développement économique

- les Points Emploi existants ou à créer
- le service d'accueil des entreprises et les actions de communication autour de l'activité économique
- la promotion des activités touristiques, ainsi que l'office du tourisme existant
- l'aide aux actions de protection, de réhabilitation, de mise en valeur et de promotion du patrimoine bâti public dans le cadre de programmes thématiques
- l'aide à l'aménagement de sentiers de randonnée
- les politiques d'insertion par l'économie (à l'exception de la gestion des chantiers d'insertion) et la formation professionnelle
- la participation à la Mission Locale Jeune

➤ **Aménagement de l'espace communautaire**

1) Participation à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale et mise en place d'un schéma de secteur, permettant d'harmoniser les plans locaux d'urbanisme

2) Aménagement rural. Définition d'une politique du paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation

3) ZAC d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire concerne exclusivement les ZAC d'activités à créer

4) Réfections de façades

5) Digitalisation du cadastre de l'ensemble des communes et mise en place d'un SIG (système d'information géographique)

6) Application des droits des sols : instruction des certificats d'urbanisme, permis de construire et autorisations spéciales prévues par le code de l'urbanisme, la délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres

7) Participation à la politique de développement durable menée par le Pays Vidourle Camargue

8) Service public d'assainissement non collectif (SPANC) à l'issue des arrêtés municipaux de zonage

B/ COMPETENCES OPTIONNELLES

➤ **Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire**

➤ **Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés**

C/ COMPETENCES FACULTATIVES

➤ **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou sociaux** d'intérêt communautaire à créer.

Sont d'intérêt communautaire :

- les équipements ou services sociaux ou médicaux, à créer, soumis à autorisation au sens du code de l'action sociale et de la famille (article 313-1).

➤ **Gestion de l'école intercommunale de musique** de Petite Camargue et projet de construction d'une nouvelle école de musique.

➤ **Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions** lorsqu'elles exercent une action sur l'ensemble des communes membres.

➤ **Gestion de la restauration scolaire laquelle concerne :**

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites propriétés des communes et leur entretien ;
- L'entretien des réfectoires ;
- L'équipement en matériel et mobilier ;
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas où à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- La fourniture et la livraison des repas
- Le service de table
- La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus

- Gestion et développement de la maison de justice et du droit
- Equipement strictement lié à la police municipale intercommunale
- Mise en place et gestion du Centre local d'information et de coordination (CLIC) pour l'élaboration des plans d'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

LES ELUS COMMUNAUTAIRES



LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Madame Reine BOUVIER
Maire de Le Cailar

Présidente

Membre des Commissions
Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'Economique/Finances

LES ELUS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Jean-Paul FRANC
Maire d' Aimargues
Délégué au Développement
Economique



Alain MARTIN
Maire d'Aubord
Délégué aux Réseaux Routiers



Bernard CHASSANG
Maire de Beauvoisin
Délégué à l'Action Gériatologique



Gérard GAYAUD
Maire de Vauvert
Délégué à l'Environnement



Alain DUPONT
Adjoint au Maire
d' Aimargues
Délégué à la Prévention et aux
Libertés Publiques



André MEGIAS
Conseiller Municipal à
Aimargues
Délégué au Tourisme, Voirie et
Environnement



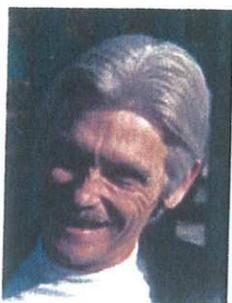
Alain VELASQUEZ
Adjoint au Maire d' Aimargues
Membre des Commissions
Développement Economique,
Aménagement de l'Espace et Finances



André BRUNDU
Adjoint au Maire
d' Aubord
Délégué à l'Urbanisme
réglementaire



Manuel GABARRI
Adjoint au Maire de
Beauvoisin
Délégué aux Affaires Culturelles et à
la Restauration Scolaire



Alain GRANDRY
Adjoint au Maire du Cailar
Délégué à l'Aménagement Rural



Franck FLORENT
Adjoint au Maire du
Cailar
Délégué au Tourisme et à la
Communication



Joëlle CACHIA MORENO
Adjointe au Maire de Vauvert
Membre des Commissions
Développement Economique,
Finances



Jean-Pierre SAUREL
Adjoint au Maire de Vauvert
Délégué aux Transports et
Equipements Sportifs



Françoise MEYNADIER
Adjointe au Maire de
Vauvert
Déléguée au Cadre de Vie

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Nathalie GIL

*Conseillère municipale
d'Aimargues*
Membre des Commissions
Communication / Tourisme,
Voirie / Prévention et Libertés
Publiques



**Jean-Claude
LOMBARD**

*Conseiller municipal
d'Aimargues*
Membre des Commissions
Aménagement de l'espace,
Solidarité / Culture / Enfance
et Jeunesse



Christelle ROUX

Adjointe au Maire d'Aimargues
Membre de la Commission
Solidarité / Culture / Enfance et
Jeunesse



Hugues VIDAL

*Adjoint au Maire
d'Aimargues*
Membre de la Commission
Solidarité / Culture / Enfance
et Jeunesse



Didier LEBOIS

Adjoint au Maire d'Aubord
Membre des Commissions
Communication / Tourisme,
Environnement, Solidarité /
Culture / Enfance et Jeunesse



Vanessa MARGAROT

Conseillère municipale d'Aubord
Membre des Commissions Emploi /
Formation Professionnelle / Insertion par
l'économique, Aménagement de
l'espace, Solidarité / Culture / Enfance
et Jeunesse



Hubert MUR

Adjoint au Maire d'Aubord
Membre des Commissions
Développement économique,
Emploi / Formation
Professionnelle / Insertion
par l'économique



Renée BROYE

*Conseillère municipale de
Beuvoisin*
Membre des Commissions
Emploi / Formation /
Insertion par l'Economique et
Solidarité / Culture /
Enfance et Jeunesse



Mylène CAYZAC

Adjointe au maire de Beauvoisin
Membre des Commissions
Développement économique,
Emploi/Formation
professionnelle/Insertion par
l'économique



Bernard LAFUMAT
Conseiller municipal de Beauvoisin
 Membre des Commissions Environnement, Voiries / Prévention et Libertés Publiques



Rémy VALLET
Adjoint au Maire de Beauvoisin
 Membre des Commissions Développement Economique, Solidarité / Culture / Enfance et Jeunesse



Sylvain BLANC
Adjoint au Maire du Cailar
 Membre des Commissions Développement Economique, Communication / Tourisme, Aménagement de l'espace, Environnement



Jean-Sylvain DE POTTER
Conseiller municipal du Cailar
 Membre des Commissions Communication / Tourisme, Voiries / Prévention / Libertés Publiques, Solidarité / Culture / Enfance et Jeunesse



René BELIN
Conseiller municipal Vauvert
 Membre des Commissions Environnement, Voiries / Prévention et Libertés Publiques



Christian CUVIER
Conseiller municipal Vauvert
 Membre de la Commission Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse



Jean-Pierre GUSAÏ
Conseiller municipal de Vauvert
 Membre des Commissions Aménagement de l'espace, Voirie / Prévention et Libertés Publiques



Paul LAPORTE
Adjoint au Maire de Vauvert
 Membre de la Commission Aménagement de l'espace



Paule MARCAIRE
Conseillère municipale de Vauvert
 Membre des Commissions Emploi / Formation Professionnelle et Insertion par l'Economique, Solidarité / Culture / Enfance et Jeunesse



Claude MONTALOUX
*Conseiller municipal de
Vauvert*



Odile MORITZ
*Conseillère municipale de
Vauvert*
Membre des Commissions
Emploi / Formation
Professionnelle / Insertion par
l'Economique,
Solidarité / Culture / Enfance
et Jeunesse



Stéphanie RATTO
Conseillère municipale de Vauvert
Membre de la Commission
Communication / Tourisme



Christine THEUIL
*Conseillère municipale de
Vauvert*
Membre des Commissions
Communication / Tourisme,
Solidarité / Culture / Enfance
et Jeunesse

Le budget primitif 2013

Le budget principal 2013 de la Communauté de communes de Petite Camargue s'équilibre cette année à 22 507 216.54 € (contre 21 570 116.07€ en 2012 : + 4.34 %)

La section de fonctionnement s'élève à **15 479 842.39 €** (contre 14 732 291.07 € en 2012 : + 5.07 %) et celle d'investissement à **7 027 374.15 €** (contre 6 837 825.00 € en 2012 : + 2.77 %).

Le compte administratif de l'exercice 2012 dégage en section de fonctionnement un excédent de 1 392 121.55 € et en section d'investissement de 1 018 493.37 €

Principales dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (fluides, fournitures, contrats, entretien locaux...) : **32.16 %** (contre 33.62% en 2012)
 Reversement aux cinq communes : **28.03 %** (montant identique à 2012)
 Personnel et élus : **26.78 %** (contre 26.47 % en 2012)
 Subventions et cotisations aux organismes : **3.04 %** (contre 2.93% en 2012)
 Frais financiers : **2.36 %** (contre 2.92 % en 2012)

En 2013 (comme en 2012 et 2011), les élus communautaires, lors du vote du budget primitif, ont décidé le maintien des taux de cotisation foncière des entreprises, de taxe d'habitation et de foncier non bâti.

Principales recettes de fonctionnement

Contribution Economique Territoriale des Entreprises (Cotisation foncière des entreprises + cotisation sur la VAE), Taxe d'Habitation, Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, Taxe sur les surfaces commerciales, Foncier Non Bâti, Fonds national de garantie individuelle des ressources... : **47.60 %**
 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : **17.04 %**
 Dotations et participations (dotation d'intercommunalité, participation des autres collectivités territoriales, Dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle, allocations compensatrices...) : **18.65 %**
 Produits des services (Repas cantine, cotisation musique, prestation hébergement...) : **8.29 %**

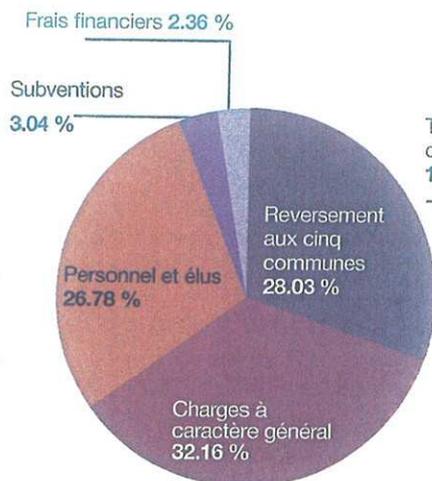
Les principales opérations d'investissement

- Zones industrielles (Zone artisanale, ZAC côté soleil et Pôle des Costières...) : **57.79 %**
- Travaux de voiries : **6.19 %**
- Tourisme (itinéraires de randonnée, aménagement Office de Tourisme..), Port de Gallician (étude et réfection des berges...) : **5.25 %**
- Autres : construction d'une Ecole de musique, Equipement restauration scolaire, travaux d'embranchement ferroviaire, signalétique...

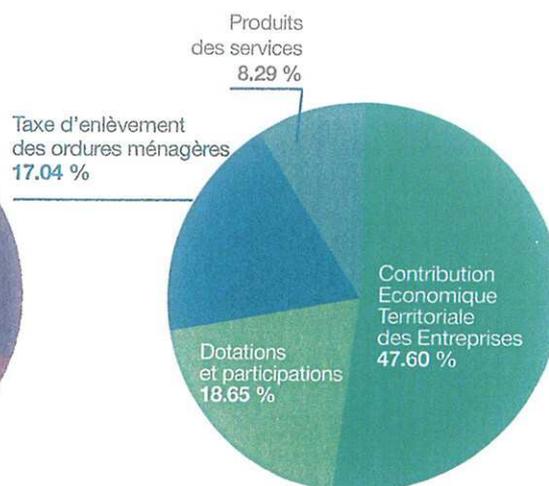
Financement principal de ces dépenses d'investissement

Autofinancement : **40.16 %**
 Emprunt : **35.58 %**
 Fonds de compensation de la TVA : **16.36 %**

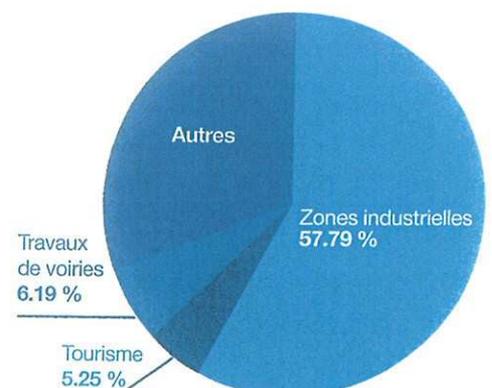
Principales dépenses de fonctionnement



Principales recettes de fonctionnement



Principales opérations d'investissement



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

LES SERVICES FONCTIONNELS

- Service Finances/Comptabilité
- Secrétariat Général
- Service Ressources Humaines
- Service Formation
- Service Prévention
- Service Juridique
- Service Communication
- Service Technique
- Service Police Municipale Intercommunale





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : FINANCES/COMPTABILITE

Missions

- Elaboration des budgets de l'E.P.C.I. : Budget Principal et Budgets annexes (Opérations Immobilières à Caractère Industriel (O.I.C.I.) et Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC),
- Exécution budgétaire (engagement, liquidation, ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) et son suivi,
- Demande de versement de subventions (pièces justificatives..),
- Suivi de la fiscalité avec ses réformes,
- Gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et de la dette,
- Suivi de la trésorerie au quotidien,
- Echanges réguliers avec les services de l'Etat et autres partenaires extérieurs,
- Conseil et travail en transversalité avec l'ensemble des services internes,
- Préparation et présentation des Commissions des Finances, participation aux réunions nécessitant une aide à la décision d'un point de vue financier.

Réalisations 2013

Les réalisations du service se font en liaison directe avec l'Elue aux finances (Madame La Présidente), et sont relayées dans les Commissions des finances. La préparation du budget et son exécution se font en étroite collaboration avec les responsables des services.

Pour l'exécution budgétaire

En 2013, tous budgets confondus, 1617 titres et 3104 mandats ont été émis (contre 1496 titres et 3237 mandats en 2012). Le nombre de titres a progressé de 8.08 %.

Ci-dessous les Comptes Administratifs prévisionnels 2013 des différents budgets, sections d'investissement et de fonctionnement confondues.

CA 2013

	Dépenses 2013	Recettes 2013	Résultats de clôture 2013
Budget Principal	18 562 793.69	22 247 304.18	Fonct. 2 657 268.07 Invest. 1 027 242.42
O.I.C.I.	44 298.62	99 267.76	Fonct. 54 898.77 Invest. 70.37
SPANC	37 888.28	52 515.27	Fonct. 6 748.39 Invest. 7 878.60

Pour mémoire CA 2012

	Dépenses 2012	Recettes 2012	Résultats de clôture 2012
Budget Principal	23 038 443.26	25 449 058.18	Fonct. 1 392 121.55 Invest. 1 018 493.37
O.I.C.I.	30 141.76	90 418.31	Fonct. 60 276.55 Invest. 0.00
SPANC	32 189.91	40 213.30	Fonct. 699.55 Invest. 7323.84

En 2012 : Ecritures d'ordre exceptionnel en dépenses et recettes

Commissions des finances (CF) 2013

Pour la préparation budgétaire : trois commissions (23 janvier, 20 février et 6 mars)

Commission et Bureau Communautaire le 18 septembre (proposition de DM.....)

Vote du budget : le 27 mars 2013

Ressources

Service comptabilité : 2 Agents – 1 à temps plein et 1 Agent deux jours par semaine

Service financier : un Agent à temps plein

Bilan développement durable

Depuis la mise en place d'Hélios (portail de la gestion publique,) nous sommes reliés à la DGFIP et pouvons à tout moment consulter notre trésorerie. Nous sommes plus à même de renseigner directement le fournisseur sur l'état de sa facture et de surveiller le recouvrement de nos recettes.

Dans le même temps, la transmission par flux des bordereaux (et non plus sur clé USB) a permis de faire des économies de temps.

Il faudra aussi songer à une dématérialisation des budgets (pour transmission à la Préfecture) en vue de réaliser des économies papier et donc de dépenses (frais de personnel et de fournitures administratives).

Projets 2014

- Dématérialisation des procédures comptables et financières (obligatoire au 1^{er} janvier 2015) : Protocole d'Echanges Standard (P.E.S.) avec signature électronique. L'objectif est de remplacer les protocoles actuels de transmission des flux qui jusque là étaient nécessairement doublés d'une transmission papier à la Trésorerie.
- Création d'un Budget annexe pour le Port de Gallician à l'étude.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : SECRETARIAT GENERAL

Missions

SECRETARIAT GENERAL / SERVICE DES ASSEMBLEES

- Assistance, conseil de la Direction Générale et de la Présidence de la Collectivité,
- Suivi des projets et activités de la Direction,
- Gestion du protocole,
- Elaboration et suivi financier du budget affecté à l'Administration Générale,
- Rédaction des actes administratifs,
- Organisation et gestion des assemblées délibérantes (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux Elus communautaires, élaboration du compte-rendu, du procès-verbal de séance et suivi des actes),
- Organisation et gestion des Bureaux et des Commissions Communautaires,
- Organisation et planification des réunions,
- Elaboration, diffusion et coordination des comptes-rendus de réunions,
- Participation aux réunions de responsables de services,
- Participation à la modernisation des circuits administratifs de la Collectivité (*dématérialisation des actes*),
- Conception et coordination de l'élaboration du rapport d'activité annuel de la Collectivité,
- Aide et conseil aux services,
- Veille réglementaire et technique.

AFFAIRES GENERALES

- Responsabilité de l'accueil du public (physique et téléphonique) de la Collectivité,
- Planification et suivi de l'entretien des bâtiments communautaires,
- Responsabilité de la gestion des produits d'entretien des bâtiments communautaires – Commande et tenue des stocks,
- Responsabilité de l'aménagement de la structure,
- Mise en place de procédures et d'outils de planification liés à l'organisation générale de la collectivité (mise à disposition des salles, répertoire téléphonique du personnel de la CCPC, planning hebdomadaire de présence du personnel...).

Réalisations 2013

Actes administratifs

- 83 délibérations (2012 : 97)
- 10 décisions de la Présidence (2012 : 10)

Tenue de réunions

- 12 réunions de Bureau Communautaire (2012 : 10)
- 10 réunions de Conseil de Communauté (2012 : 9)
- 37 réunions de Commissions Communautaires (2012 : 45)
 - 1 réunion de la Commission « Aménagement de l'Espace »,
 - 3 réunions de la Commission « Culture »,
 - 1 réunion de la Commission « Environnement »,
 - 3 réunions de la Commission « Solidarité »,
 - 4 réunions de la Commission « Communication/Tourisme »,
 - 3 réunions de la Commission « Voirie »,
 - 4 réunions de la Commission « Finances »,
 - 2 réunions de la Commission « Emploi »,
 - 7 réunions de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.),
 - 1 réunion de la Commission « Prévention Libertés Publiques »,
 - 4 réunions de la Commission « Développement Economique »,
 - 1 réunion de la C.I.I.D (Commission Intercommunale des Impôts Directs)
 - 1 réunion de la Commission Interco. d'Accessibilité aux Personnes Handicapées
 - 2 réunions « Audit informatique »

Traitement du courrier (tous services confondus)

- 9960 courriers traités (2012 : 9820)
- 4905 courriers établis (2012 : 4726)

Ressources

Nombre d'agents

- Secrétariat Général : 1 poste ETP + 1 contrat d'apprentissage BTS Assistante de Gestion (2 ans)
- Accueil du public : 2 postes ETP
- Gestion/entretien des locaux : 1 poste ETP

Bilan développement durable

- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations/arrêtés/décisions)

Projets 2014

- Réaménagement de la salle commune de détente
- Suivi d'un contrat en alternance : 1 apprentie en BTS « Assistante de Gestion » (rattachement au Secrétariat Général)
- Mise en place d'une aide administrative aux responsables de services démunis en secrétariat
- Refonte des documents administratifs existants
- Mise en place d'un lieu ressources « Documentation/Formation » en lien avec Dominique PSALTOPOULOS, responsable de la formation
- Organisation de la gestion des archives intermédiaires du siège de la CCPC via l'archiviste du Centre de Gestion du Gard : Elaboration de tableaux de gestion par service et création d'un bordereau annuel d'élimination des archives de la CCPC
- Réflexion sur la désignation d'un local archives définitives de la CCPC
- Gestion du dossier « marchés publics - Machine à affranchir » : Fin de contrat de la machine actuelle : réflexion globale sur l'utilisation de la machine à affranchir (nombre de plis/mois ; dépenses consommables ; coût total actuel de la machine) + montage du dossier marchés publics.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : RESSOURCES HUMAINES

Missions

→ **Administration du personnel**

- Gestion de la carrière des agents
- Gestion des non titulaires
- Gestion de la paye
- Suivi des maladies et accidents de travail, de la gestion des dossiers FIPHFP
- Suivi de la notation, des plannings des agents
- Gestion des dossiers CNAS
- Suivi de la protection sociale
- Suivi des plannings de visites médicales
- Suivi des Commissions Administratives Paritaires
- Information et conseil auprès des agents et encadrants
- Relations avec les partenaires extérieurs (Centre de gestion, Trésorerie, Urssaf, Caisses de retraite etc.).

→ **CTP** : Secrétariat du CTP

→ **Emploi et formation**

- Gestion de la masse salariale et des formations obligatoires
- Rédaction du bilan social tous les deux ans

→ **Police intercommunale**

- Aide à la préparation du budget vêtements, fournitures
- Tenue du registre des cartes de polices

Réalisations 2013

Administration du personnel

- 4 nominations stagiaires
- 5 titularisations

- 316 arrêtés pris
- 2194 fiches de paies réalisées

- 220 dossiers CNAS

- Actualisation du logiciel « Application du FullWeb »

Ressources

Budget réalisé : 3 947 378.87 Euros

Nombre d'agents CCPC : 194 (au 31 décembre 2013)

Nombre d'agents RH : 2 Agents (1 ETP + 1 0,8)

Projets 2014

- Etablissement du bilan social
- Finalisation de la saisie des emplois du temps du personnel sur le logiciel « application FullWeb »
- Dématérialisation de la gestion des congés annuels
- Dématérialisation de la paie



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : FORMATION

Missions

Le service «FORMATION» a été créé en janvier 2013 dans le but de prendre en charge la formation du personnel de la collectivité, jusqu'alors assumée par le service GRH.

A la création du service, les missions assignées étaient les suivantes :

- Conception et mise en place du plan de formation 2014.
- Réponse aux besoins de formation Bureautique des agents.

Réalisations 2013

- Sensibilisation des chefs de service sur la réforme de la formation du personnel territorial induite par la loi du 19 février 2007

Présentation de la réforme de modernisation de la formation des agents de la fonction publique.

- Droit individuel à la formation (DIF) : calcul des "compteurs" des agents et mise en place administrative

Le Droit Individuel à la Formation a été transposé dans la Fonction Publique Territoriale en 2007. Il est matérialisé par un "compteur" individuel qui permet aux agents de capitaliser chaque année un droit de 20 heures de formation pour un plein temps, proratisé en fonction de la quotité du temps de travail et du nombre de mois de présence. Les agents pourront faire valoir leur droit au DIF dès le mois de février 2014.

- Rédaction du règlement de formation

Ce document synthétise les dispositifs légaux et réglementaires régissant les droits et les devoirs des agents en matière de formation, ainsi que les règles et les conditions d'accès à la formation propres à la collectivité. Il sera diffusé dans chaque service afin d'être accessible à tous les agents. Il a été présenté et approuvé en Commission « Emploi/Formation » le 28/11/2013, ainsi qu'en Comité Technique Paritaire le 19/12/2013. Il sera présenté au Conseil Communautaire le 12 février 2014.

- Préparation du plan de formation 2014

Afin d'élaborer le plan de formation 2014, le service formation a engagé une démarche de recueil des besoins collectifs et individuels en collaboration avec les chefs de service. Les phases d'analyse des réponses et de priorisation des demandes sont actuellement achevées et vont pouvoir aboutir à une première proposition de formalisation du plan de formation 2014 (actuellement en cours d'achèvement).

- Réponse aux besoins de formation Bureautique du personnel

- o Recueil des besoins qualitatifs et quantitatifs dans les services : diffusion (relayée par les chefs de service) d'un questionnaire numérique d'autoévaluation, ciblé sur les logiciels Word, Excel, et PowerPoint.
- o Conventionnement avec le CFPPA du Gard pour la mise en place d'une formation Bureautique organisée en "intra" du 14 mai au 13 septembre 2013.
- o Prestataire: CFPPA/APP de Vauvert, formatrice: Isabelle Sauvage.
- o Objectif : Initiation et perfectionnement aux logiciels Word et Excel, initiation à PowerPoint.
- o Modalités de mise en œuvre : 9 journées de formation à raison de 7 h/jour, comme suit :

- Word

Initiation. 2 jours : les 14 et 28 mai

Perfectionnement. 2 jours : les 4 et 11 juin

- Excel

Initiation. 2 jours : les 18 et 25 juin

Perfectionnement. 2 jours : les 28 juin et 2 juillet

- PowerPoint

1 journée d'initiation le 13 septembre

8 participants par session

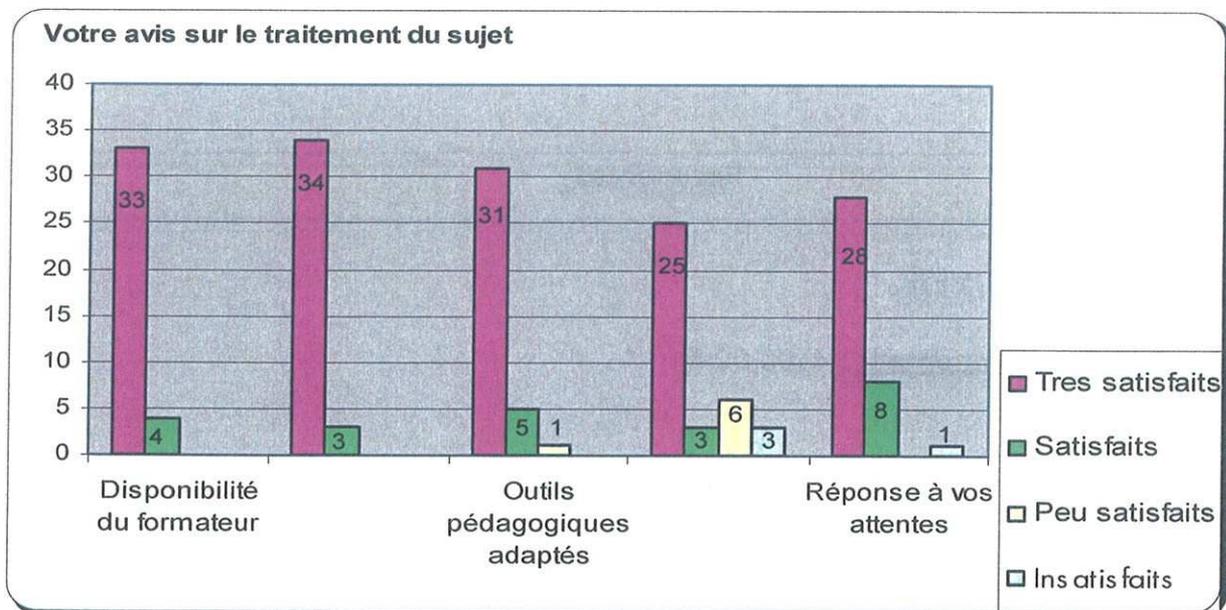
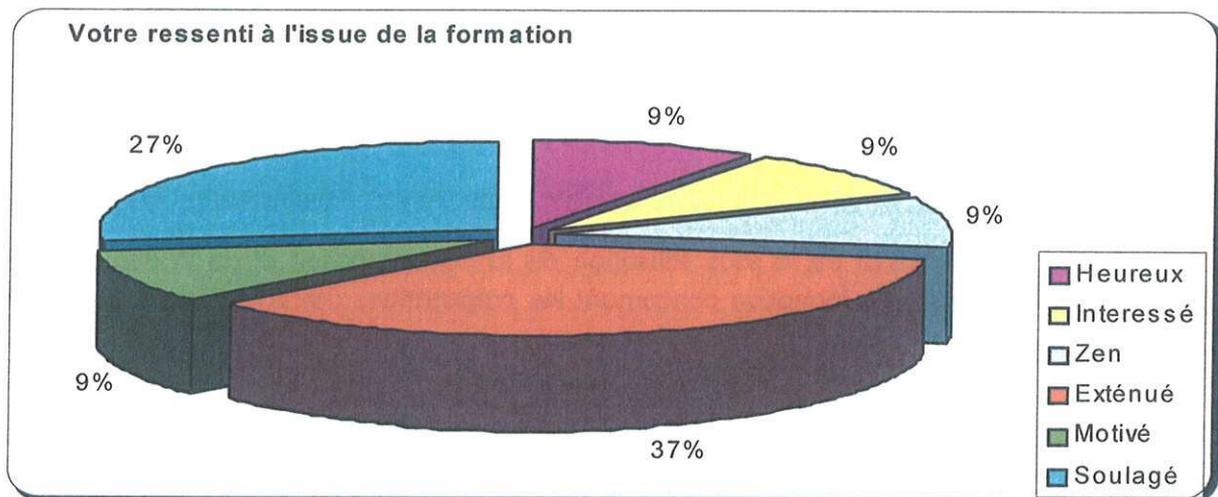
Réalisation : 13 services, 26 agents

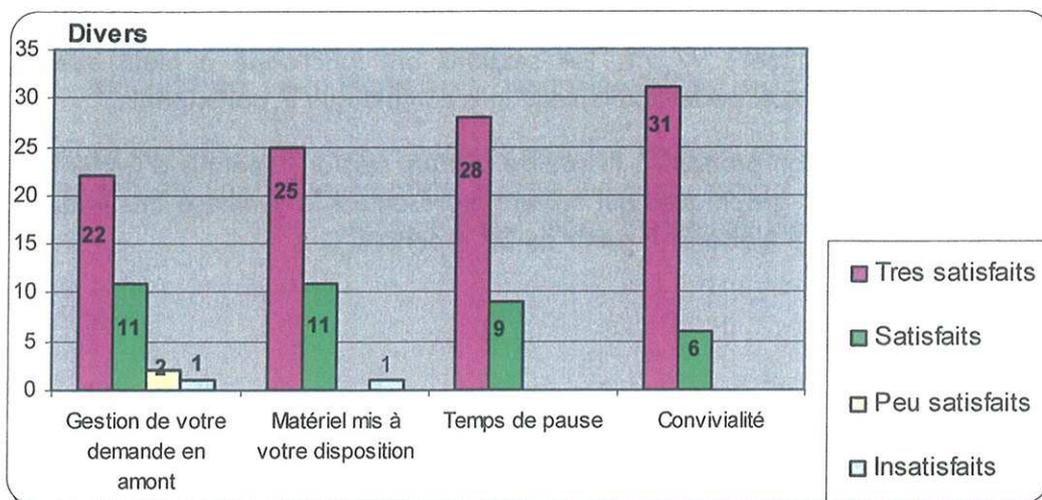
Services	Nombre d'agents
Tourisme	1
Environnement/SPANC	4
Restaurant scolaire	3
Ecole de musique	2
Urbanisme/ SIG	4
Marchés publics	1
Services techniques	2
Communication	1
Direction générale	4
Comptabilité	1
Formation	1
GRH	1
Développement économique	1

Evaluation de l'action

Taux de participation à l'action : 97,5%. Les sessions ont fonctionné à plein effectif, soit 8 stagiaires. Seule la session "Excel perfectionnement" n'a compté que 7 participants.

Un questionnaire de satisfaction proposé à l'issue de chaque session a permis d'évaluer le taux de satisfaction des agents. Les 3 graphiques qui suivent représentent la synthèse des enquêtes toutes sessions confondues. Ils ont été élaborés à partir de 37 réponses.





- Projet " lieu ressources " : conçu en collaboration avec Anne Meyer, Administration Générale

Ce projet a émergé du constat de la sous utilisation de la documentation et de la demande du personnel d'un complément de formation concernant les préparations des concours administratifs (entre autres).

Il est construit autour de deux axes:

- La création d'un fonds documentaire centralisé dans le lieu ressources.
- Une offre de formation et d'accompagnement "maison" sous forme d'atelier d'autoformation accompagnée et d'ateliers thématiques en petits groupes, animés par D. PSALTOPOULOS.

Il a reçu l'adhésion de l'ensemble du personnel ainsi que l'accord de Monsieur le Directeur Général des Services et de Madame la Présidente.

Ressources

Nombre d'agents : 0,5 ETP

Dépenses de fonctionnement : 4500,00 €

Projets 2014

- Diffusion du règlement de formation dans les services
- Mise en place, animation et gestion du lieu ressources
- Mise en place et gestion du DIF
- Mise en place du plan de formation, suivi et réalisation



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : PREVENTION

Le décret N°2001-1016 du 5 novembre 2001, dans les termes de son article L.4121-1, définit l'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur et qui doit le conduire à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs.

Conçue comme une véritable « boîte à outils », cette disposition générale du Code du Travail prévoit la mise en oeuvre de mesures de prévention, fondées sur des principes généraux qui doivent aider et guider l'employeur dans sa démarche globale de prévention.

Figurant au nombre de ces principes généraux, l'évaluation des risques constitue un élément clé de cette démarche. Elle est le point de départ et permet, dans un environnement à évolution rapide, de choisir des actions de prévention appropriées et d'apporter, face à des risques déterminés, des réponses et des solutions complètes et pas uniquement « techniques ».

Par la création, en 2013, d'un véritable service « Prévention Hygiène et Sécurité », la Communauté de Communes de Petite Camargue a défini sa politique de santé et sécurité visant à prendre en compte et à améliorer les conditions de travail au sein de la collectivité, conformément à la réglementation.

Au-delà des obligations légales, elle a ainsi souhaité s'engager de manière volontaire dans une démarche active de prévention des risques professionnels.

Le 1^{er} Mai 2013, Corinne AUTIER est ainsi nommée Assistante de Prévention à mi-temps.

Missions

La mission des agents de prévention est de conseiller et d'assister l'Autorité Territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en oeuvre d'une politique de prévention des risques.

Il s'agit de

- Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents,
- Améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents,

- Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre,
- Veiller à l'observation des exigences réglementaires ainsi qu'à la bonne tenue des registres de sécurité dans tous les services,
- Contribuer aux travaux du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) auquel il assiste de plein droit (conseiller de prévention).

Concrètement, ces missions peuvent se traduire sur le terrain de la manière suivante

- Participer à l'élaboration et à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Participer à l'analyse des accidents survenus dans la collectivité
- Proposer des actions de prévention en matière de sécurité et des conditions de travail
- Tenir le registre Santé et Sécurité au travail
- Participer à l'accueil des nouveaux embauchés sur l'aspect hygiène et sécurité du travail
- Etre consulté sur le choix d'un nouvel équipement de protection individuelle, d'un nouveau produit chimique (produits d'entretien, produit phytosanitaire...) ou sur l'aménagement d'un nouveau local
- Diffuser des consignes de sécurité et de la documentation...

A) Le point de départ de l'action du service a été la réalisation du Document Unique

Pris pour l'application de l'article L.4121-1, le nouvel article R.4121-1 du Code du Travail a introduit en effet une nouvelle disposition réglementaire destinée à « formaliser » l'étape cruciale de la démarche d'évaluation des risques qui doit être transcrite dans « UN DOCUMENT UNIQUE ».

Le document unique a deux fonctions principales

- Réaliser un bilan écrit de la situation générale de la collectivité en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- Contribuer à l'élaboration d'un plan d'actions de prévention.

L'objectif

- Quantifier les risques afin de mettre en oeuvre des actions d'amélioration adaptées aux risques recensés et de mener une véritable politique de santé et de sécurité au travail.

La préparation

Ce fut une étape particulièrement importante, elle a permis de définir les objectifs, la méthode de travail, de constituer le groupe de travail et d'informer l'ensemble du personnel de la démarche.

Le travail s'est basé sur les 9 principes généraux de prévention :

- Eviter le risque
- Evaluer les risques à la source
- Adapter le travail de l'homme
- Tenir compte de l'évolution de la technique
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou par ce qui l'est moins
- Planifier la prévention
- Prendre les mesures de protection collective
- Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

Evaluation des risques

Elle s'est déclinée en 4 phases :

- Recensement des activités des agents des collectivités

- Identification des dangers liés à ces activités
- Evaluation du risque
- Détermination des mesures de prévention

Cette évaluation pourra être ultérieurement approfondie pour certains dangers spécifiés notamment par la réglementation comme le bruit, les vibrations, le risque chimique, l'incendie explosion, les risques psychosociaux...

Elaboration du programme d'action

Actuellement en cours, il sert à planifier les actions d'amélioration retenues dans l'étape précédente, et à déterminer le délai de mise en œuvre ainsi que les personnes responsables.

Mise en oeuvre des actions

Les personnes désignées seront responsables des actions à mettre en œuvre dans le programme prévisionnel selon les délais qui seront jugés pertinents en fonction de la nature des risques.

L'état des lieux de la réglementation et des procédures obligatoires minimales établi, se sont ainsi progressivement mises en place les actions et démarches suivantes :

Missions abouties au 31 Décembre 2013

- Réalisation du Document Unique
- Analyse du compte rendu de visite de la mission d'inspection du CDG du 4 juillet pour prise en compte dans les actions à mener
- Recensement des services et bâtiments (26 sites)
- Inventaire des produits chimiques – déplacement sur sites, photo des produits et espaces de rangement, recherche des fiches individuelles de données de sécurité (FDS) pour chaque produit répertorié, préparation des pochettes correspondantes et note aux agents utilisateurs (reste les déchetteries à faire – soit 21 sites équipés sur 26)
- Diffusion de la nouvelle réglementation en matière de pictogrammes des produits dangereux
- Inventaire des documents obligatoires (16 recensés)
- Inventaire des documents existants (4) (registre des ERP, D.U., protocoles de sécurités de déchargement, habilitations électriques)
- Création du registre des dangers graves et imminents
- Création du registre de Santé et Sécurité au Travail
- Bilan récapitulatif des normes à respecter en matière d'EPI
- Création d'un bordereau de remise d'un EPI et de la réglementation qui s'y rattache
- Création de la fiche de vie d'un EPI
- Création des consignes de sécurité incendie dans les ERP – mise en place effective à ce jour sur le Centre d'Hébergement
- Organisation des sessions de formations
- Organisation des formations « Certiphyto » - habilitation obligatoire au 1er octobre 2014 pour les agents commandant et dispersant des produits phytosanitaires (6 agents concernés) (3 agents en 2013 et 3 en 2014)
- Création et distribution du Livret d'accueil hygiène et sécurité destiné aux nouveaux agents, mais largement diffusé à tous les agents.
- Statistiques des arrêts de travail sur les années 2010-2011-2012-2013

Missions en cours au 31 décembre 2013

- Etude du phasage du plan de prévention des risques psychosociaux à intégrer au DU à la prochaine révision
- Etude de la réglementation
- Réflexion sur l'organisation à mettre en place avec le groupe de travail
- Recherche de support d'enquête
- Bilan sur l'alcool au travail : réalisation d'un document qui ne pourra avoir de légitimité qu'au travers d'un règlement intérieur
- Rédaction de l'ensemble des fiches de sécurité pour l'utilisation de chaque matériel (débroussailleuse, tronçonneuse...)

Indicateurs Chiffrés

Formations

Nature des formations	Coûts	Nb de jours Total
20 agents ont passé leur Brevet de Sauveteur Secouriste au Travail (SST)	1600 €	20 x 2 jours
18 agents ont passé la mise à jour des connaissances de leur SST	980 €	18 X 1 jour
8 agents ont suivi la formation Manipulation d'Extincteur	840 €	8 x ½ journée
3 agents ont suivi la formation « Habilitation Certiphyto »	660 €	3 x 2 jours
1 agent a suivi la formation de base d'Assistant de prévention	180 €	1 x 5 jours
25 agents ont suivi la formation HACCP dans les restaurants scolaires	1620 €	25 x 1 jour
2 agents ont suivi la formation de remise à niveau « conduite d'une nacelle »	260 €	2 X 3 jours
TOTAUX	6140 €	149 Jours autorisés

Inspection

Inspection du service prévention du Centre Départemental de Gestion pour 3 sites :

- Maison de justice et du droit
- Siège
- 706

Maladies et Accidents

STATISTIQUES ABSENTEISME DE 2010 A 2013

Absences	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Maladie ordinaire	571	796,5	1497	2451
Longue maladie	314	365	29	8
Maladie longue durée	344	365	1087	357
Accident	246	8	443	173
Total en nb de jours	1475	1534,5	3056	2989

Nb agents concernés	34	49	53	54
Effectif total	106	111	112	113

5 agents impactent la maladie ordinaire de 1059 jours en 2013 (arrêts de + 130 jours) et 1 agent impacte le compte de 239 jours de congés maternité

1 agent a épuisé ses droits Maladie Longue Durée (est passé en dispo en attendant une mise en retraite invalidité) et dégrève le total de 365 jours **et 1 agent** est décédé

Absences	évolution 2013//2010 en nb de jours	évolution en % 2013//2010
Maladie ordinaire	+ 1880	+ 329,25
Longue maladie	-306	-97,45
Maladie longue durée	+ 13	+ 3,78
Accident	-73	-29,67
total en nb de jours	+ 1514	+ 102,64

évolution 2013//2012 en nb jours	évolution en % 2013//2012
+ 954	+ 63,73
-21	-72,41
-730	-67,16
-270	-60,95
-67	-2,19

Accidents en nombre de jours

Nature des Accidents	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Nb agents concernés
Entorse du genou	78			19	3
Fracture de l'épaule				21	1
Coupure de doigt				10	1
Coupure grave de la main	95				1
Lumbago	69	8	8		3
Ecrasement du pied	4				1
Accident de trajet			249	123	1
Entorse de la cheville			186		1
Totaux	246	8	443	173	12
Nb d'agents concernés	4	1	3	5	



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : JURIDIQUE

Missions

A) Marchés publics

- Conseils auprès des services et des Elus quant aux choix des procédures et l'évaluation des risques juridiques,
- Rédaction des dossiers de consultations,
- Planification de la commande publique,
- Sélection et négociation des entreprises,
- Gestion administrative et juridique de la procédure (de la publicité à la notification du marché),
- Suivi juridique de l'exécution des marchés publics (ordre de service, avenant, liquidation judiciaire...),
- Secrétariat des commissions,
- Archivage,
- Veille juridique,
- Contrôle des attestations fiscales et sociales.

B) Assurances

- Gestion des contrats d'assurances couvrant les activités de l'EPCI : assurance flotte automobile et risques annexes, protection juridique, responsabilité civile et risques annexes, dommages aux biens et risques annexes.
- Gestion des sinistres et déclarations auprès des assureurs, suivi des dossiers jusqu'à leurs clôtures (transmission de documents, suivi des remboursements, expertises...).
- Gestion des procédures contentieuses en collaboration avec les avocats et le Directeur Général des Services.
- Rédaction du dossier de consultation des entreprises dont le cahier des charges.
- Analyse de situation et conseils en matière de risques des assurances.
- Veille juridique et information aux services.

C) Divers

- Gestion des contrats de téléphonie mobile et fixe (contrôle des factures, suivi du parc, déclarations des résiliations, créations d'abonnements, dysfonctionnements...).
- Gestion des contrats des copieurs multifonctions (contrôle des factures, suivi du parc, analyse des besoins...).
- Suivi de difficultés juridiques dans l'exécution de certains contrats.

Réalisations 2013

A) Marchés publics

- Nombre de procédures suivies : 19
- Nombre de réunions liées à l'ouverture des plis, CAO, Commission MAPA : 23

Principaux marchés lancés en 2013 selon une procédure adaptée

- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du port de Gallician
- Maîtrise d'œuvre pour la réfection de la Rue des courlis/Entre vignes à Aimargues
- Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école de musique intercommunale
- Marché à bons de commandes pour des travaux de VRD
- Travaux d'aménagement de l'Office de Tourisme

Marchés passés en procédure formalisée

- Fournitures de denrées alimentaires

Dématérialisation

- Abonnement à www.marchesonline.com pour la publicité des MAPA
- de l'option « Multi-Utilisateurs » sur notre plateforme de dématérialisation permettant aux communes de publier des avis illimités de MAPA, de dématérialiser des marchés formalisés, la mise en ligne des dossiers de consultation

Nombre de procédures dématérialisées	11
Nombre d'offres reçues dématérialisées	3

B) Assurances

- Nombre de sinistres en 2013 : 11 (13 en 2012 et 13 en 2011)

- Nombre de sinistres non déclarés à l'assureur : 6
- Montant global des primes : 32 894,55 € (28 350,47 € TTC en 2012)
- Souscription d'un contrat pour le nouveau mobil home de l'Office de tourisme, et « bris de matériel » pour le tracteur

→ **Assurance responsabilité civile et risques annexes**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
21/03/2013	Litige dispositif assainissement	En cours

→ **Assurance dommages aux biens**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
31/03/2013	Dégradation déchèterie ZI Vauvert	En cours
18/01/2013	Accident déchèterie Vauvert	Dossier clôturé
1/03/2013	Dégât des eaux Centre Hébergement	Dossier clôturé
24/04/2013	Dégradation éclairage public voie d'Aubord à Vauvert	Dossier clôturé

→ **Assurance Protection juridique**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
12/08/2013	Annulation d'un marché de maîtrise d'oeuvre	En cours
15/10/2013	Litige portant sur l'exécution d'un marché de travaux	En cours
9/12/2013	Annulation d'un marché de maîtrise d'oeuvre	En cours
11/12/2013	Annulation d'une décision administrative –Pôle d'activité des Costières (Vauvert)	En cours

→ **Assurance flotte automobile et risques annexes (17 véhicules assurés dont un tracteur de prêt)**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
28/02/2013	Accrochage véhicule	Dossier clôturé
29/07/2013	Bris de glace	Dossier en cours

→ **Sinistres non déclarés**

Date du sinistre	Objet	Etat
21/02/2013	Vol d'un mobile	Dossier classé
28/02/2013	Dégradations alarmes déchèterie Aimargues	Dossier classé
15/05/2013	Mauvaise flottabilité et état d'abandon d'un bateau	Dossier classé
26/09/2013	Dégât des eaux à la MLJ	Dossier classé
25/10/2013	Vitre cassée d'un véhicule	Dossier classé
Décembre 2013	Câble électrique endommagé lors de travaux	Dossier en cours

C) Divers

- Renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance pour les installations téléphoniques
- Brassage et test de matériels suite au déplacement de l'accueil, installation de 2 postes, supplémentaires et reconfiguration de trois postes existants
- Acquisition de 4 systèmes d'impression
- Recyclage du matériel informatique en fin de vie : délibération et formulaire de cession signé avec l'établissement CRD3E

Ressources

Nombre d'agents : 1

Projets 2014

- Changement de plateforme de dématérialisation
- Mise en place de Marco Web (Progiciel marchés publics)
- Installation de la téléphonie par voix IP à la Maison de Justice et du Droit
- Mise en place d'un marché à bons de commande pour les vêtements de travail
- Mise en place d'un marché à bons de commande pour la téléphonie fixe et mobile

Tableau de bord

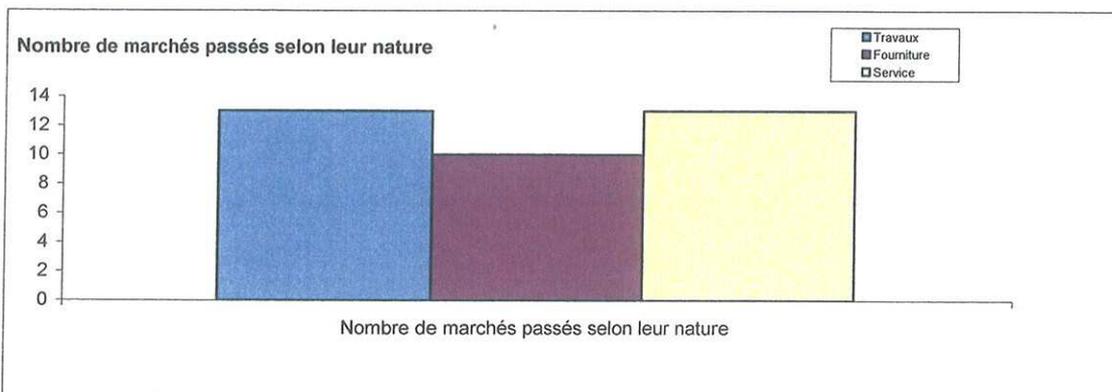
Service Juridique

Année 2013

Personne responsable : Représentant du service

I. Nombre de marchés passés selon leur nature

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Travaux			1							9	3		13
Fourniture				1	8				1				10
Service		1	1	1	1			4	2	1	1	1	13

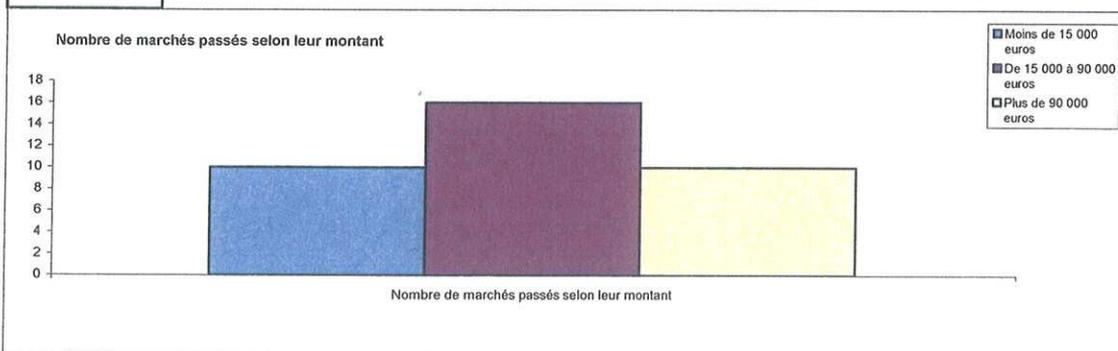


Commentaire :

Il s'agit de tous les marchés suivis par le service juridique que ce soit pour le montant, l'objet, la procédure, notifiés en 2013

II. Nombre de marchés passés selon leur montant

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Moins de 15 000 euros			1	1	1			2	3		1	1	10
De 15 000 à 90 000 euros		1	1	1				1		9	3		16
Plus de 90 000 euros					8			1		1			10

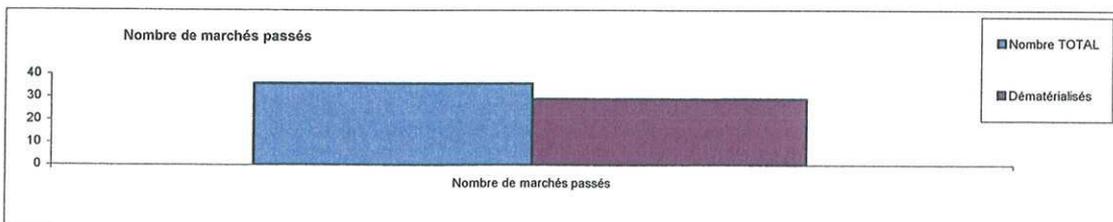
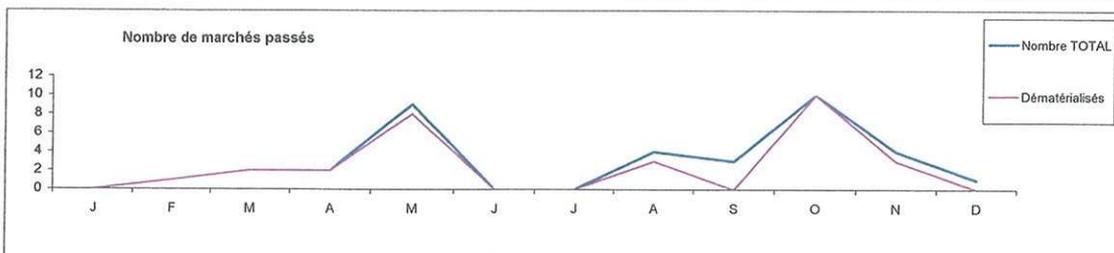


Commentaire :

Un lot= un marché. Plusieurs procédures de marchés allotés ont été passés en 2013

III. Nombre de marchés passés

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Nombre TOTAL	0	1	2	2	9	0	0	4	3	10	4	1	36
Dématérialisés	0	1	2	2	8	0	0	3	0	10	3	0	29





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : COMMUNICATION

Missions

Objectifs

- Faire connaître et mettre en valeur la Communauté de Communes de Petite Camargue (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que des investisseurs.
- Sensibiliser les habitants du territoire à des thématiques porteuses (gestion des déchets, emploi, développement économique, tourisme etc.)

Les moyens et les outils de communication

- 1) Le journal communautaire « Agir ensemble ». Magazine d'information dynamique et attractif pour rendre compte, identifier le territoire, et renseigner les lecteurs. 20 pages. Périodicité : 3 numéros par an
- 2) Le site internet
- 3) La signalétique
- 4) L'affichage papier, les dépliants thématiques, tracts
- 5) Les campagnes publicitaires (presse écrite, radios et télévisions locales)
- 6) Le développement des relations avec la presse locale et régionale, les radios et télévisions locales (articles et émissions thématiques ou interventions ponctuelles sur les différentes actions de la Communauté de Communes). Communiqués de presse réguliers
- 7) La politique événementielle (inaugurations, création de manifestations culturelles, artisanales et touristiques)

- 8) Le matériel de représentation, venant en complément de la pochette déjà éditée, et permettant aux Elus de faire valoir les atouts du territoire

Réalisations 2013

1. Communication interne

- **Revue de presse et archivage** : Midi Libre, Objectif, La Lettre M, La Gazette des Communes, Maire-info et presse nationale sur internet

2. Communication externe

- **Suivi de la réalisation et de l'impression** des affiches et des dépliants concernant l'Ecole de Musique, le service Environnement, les expositions de la capitainerie du Port de Gallician, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue,
- **Communiqués de presse** sur les Conseils de Communauté 2013, les différents évènements et informations : Journées du patrimoine, l'Ecole de Musique, la restauration scolaire, le SIG, l'environnement, l'emploi, le tourisme,
- **Guide touristique 2013** : « Guide pratique 2013 ». Refonte de la maquette, coordination des textes, des photos, suivi de la réalisation et de l'impression avec Stella Communication, le service Tourisme et l'Office de Tourisme,
- **Plaquette 2013 des manifestations estivales** dans les domaines viticoles du territoire (création),
- **Carto Guide des manadiers** (Plan qualité manades) avec Mireille BREMOND, service Tourisme. Coordination textes, photos, carte,
- **Flyer de la Maison de la Justice et du Droit de Vauvert**. Nouvelle maquette. Suivi et coordination de la création, impression,
- **« Agir ensemble », le magazine de la Communauté de Communes**
Rédaction et coordination avec Stella Communication. Suivi de l'impression. N° 15 - avril 2013 (dossier : la réforme des rythmes scolaires). N° 16 - juillet 2013 (dossier : le patrimoine en Petite Camargue). N°17 - décembre 2013 (dossier : tourisme et culture, des investissements importants),
- **Site Internet** : actualisation, rédaction.

Ressources

Nombre d'agents : 1 agent contractuel à temps complet

Bilan développement durable

- Impression du magazine « Agir ensemble » sur papier recyclé.

Projets 2014

Principaux projets

- Nouvelle édition du guide touristique 2014
- Création guide touristique anglais/français 2014
- Actualisation et reprise du Carto Guide des manadiers « Destination Camargue, pays de taureaux »
- Dépliant « Randonnée en Camargue Costières »
- Refonte du site de l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue
- Edition des 3 numéros du magazine communautaire « Agir ensemble »
- Plaquette sur la Communauté de communes pour les nouveaux arrivants
- Développement de la communication sur les réseaux sociaux.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : TECHNIQUE

Missions

- Entretien, maintien et gestion du patrimoine intercommunal bâti composé de 30 locaux représentant 8918 m² SHON et non bâti : terrains, zones industrielles, voiries et ses accessoires (petits ouvrages d'art, éclairage public), d'espaces vert et d'espaces publics
- Gestion, maintenance et entretien des réseaux secs (France télécom, fibre optique) et humides (eau potable, eau brute, eau usée, eaux pluviales)
- Aide et support technique aux différents services. Présence aux réunions de chantier des opérations de construction et d'aménagement
- Gestion des contrats de contrôle réglementaires (électricité, gaz, extincteurs, sécurité incendie) et maintenance (chaufferies, climatisation) des bâtiments
- Passation et exécution des marchés de travaux (partie technique)
- Pilotage des Commissions « VOIRIE »
- Relation avec les syndicats de copropriété « le Valvert » et « Salicorne »
- Relation avec les Elus, les usagers, les concessionnaires et différents services des communes
- Entretien du parc de véhicules

Réalisations 2013

- Montage et pilotage des Commissions « VOIRIE »
- EHPAD à Beauvoisin, représentation du Maître d'Ouvrage dans la partie travaux
- Travaux sur l'Installation Terminale Embranchée (ITE) (29 202 Euros)
- PÔLE EMPLOI, suivi technique

- Entretien des espaces verts des Zones Industrielles en régie et en externalisation avec des entreprises adaptées
- Divers travaux d'aménagement au CFPPA
- Entretien du Port de Gallician et de la Halte Nautique
- Travaux d'aménagement au 706 Avenue Ampère : système de climatisation et chauffage
- ZI VAUVERT, travaux de maintenance et d'entretien courant
- ZI AUBORD, travaux de maintenance et d'entretien courant
- MIJ, divers petits travaux de maintenance
- Véhicules, entretien, maintenance, contrôles, de la flotte
- Ecole de Musique : peinture, enduits, grillage, alimentation d'eau potable, plomberie, travaux sur chaudière,
- 145 avenue de la Condamine : maintenance générale du bâtiment. Lien technique avec le syndicat de copropriété
- Travaux de voirie : petite maintenance et gros travaux via le marché à bons de commande
- Présence à l'Assemblée Générale Syndicale de la Salicorne
- Participation à la mise en place « d'Atout Fil à l'école »
- Préparation du Point info à Montcalm
- Participation aux études concernant la nouvelle Ecole de Musique
- Montage et pilotage des Commissions Intercommunales d'Accessibilité
- Remplacement de l'alarme au Centre d'Hébergement, travaux divers
- Marché de balayage voirie
- Logistique mobilière (conseils, cérémonies, réunions)
- Pôle Emploi : création de zones de chauffage (3 500 Euros)
- MJD : Travaux pour la confidentialité (6 300 Euros)
- ZI de Vauvert : remplacement de câbles électriques sur l'éclairage public (10 567 Euros)
- Nouvelle Ecole de Musique : - Reprise des études de programmation (15 548 Euros)
- Marché de maîtrise d'œuvre et début des études
- Aménagement Multistocks (45 029 Euros)
- Remplacement candélabres en ZI (5 441 Euros)
- Voie d'Aubord à Vauvert : Etudes (6 736 Euros)

- Achat tracteur (34 983 Euros)
- Voiries en ZI (impasses) : (24 983 Euros)
- Rue des Courlis : - Etudes de maîtrise d'œuvre (9 931 euros)
 - Relevé topo (2 289 Euros)
- Voiries diverses : Mise en place d'enrobés à froid (3 528 Euros)

Ressources

Nombre d'agents : 6

Bilan développement durable

- Prise en compte d'une démarche qualité et environnementale pour le marché de réfection de voirie
- Prise en compte de la notion en généralité pour les opérations de maintenance et marchés
- Surveillance des consommations des fluides

Projets 2014

- Voie d'Aubord à Vauvert
- Rue des Courlis à Aimargues
- Ecole de Musique à Vauvert
- Travaux sur Voiries Communautaires
- Centre d'Hébergement





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Missions

Activités principales	<ul style="list-style-type: none">• Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques• Recherche et relevé des infractions• Rédaction et transmission d'écrits professionnels• Accueil et relation avec les publics• Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale
------------------------------	---

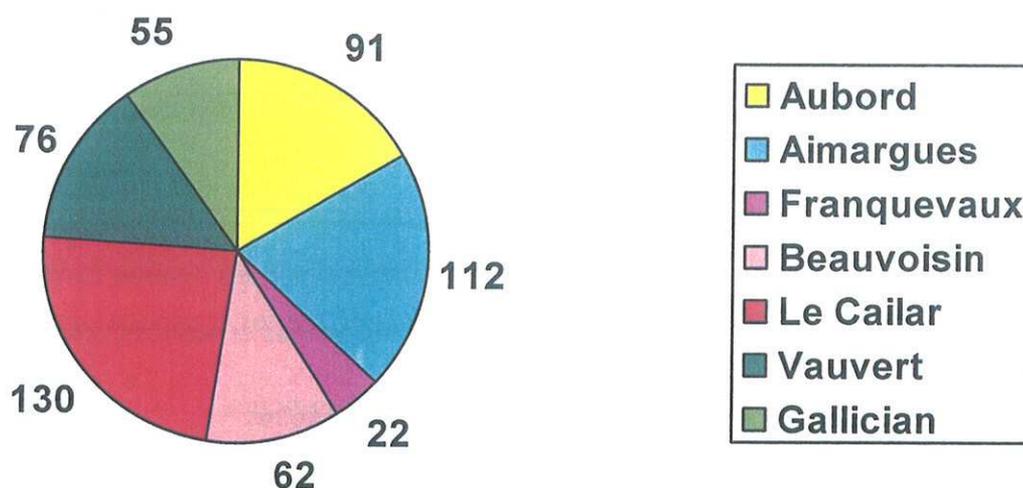
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Renforts des Polices Municipales dans chaque commune• Surveillance des bâtiments, voiries et espaces communautaires• Relevé des infractions urbanistiques• Relevé des infractions liées à l'environnement• Contrôle conformité• Prévention Routière
------------------------------	--

Réalizations 2013

- Renforts des Polices Municipales dans chaque commune
 - ➔ Ponctuellement, patrouille et surveillance de la commune en collaboration.
 - ➔ Renfort pour la sortie des écoles.
 - ➔ Renfort pour diverses manifestations.
 - ➔ Renfort estival à l'occasion des fêtes votives (Nombre d'heures effectuées par agent)

	TOTAL HEURES Gardien SABATIER	TOTAL HEURES Gardien MARCHAND	TOTAL HEURES
Aubord : 5 jours	43	48	91
Aimargues : 8 jours	60	52	112
Franquevaux : 3 jours	8	14	22
Gallician : 5 jours	28	27	55
Le Cailar : 9 jours	68	62	130
VAUVERT : 7 jours	38	38	76
Beauvoisin : 7 jours	31	31	62

Heures effectuées



- Surveillance des bâtiments, voiries et espaces communautaires

Interventions au cours de l'année 2013

- 11 interventions sur accidents (2012 : 9 interventions)
- 63 interventions sur alarmes (2012 : 4 interventions)
- 7 interventions sur divagations d'animaux (2012 : 11 interventions)
- 5 interventions sur conflits familiaux ou de voisinages (2012 : 14 interventions)
- 27 interventions sur dégradations ou vols (2012 : 25 interventions)
- 10 interventions sur dépôt sauvage, d'encombrants ou collecte des déchets (2012 : 23 interventions)
- 82 remplacements ou renforts (hors fête votive) (2012 : 17 interventions)
- 21 renforts ou remplacement sortie écoles (2012 : 31 interventions)
- 2 interventions funéraires (2012 : 3 interventions)
- 11 interventions sur opération tranquillité vacances (2012 : 17 interventions)
- 4 outrages (2012 : 6 outrages)
- 28 infractions relevées au stationnement ou à la conduite (2012 : 12 infractions)
- 35 interventions prévention routière (2012 : 6 interventions)
- 3 interventions sur rixe (2012 : 1 intervention)
- 7 interventions sur du social (2012 : 5 interventions)
- 20 contrôles de conformité en urbanisme (2012 : 15 contrôles)
- 50 interventions liés à l'urbanisme (2012 : 45 interventions)
- Quotidiennement distributions divers plis (mairie, trésor public, préfecture etc....)

- **Rapports de constatations : 32 rapports effectués (2012 : 30 rapports)**
 - Urbanisme : 13 rapports (2012 : 15 rapports)
 - Vol et dégradation : 13 rapports (2012 : 8 rapports)
 - Environnement : 4 rapports (2012 : 3 rapports)
 - Divers : 2 rapports (2012 : 4 rapports)

• **Rapports d'information : 10 rapports effectués (2012 : 12 rapports)**

- Urbanisme : 3 rapports (2012 : 2 rapports)
- Dépôt Sauvage : 1 rapport (2012 : 1 rapport)
- Fête votive : 3 rapports (2012 : 4 rapports)
- Divers : 2 rapports (2012 : 5 rapports)
- Vol : 1 rapport

• **Rapports d'infractions : 2 rapports effectués (2012 : 1 rapport)**

- Dépôt sauvage : 2 rapport

• **Procès Verbal : 6 rapports effectués (2012 : 3 procès verbaux)**

- Travaux non conformes ou non autorisés : 5 rapports
- Dépôt sauvage : 1 rapport

Tableau récapitulatif

Infractions liées à l'environnement	5 rapports
Infractions liées à l'urbanisme	20 rapports
Vols et dégradations	8 rapports
Fête votive	4 rapports
Divers	9 rapports

Ressources

Budget réalisé : 7 637.60 €

- Vêtements : 963.07 €
- Equipements : 2 752.46 €
- Carburants : 1 380.60 €
- Entretien véhicule : 776.23 €
- Assurance véhicule : 470.49 €
- Maintenance PVE électronique : 836.72 €
- Documentation : 67 €
- Formation : 184.18 €
- Frais de déplacement : 79.85 €
- Concours divers (Cotisation FITBS : fédération internationale de Tonfa, Bâton et self défense) : 127.00 €

Nombre d'agents : 2 gardiens de Police Municipale (TP)

Départ du Gardien MARCHAND Olivier le 02 décembre 2013

Prise de fonctions du Gardien BIEL Stéphane le 02 janvier 2014

Projets 2014

- Activités spécifiques liées à la prévention routière, formation du second agent
- Formation à l'urbanisme
- Equipement gilet pare balles nouvel agent
- Projet d'achat de VTC, plus casque pour surveillance de la voie verte

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITE

- Service Aménagement de l'Espace
- Service Développement Economique
- Service Environnement
- Service SPANC
- Service Emploi, formation et insertion professionnelle
- Service Tourisme
- Service Culture





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Service : AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Missions

- **Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT)** en collaboration avec les organismes chargés de leur production : les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT.
- **Instruction des autorisations d'urbanisme** : Permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc... prévu par le Code de l'Urbanisme. La délivrance de ces documents demeurant du ressort des Maires des communes membres.
- **OPAH et "Opération Façade"** : Politique de subventions aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat.
- **Le SIG** : Système d'Information Géographique qui superpose de façon interactive les informations concernant le territoire, le cadastre, le POS / PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.
- **Participation au développement économique** : Amélioration et conception des zones d'activités existantes et en création.
- **Transport communautaire** : Elaboration d'un schéma de déplacement et de transport intercommunautaires incluant obligatoirement la préoccupation de l'accès des personnes en situation de handicap.
- **Aménagement rural** et définition d'une politique de paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation.

Activité du service 2013

1 - Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT)

En 2013, la commune d'Aimargues a lancé une consultation afin de retenir le bureau d'études qui élaborera le PLU en lien avec l'équipe municipale. Celui-ci a été désigné au mois d'Août, le travail sur le diagnostic a d'ores et déjà commencé.

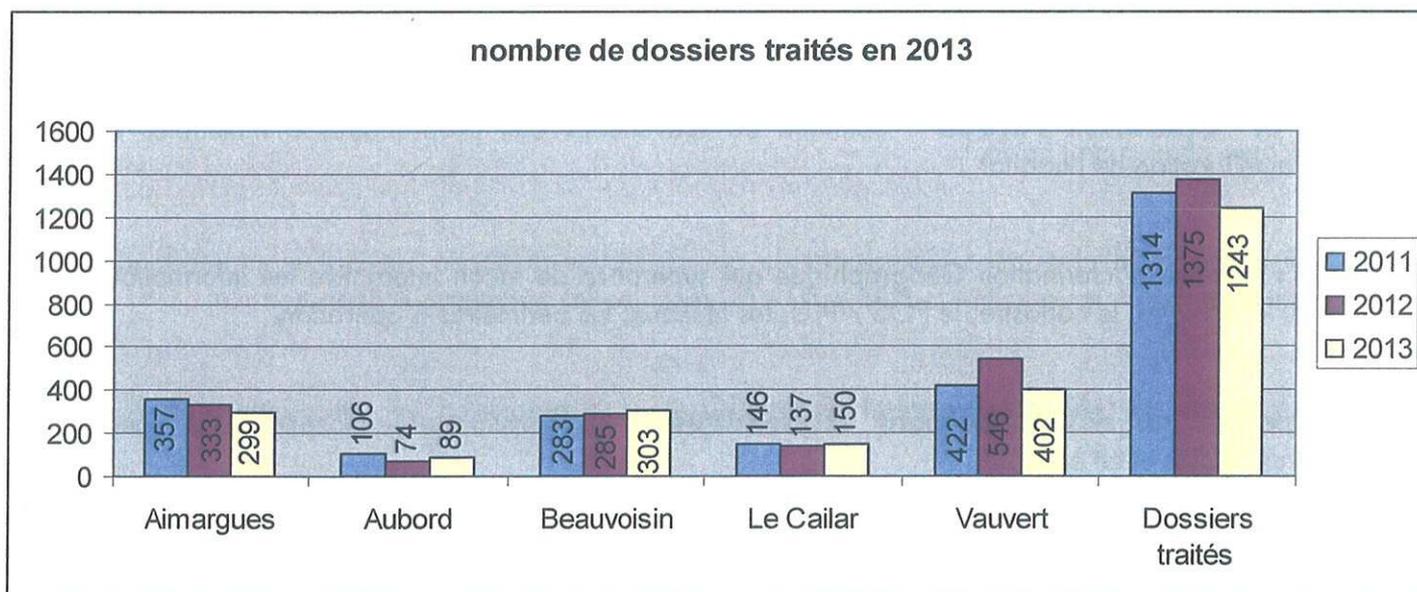
A Aubord, une révision allégée a été engagée afin que le PLU permette la réalisation de bassins de rétention en amont de la partie urbanisée de la Commune, en lien avec la construction de la LGV qui traversera son territoire en partie Sud.

A Beauvoisin, la modification du PLU, refixant des règles dans certaines zones urbanisées a été adoptée le 18 septembre 2013.

A Vauvert, la révision du PLU visant à modifier le tracé de certains emplacements réservés a été prescrite.

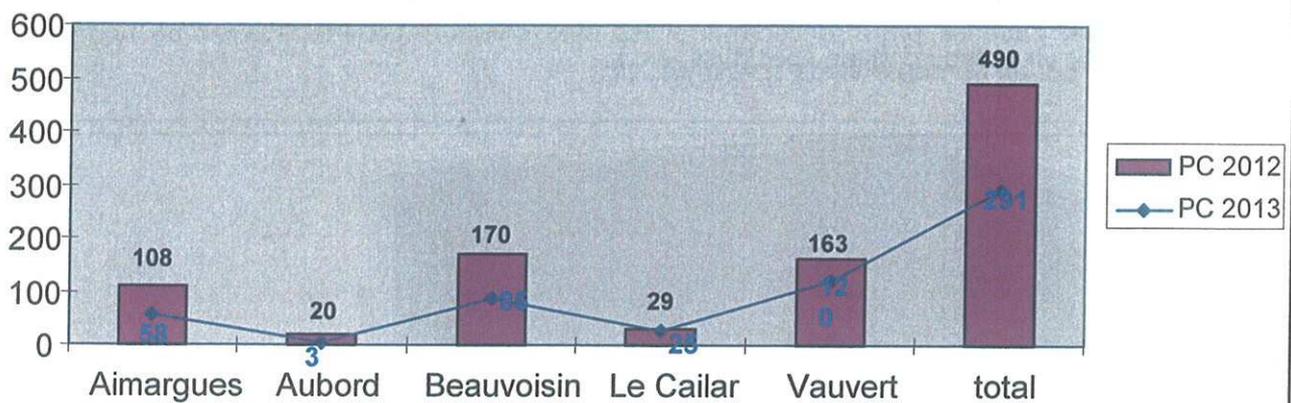
2 - Instruction des autorisations d'urbanisme

Evolution du nombre de dossiers

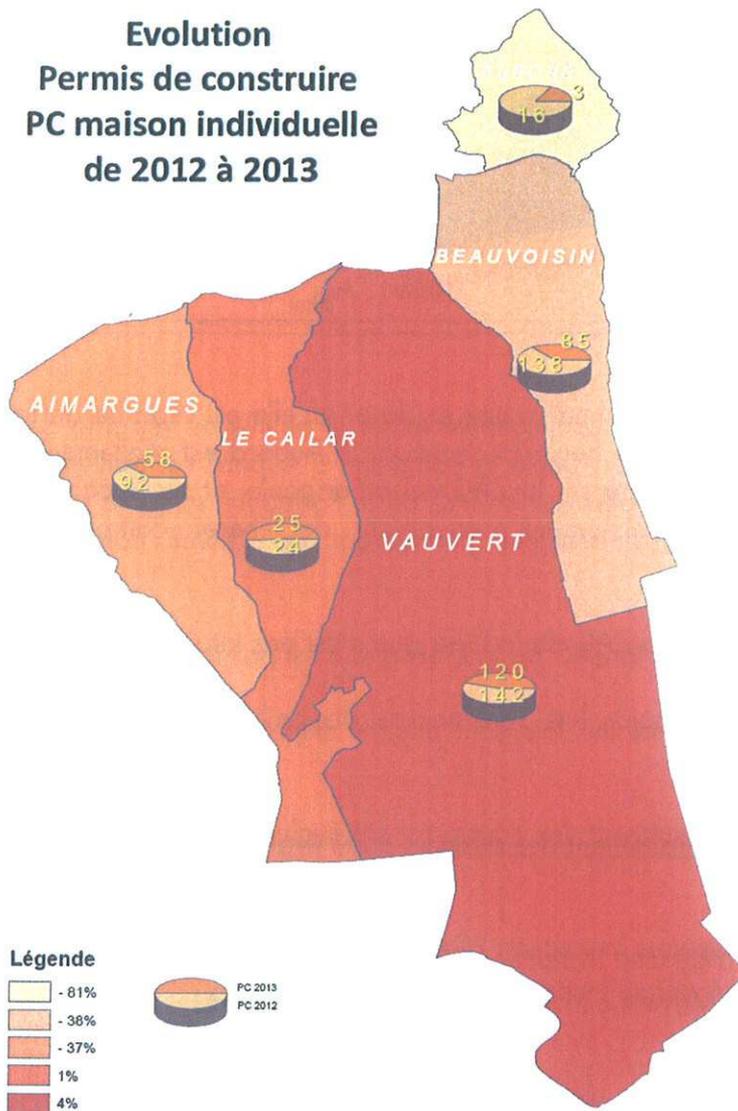


Le nombre de dossiers traités diminue d'environ 10% en 2013. Ce phénomène est particulièrement manifeste pour les PC dont le volume diminue de près de 40%, alors que les CU continuent de progresser de +26%.

Evolution du nombre de PC/PCMI déposés entre 2012 et 2013

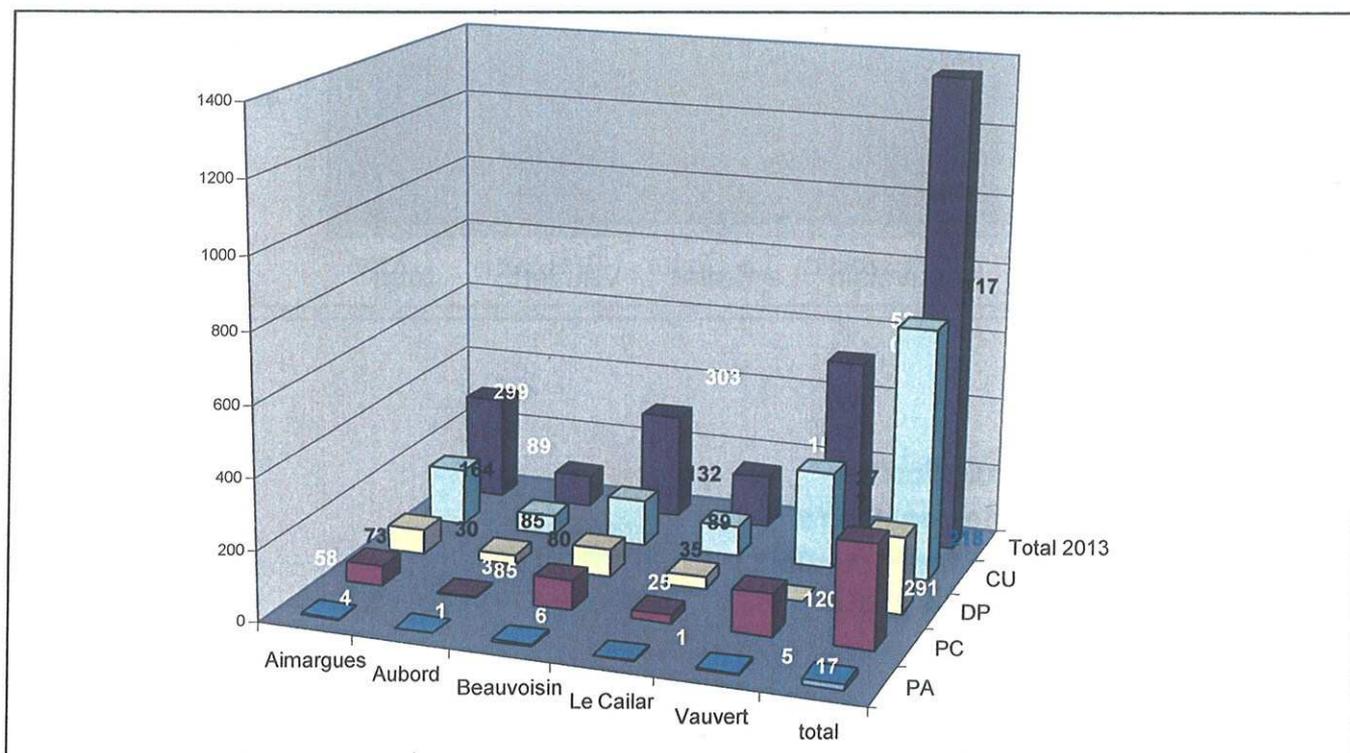


Evolution Permis de construire PC maison individuelle de 2012 à 2013



Cette diminution peut avoir plusieurs causes

- L'état général de l'économie qui n'incite pas les pétitionnaires à entreprendre et à se projeter,
- La mise en place de la RT 2012 (Réglementation Thermique Normes 2012), assez contraignante qui renchérit le coût de la construction d'environ 15 à 20%. Ces mesures de construction et d'isolation censées faire faire des économies par la suite aux habitants des constructions représentent dans un premier temps un frein pour les primo accédants et les auto constructeurs (application de normes thermiques, validation par un bureau d'étude spécialisé, etc.).



Il est à noter que l'offre foncière sur la communauté existe et qu'elle est répartie de façon à peu près homogène sur les différentes communes. Seule la commune d'Aubord est réellement contrainte (3 PC seulement) en attendant l'arrivée de l'offre sur la ZAC de la Farigoule, et sur la commune de Le Cailar, des travaux sur le réseau d'assainissement permettront de libérer complètement les terrains constructibles désignés par le PLU.

A Aimargues, la dernière tranche de la ZAC de la Garrigue n'est pas totalement remplie.

Sur les lotissements de Vauvert, certains lots sont encore disponibles, ainsi que sur la ZAC et les lotissements de Beauvoisin.

Pour la première fois, le délai de traitement des dossiers a été évalué

Moyenne instruction PCMI : 46 jours
Moyenne instruction PC : 72 jours

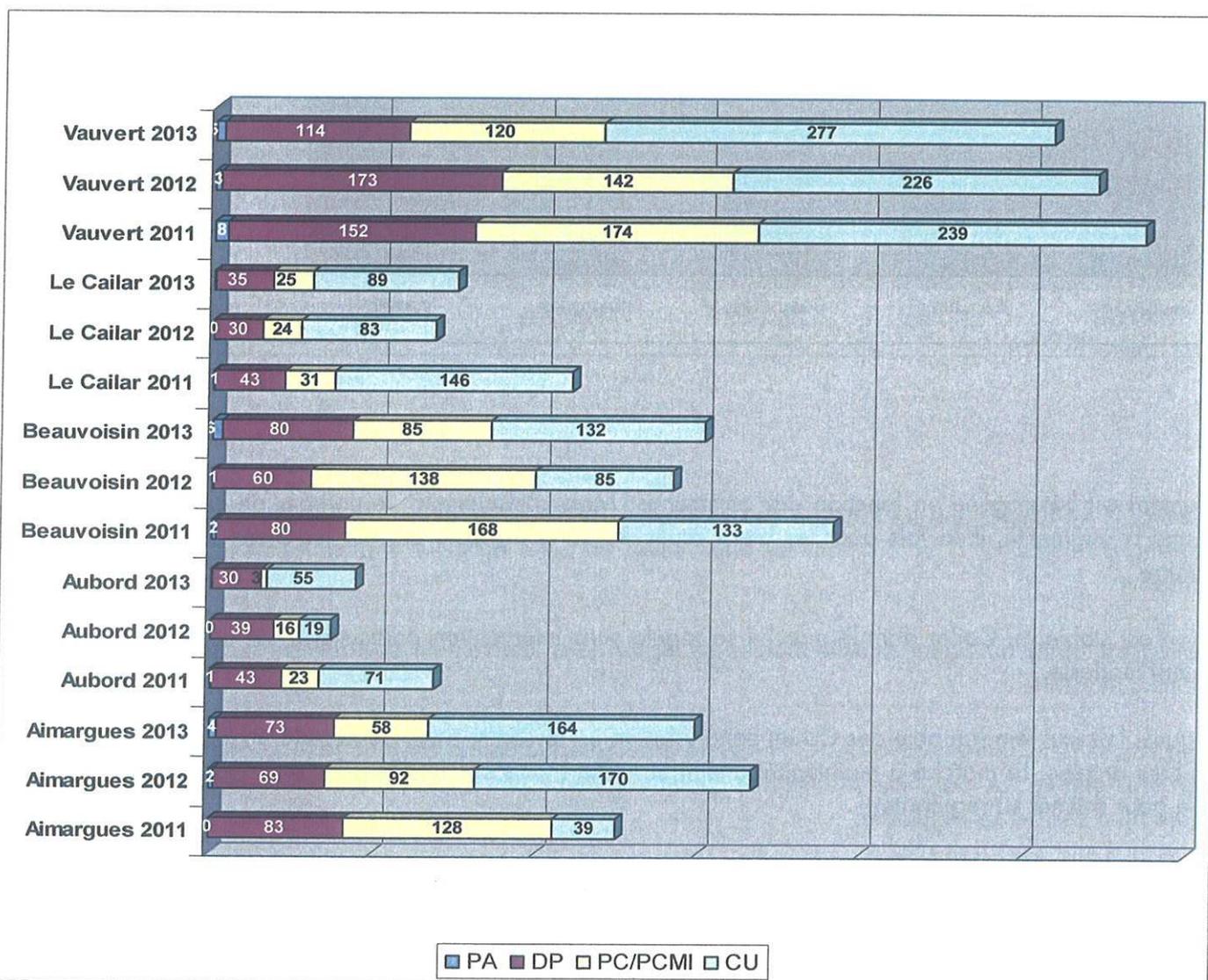
Ce chiffre indique l'intervalle entre le dépôt du dossier et son achèvement (accord ou refus, express ou tacite).

Sont compris les délais de demandes de pièces pour les dossiers qui n'ont pas été déposés complets dès le début. Pour mémoire, les délais sont de 60j (à partir du moment où le dossier est complet) pour les PCMI et de 90j pour les PC.

Analyse des demandes sur le territoire

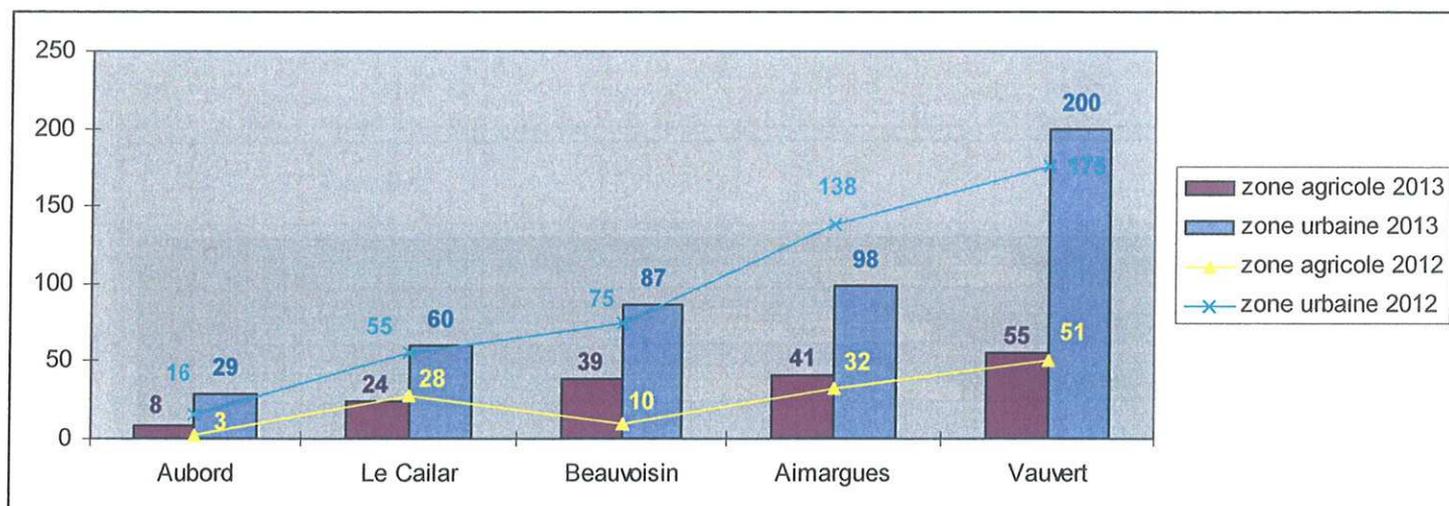
Il est constaté globalement des chiffres en léger repli, ce qui est confirmé par les aménageurs et les architectes avec lesquels le service travaille au quotidien.

La crise, et notamment la difficulté avec laquelle les banques prêtent à leurs clients, conduit les pétitionnaires à une prudence constante.



Les certificats d'urbanisme

On constate que la légère diminution de la proportion de CU en zone agricole se poursuit. Il faut analyser les chiffres plus précisément, par thématique et par commune pour en tirer les enseignements :



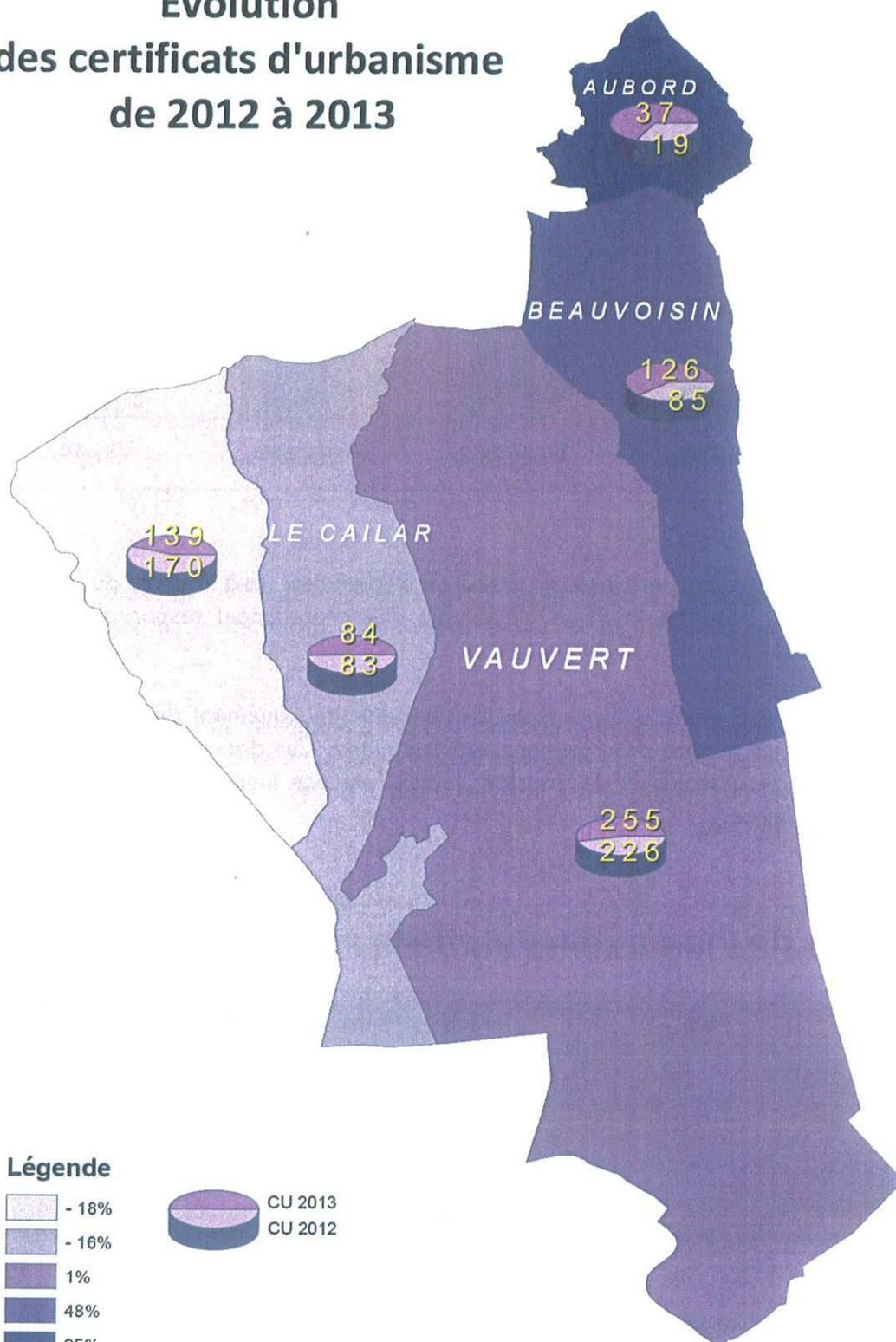
Le mouvement est hétérogène en fonction des communes. Mais globalement, le nombre de certificats d'urbanisme a augmenté, à la fois pour les biens situés en zone agricole et pour les biens situés en zone urbaine.

La situation est stable au Cailar dont le marché se régule sans intervention particulière, sur un volume globalement modeste.

A Aimargues, le recul remarquable des CU en zone urbaine est le contre coup de la forte augmentation des dernières années. Le marché a maintenant atteint un rythme plus calme, il faudra attendre l'année prochaine pour estimer sa régularité.

A Beauvoisin, il est à noter une reprise des transactions en zones agricoles, contrairement à l'année 2012 où elles avaient été particulièrement faibles.

Evolution des certificats d'urbanisme de 2012 à 2013

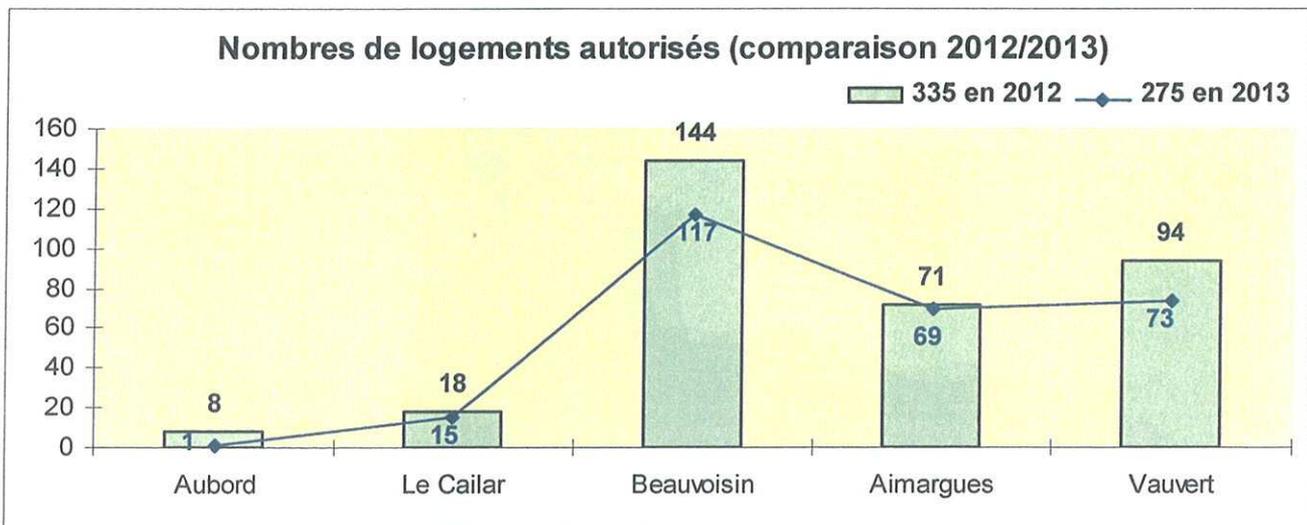


Légende

-  - 18%
-  - 16%
-  1%
-  48%
-  95%

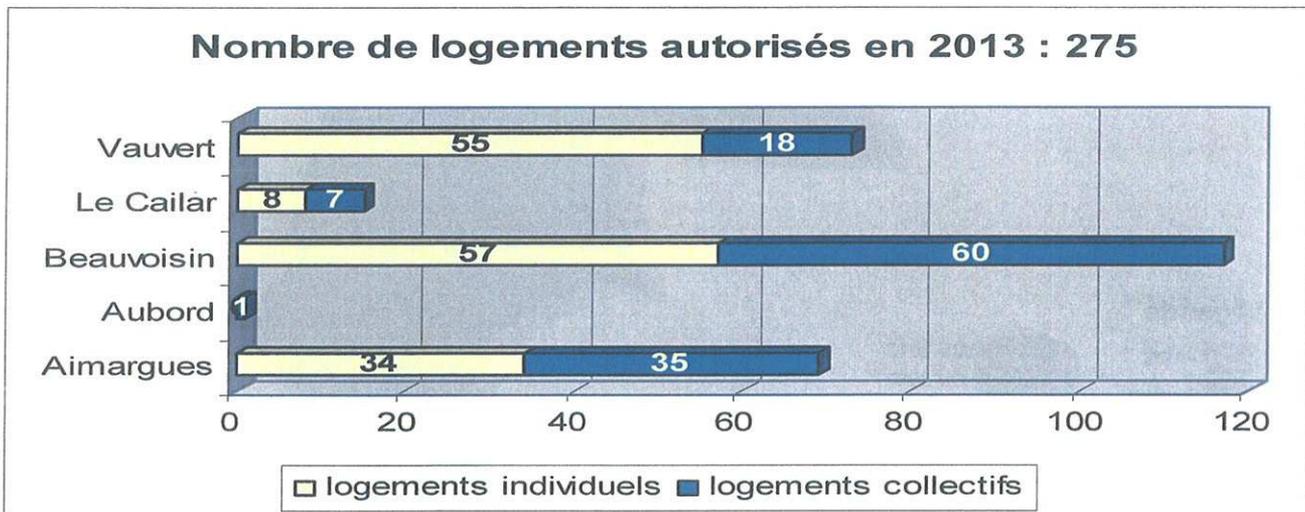


Les logements



L'effondrement du nombre de logements autorisés en 2013 est évidemment lié à la chute du nombre de dossiers déposés. La mise en place de la RT 2012 semble être grandement responsable de cette cassure.

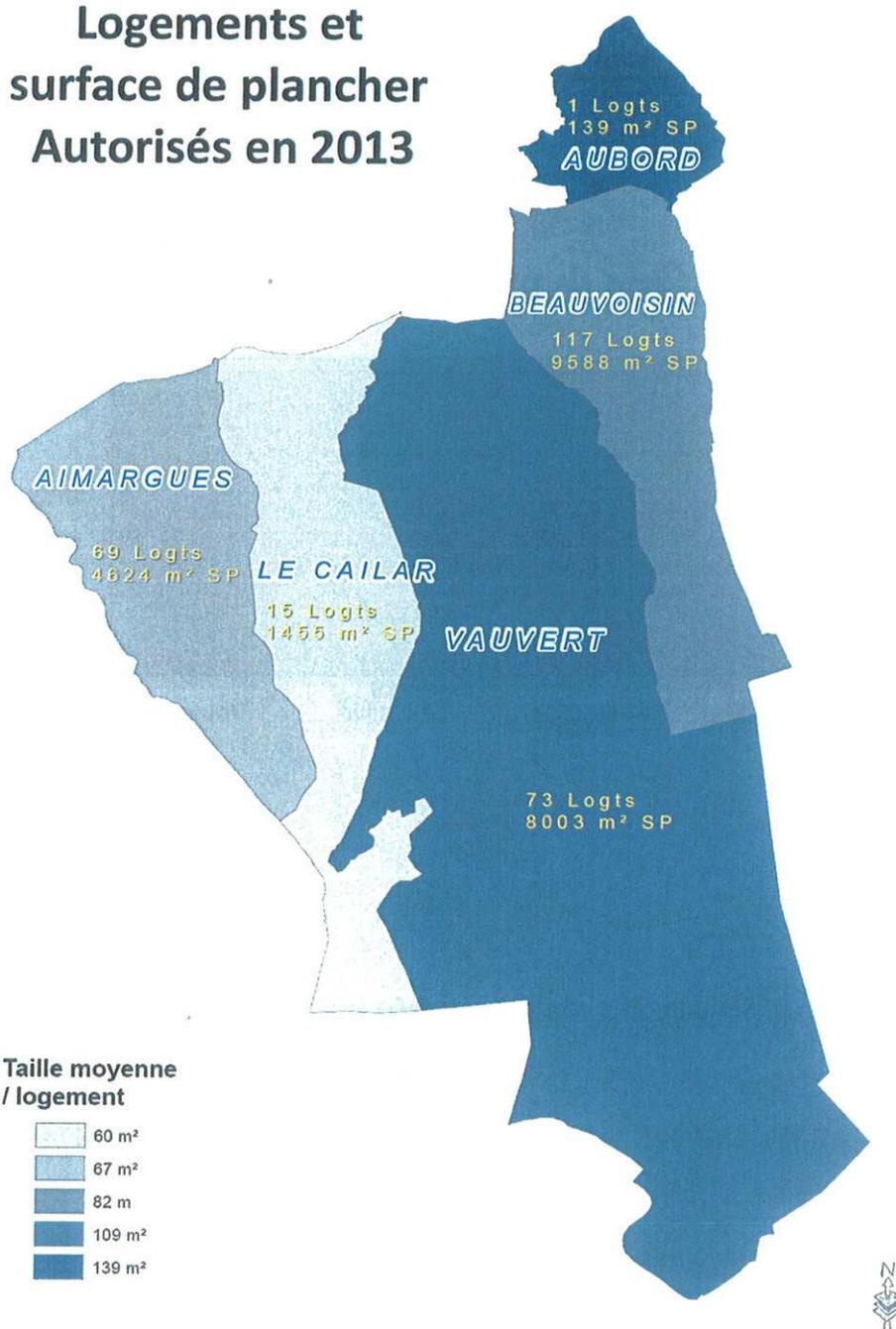
En effet, fin 2012, un très grand nombre de dossiers avaient été simultanément déposés, anticipant l'entrée en vigueur des nouvelles normes de réglementation thermique. Ces dossiers ont alors en 2013 fait l'objet de demandes de modificatifs et de transfert, mais n'ont pas incrémenté le compte des logements supplémentaires déposés.



Toutefois, la diminution du nombre de logements autorisés en 2013 est moins importante que la diminution du nombre de dossiers. Cela s'explique par le fait que, plus qu'avant, sont déposés des dossiers pour des logements collectifs, à vocation sociale ou pas, en général organisés sous forme de petits ensembles ou résidences. Cette forme d'habitat trouve particulièrement sa place à Aimargues et à Beauvoisin.

La superficie des logements autorisés est de 83m² en moyenne.

Logements et surface de plancher Autorisés en 2013



Cette carte nous indique en outre que les logements produits ont des tailles très diverses sur les différentes communes.

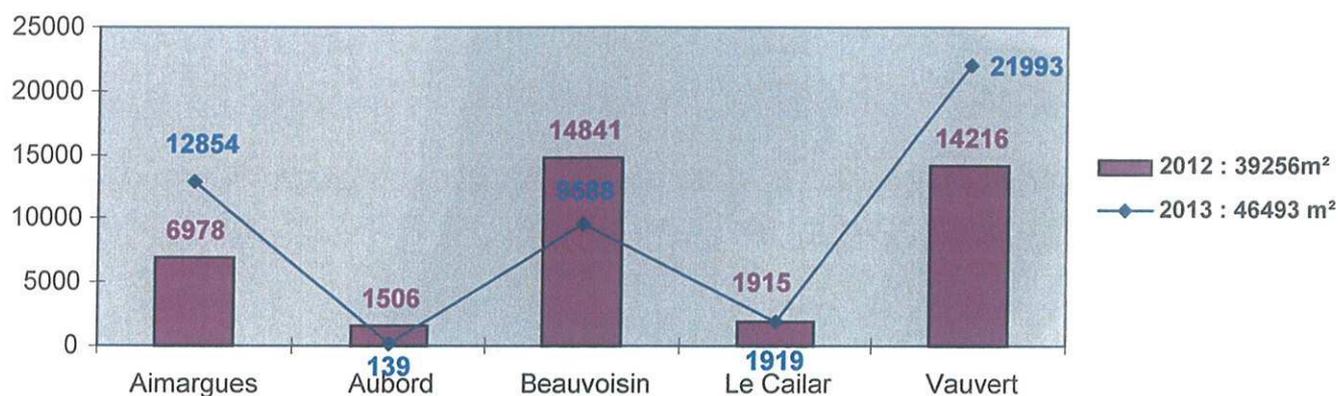
Si les 139m² de la commune de Aubord ne sont pas représentatifs, car reposant sur un seul logement accordé, il est intéressant de constater qu'à Le Cailar, les logements qui ont été autorisés sont en moyenne de petite taille, puisqu'on assiste pour une part à la reconquête de bâtis anciens dans lesquels sont demandés des changements de destination. Il y a donc là la production de petits logements, permettant des décohabitations et un début de parcours résidentiel.

Au Cailar, comme à Beauvoisin et Aimargues, la répartition se fait de manière équilibrée entre les logements individuels et les groupés (ou l'investissement des bâtis existants).

Si la taille moyenne des logements est supérieure à Vauvert, c'est principalement que les logements ont été autorisés sous forme pavillonnaire dans les lotissements. Les logements collectifs ou sous forme d'opération d'ensemble représentent moins de 25% de la production en 2013, ce qui influe sur une taille accrue des logements.

Les surfaces de plancher

Evolution des surfaces de plancher autorisées 2012/2013

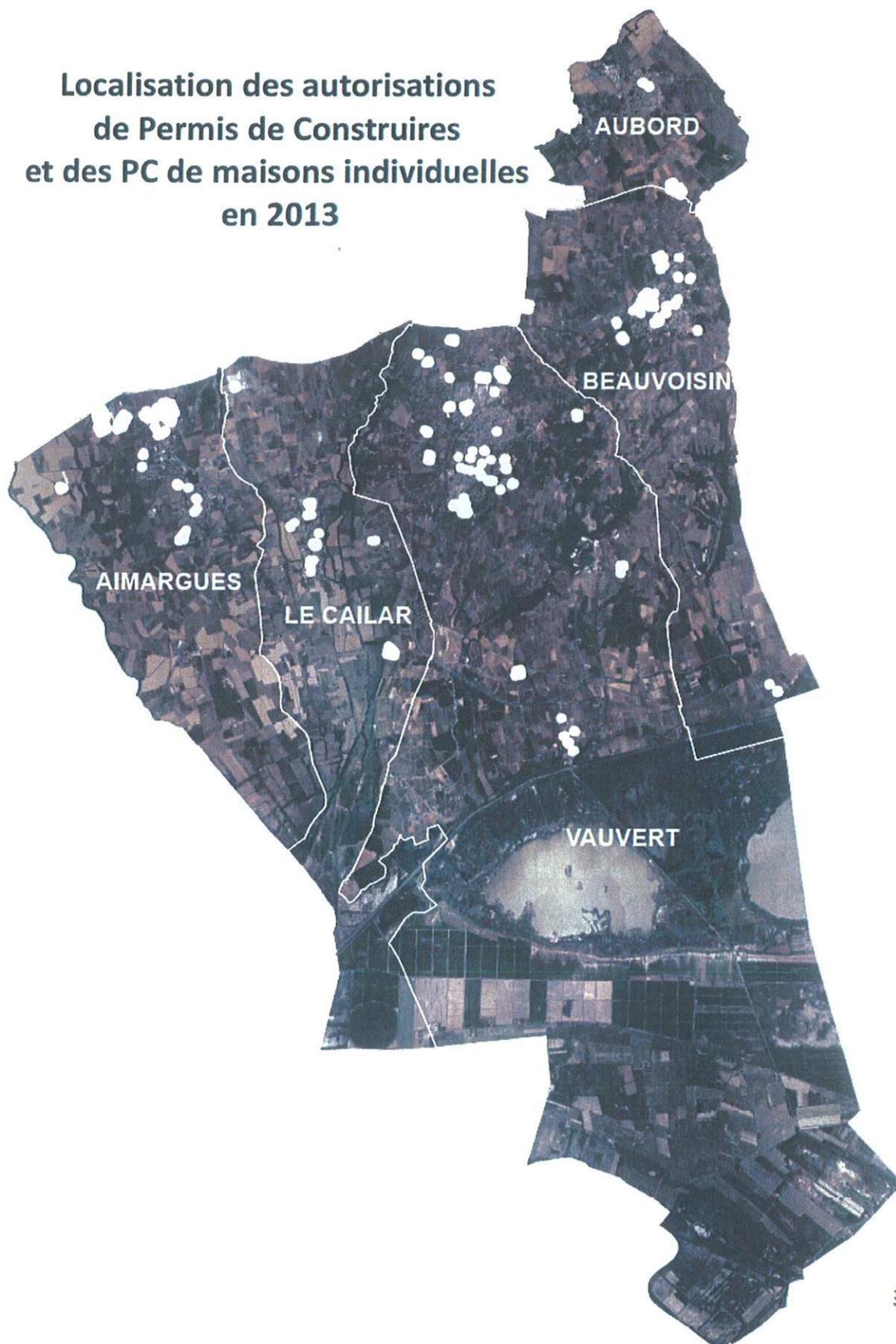


Il y a eu en 2013 un peu plus de surface de plancher autorisée sur l'ensemble de la Communauté que l'année précédente.

Il est à remarquer que ce sont sur les communes de Vauvert et Aimargues que cette augmentation est la plus significative.

En effet, ce sont sur ces deux communes que des activités génératrices d'une surface de plancher importante ont été autorisées (industrie et commerce à Vauvert, entreprise activité et logistique à Aimargues).

Localisation des autorisations de Permis de Construire et des PC de maisons individuelles en 2013



Cette carte localise les points sur lesquels les permis de construire ont été obtenus en 2013. La taille a été augmentée afin de rendre la carte plus lisible, mais le principal enseignement que l'on peut en retirer, c'est que la plupart des autorisations a été délivrée en zone urbaine, ou en extension de celle-ci. Quelques permis agricoles ont par ailleurs été obtenus, mais le sentiment de mitage du paysage a largement diminué depuis plusieurs années. Il s'agit dans ces cas là souvent de demandes concernant des constructions existantes.

3 – « Opérations Façades »

L'année 2013 a été bien plus dynamique sur le sujet des « Opérations Façades ».

En effet, si en 2012, seuls 3 dossiers avaient été déposés, ce sont 22 façades qui ont fait en 2013 l'objet de demande.

Communes	Nombre de dossiers	Notification Tranches de Subventions				Décisions de la commission		Acompte	Paiement	Dossiers en cours de réalisation
		800	1 200	1 500	2 000	Modif des montants	Refus			
Aimargues	9	4	4	1				2	5	
Aubord	4	1		1	2			1	2	
Beauvoisin	4	2		2				1	3	
Le Cailar	4	2	1	1				1	2	
Vauvert	1								1	
CCPC	22	9	5	5	2			5	13	

Notifié 2013 : 24700€

Payé 2013 : 6300€

La modestie des sommes réglées en 2013 s'explique par le peu de dossiers déposés en 2012.

Toutefois, il est à rappeler que l'octroi de subvention est soumis à des règles, qu'il est nécessaire de contacter le service AVANT de commencer les travaux et que les travaux doivent concerner l'ENSEMBLE de la façade. Plusieurs administrés ont été déçus de n'être orientés que trop tard vers la Communauté, ou, ayant reçu des informations incomplètes, de n'être pas éligibles au dispositif d'aides.

4 - Le SIG et l'administration des produits, des services et la conception graphique

Net ADS Web

Gestion des droits d'accès et des améliorations.

Net ADS

Amélioration de Netdiv pour la gestion des façades,
Suivi des mises à jours et intégration des données cadastrales 2013

Système d'Information Géographique

- Maintenance des données, intégration et création de données dans les logiciels en place à la communauté ; (ArcMap de la société ESRI SIG)
- ✓ PLU Beauvoisin, le Cailar, Aubord
- ✓ Cadastre 2013
- ✓ Photo aérienne 2012
- ✓ Thématique « PDIPR, GDT gaz, Permis de construire »
- ✓ Edition de plans pour les communes et l'EPCI (carte PDIPR, rapport d'activité...)
- ✓ BD topo
- Suivi des 48 conventions d'échange de données avec les sociétés fermières, les bureaux d'Etudes, le Conseil Général du Gard et divers Syndicats dont les communes sont membres, mutualisation des données avec le Conseil Général du Gard.

Logiciel libre SIG QUANTUM GIS

- Prise en main et auto formation
- Mise en place du projet de serveur SIG sur PosGis/PostGRES

Système d'information géographique via le Web en collaboration avec le Pays Vidourle Camargue

- Maintenance des données de l'ensemble des communes
 - ✓ Cadastre 2012
 - ✓ PLU de Beauvoisin, le Cailar, Aubord
 - ✓ Servitudes et contraintes
 - ✓ Intégration des données Thématique « PDIPR, GDT gaz»
 - ✓ Mise en place d'un module de collecte de déchets
 - ✓ Suivie du projet thématique « SPANC, PDIPR»
- Adhésion de la Communauté de Communes à l'association SIG LR
 - Participation aux tables rondes « mutualisation des données, DICT »
 - Inscription au groupe de travail sur le très haut débit (veille juridique)

Mission de coordination avec le service informatique de la commune de Vauvert

- Rendez vous bimensuel prévus par la convention informatique avec le service informatique
- Mise à jour des annexes de la convention

- Commandes de nouveaux matériels ordinateurs et logiciels
- Prévision budgétaire
- Gestion des garanties avec les fournisseurs
- Gestion des urgences des utilisateurs et suivi des demandes informatiques

Gestion de parc

- Suivi de la procédure d'élimination des ordinateurs en fin de vie :
 - Mise en place des procédures administratives
- Audit pour la mise en place d'un service informatique et système d'information
 - Travail collaboratif avec l'entreprise sélectionnée
 - Suivi des réunions
 - Participation au comité de pilotage

CNIL

- Mise en place de procédure pour l'identification des personnes « autorisées »
- Mise en place d'un accès Wifi au Centre d'Hébergement
 - Etude réglementaire
 - Mise en concurrence
 - Suivi de la solution mise en place
- Suivi des projets logiciels
 - Ecole de Musique
 - Taxe de séjour
 - Police Intercommunale

Création Signalétique

- Mise en place et étude des projets :
- Mise aux normes des déchetteries selon la charte ADEME
- Réalisation des maquettes
- Suivi des chantiers de positionnement de panneaux

5 - Participation au développement économique en lien avec le service développement

- ZAC communautaire « Côté Soleil » à Vauvert
- ZAC communautaire « Pôle des Costières » à Vauvert
- Aide à l'implantation et à l'extension d'entreprises (validation du droit à construire notamment au regard des risques et des contraintes)
- Conventions de participation
- ICPE
- Convention de rejet des eaux pluviales
- Réflexion sur le déploiement de la fibre optique (en partenariat avec la CCI)
- Négociations Oc'via

Ressources

Nombre d'agents : 5

Les chiffres clés

- 2 modifications de PLU finalisées
- 4 ZAC en cours. 2 ZAC en attente de dossier de réalisation
- 1243 dossiers d'urbanisme instruits
- 275 logements autorisés
- 47 conventions d'échanges de données informatiques
- 16 700 € de budget informatique (maintenance logicielle et acquisitions).



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Missions

La mission consiste en l'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire (Sont considérées comme d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques existantes ainsi que celles à créer).

Pour cela il s'agit d'effectuer les missions de :

→ Gestion administrative et juridique

- Préparation de notes d'information et parfois présentation avec supports informatiques afin de piloter 2 Commissions de Développement Economique (26 avril et 13 mai), 2 Commissions de Développement Economique en présence du Bureau Communautaire (12 juin et 16 décembre) et 8 Bureaux Communautaires pour des sujets relevant de l'économie (9 janvier, 6 février, 20 mars, 10 juillet, 4 septembre, 11 septembre, 27 novembre, 16 octobre).
- Réalisation ou vérification des comptes-rendus réalisés par l'agent chargé de l'élaboration des différents comptes-rendus de réunions de la Communauté de Communes.
- Mise en œuvre des décisions prises par les Elus Communautaires, notamment par l'élaboration de délibérations (8 Conseils de Communauté concernant le service).
- Préparation du budget investissement et fonctionnement du service en lien avec le service Financier.
- Sollicitations auprès de l'avocat conseil pour des dossiers relevant d'une aide juridique.
- Suivi des dossiers relatifs aux demandes de DETR et de FDE pour la réalisation de la Voie d'Aubord à Vauvert reliant la route de Beauvoisin.
- Instruction de 2 DIA dans les Zones d'activités de Vauvert.
- 4 Sollicitations auprès de France Domaine pour des estimations en vue d'opérations immobilières.

- 1 Réunion CIID.
- 2 Club entrepreneurs.
- Réunions préparatoires avec le service Emploi Communautaire et la MDEE afin que soit mise en place une enquête dans la zone artisanale de Aubord afin de mieux connaître les activités des entreprises, les besoins en terme de gestion des ressources humaines et de mettre en place un plan d'action adapté à leurs besoins. Une réunion s'est tenue en fin d'année avec la MDEE et les partenaires de l'emploi en Zone Artisanale de Aubord en présence des entreprises et d'un Elu.
- Rencontre de l'Etablissement Public Foncier.
- Réunions de travail avec les partenaires (administration, chambres consulaires, concessionnaire,...) et avec les services Communautaires et Communaux.
- Aide à la rédaction des articles de presse concernant le service, sur le journal communautaire ou supports externes.

→ **Relations avec le public**

- Plusieurs appels téléphoniques concernant des demandes de terrain.
- Renseignements aux administrés, relations avec les entreprises, propriétaires et locataires.

→ **Gestion et aménagement des zones d'activités**

- Réflexion et réunions de travail pour l'aménagement des ZAC,
- Suivi des contrats de concession et de leur application pour l'aménagement de ZAC,
- Suivi, contrôle et adaptation des interventions en fonction des besoins pour le nettoyage des voiries. Une attention particulière sera donnée lors de la réalisation des travaux des ZAC,
- Remplacement et coupe de végétaux,
- Remplacement de candélabres accidentés et suite à un vol,
- Installation de totem à Aimargues et Vauvert, d'un RIS et d'un TOTEM à Aubord,
- Travail avec le SIG et l'entreprise chargée de réaliser le RIS dans la Zone Industrielle de Vauvert (mise à jour des données des entreprises implantées sur la zone d'activités),
- Gestion des incidents : vol de candélabres,
- Des travaux sont intervenus sur les voies d'intérêt communautaire suivis par les services techniques.

Réalisations 2013

Opérations immobilières

Le service travaille avec les études notariales chargées d'élaborer les actes (soin particulier en amont, soutien administratif, relecture, jusqu'à la signature des actes).

- Acquisition des lots 15, 16 et 20 cadastrés AY 158, immeuble le Valvert, 145 avenue de la Condamine à Vauvert : compromis de vente
- Acte pour une servitude BRL sur une parcelle mitoyenne de la ZAC du Pôle des Costières

Zones d'activités

1) Vauvert

ZAC Côté soleil

Délibérations

- Octroi d'une avance de trésorerie remboursable de 1 100 000 € à la SEGARD dans le cadre de la concession d'aménagement pour la ZAC Côté Soleil,
- Autorisation donnée au concessionnaire de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées AB 298 P et 299 P et à la cession de la parcelle cadastrée AB 210 P et avenant au protocole d'accord,
- Autorisation de signer l'avenant 4 à la concession d'aménagement,
- Garantie d'emprunt à la SEGARD dans le cadre de la concession à hauteur de 2 000 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne,
- Autorisation donnée à la SEGARD en qualité d'aménageur de la ZAC Côté Soleil de céder un terrain d'environ 1000 m²,
- Approbation du CRAC.

Actualités

- Réunions de travail avec le service emploi, les partenaires de l'emploi et l'entreprise afin que soient anticipés les besoins en recrutement,
- Ouverture et inauguration de Intermarché en septembre 2013,
- Aménagement commercial : 2 Instructions de CDAC à Vauvert,
- Acte authentique le 23 décembre concernant les masses 4,5,7,8,9 et option sur la 10.

ZAC Pôle des Costières

Délibérations

- Approbation des annexes au cahier des charges de cession de terrain,
- Autorisation donnée à la commune de Vauvert de procéder à la désaffectation d'un chemin communal d'intérêt communautaire compris dans le secteur de la ZAC Communautaire,
- Acquisition par le concessionnaire dans le cadre de la concession d'aménagement les chemins communaux situés dans le périmètre de la ZAC,
- Octroi d'une avance de trésorerie remboursable de 1 500 000 € à la SEGARD dans le cadre de la concession d'aménagement,
- Approbation du CRAC.

Actualités

- Acte authentique avec la vinaigrierie Charbonneaux-Brabant.

Zone industrielle de Vauvert

- Finalisation de l'aménagement de la parcelle AB 47,
- Mise à jour des entreprises installées dans la zone industrielle de Vauvert et réunions avec l'entreprise chargée de l'installation du RIS et du TOTEM,
- 1 demande d'arrêté d'alignement individuel,
- Travaux sur l'Installation Terminale Embranchée.

Voie d'Aubord à Vauvert

- Réunions de travail avec l'entreprise choisie pour la réalisation du projet,
- Présentation du projet aux propriétaires fonciers,
- Budgétisation du projet global en répertoriant les acquisitions foncières,

2) Lotissement de Petite Camargue à Aimargues

- Enlèvement de 2 abris poubelle,
- Installation d'une société,
- Réunion et intervention auprès de Oc'Via dans le cadre des travaux de Contournement Nîmes/Montpellier risquant de porter atteinte au fonctionnement des entreprises installées dans le lotissement afin que soit préservée 2 sorties dans le lotissement durant les travaux prévus de janvier à novembre.

3) Aubord

Zone d'activités la Grand Terre à Aubord

- Travaux urgents pour remplacer et déplacer un poteau incendie en dysfonction,
- Réunion avec les entreprises et les partenaires MDEE, Pôle emploi.

Zone la Farigoule à Aubord

- Réunions de travail avec l'aménageur et la commune,
- Demande d'installation d'un panneau pour la commercialisation,
- Rencontre des entreprises intéressées par cette Zone d'Activités.

4) Le Cailar

Délibération

- Aménagement de la Zone d'Activités à Le Cailar.

5) Baux

Travaux dans le logement occupé par le Conseil Général dans la Zone Industrielle de Vauvert et travaux extérieurs au bâtiment, propriété de la Communauté de Communes, occupé par une entreprise.

Ressources

Nombre d'agents : 1 ETP

Budget réalisé

- Dépenses de fonctionnement : 78 534,38€
- Recettes de fonctionnement : 35 806,00€

- Dépenses d'investissement : 2 708 993,52 €

Bilan développement durable

La création de nouvelles Zones d'Activités et la requalification de celles existantes témoignent de l'intérêt que les Elus portent à l'accueil des entreprises et à l'amélioration des conditions de celles implantées.

Projets 2014

- Suivi des contrats de concession et de leur application dans le cadre des réalisations des ZAC « Côté Soleil » et « Pôle des Costières »
- Suivi avec le promoteur pour l'implantation des enseignes pour la ZAC Côté Soleil à Vauvert
- Suivi du projet d'aménagement de la voie d'Aubord à Vauvert
- Réunions de travail sur la zone de Aubord et de Le Cailar en vue de la création des futures zones d'activités



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du Service : ENVIRONNEMENT

Périmètre du territoire desservi

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue regroupe les communes d'Aimargues, d'Aubord, de Beauvoisin, du Cailar et de Vauvert, 24 762 habitants. (Selon INSEE 2011).

Missions

- **Collecte des déchets** : Comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages ménagers, la collecte en colonne d'apport volontaire de verre, la collecte sur rendez vous des encombrants et déchets verts,
 - **Gestion des quatre déchèteries communautaires** de Vauvert, de Le Cailar, d'Aimargues et de Beauvoisin,
 - **Sensibilisation au tri sélectif** (habitats verticaux / écoles).
- La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et tri sélectif) est effectuée par un prestataire privé. Un marché a été conclu depuis le 01/09/2009 pour une durée de 4 ans renouvelable une fois un an, avec la Société ONYX Languedoc Roussillon – Véolia Propreté.
- La collecte des bennes des déchèteries a été confiée par contrat de 4 ans renouvelable 1 fois un an à la société Océan, et ce, depuis le 01/09/2009.
- La collecte des colonnes à verre a été confiée par contrat de 4 ans renouvelable 1 fois un an à la Société VIAL depuis le 01/09/2009.
- Chaque foyer est doté d'un bac pour les ordures ménagères et un pour le tri sélectif. La Société PLASTIC OMNIUM assure la location maintenance depuis le 21 février 2011 pour une durée de 4 ans renouvelable 2 fois un an.
- Le traitement des déchets est quant à lui été confié au SITOM Sud Gard.

Ressources

Présentation du Service ENVIRONNEMENT

Le Service Environnement est constitué de l'équipe de travail suivante :

- 1 responsable de service,
- 3 agents administratifs,
- 8 gardiens de déchèteries,
- 2 employés délégués au ramassage d'encombrants et de végétaux en porte à porte

Soit au total 14 personnes aux tâches clairement définies

- 1 poste d'ambassadrice de tri principalement orienté sur les réclamations dans les cinq communes et la sensibilisation au tri sélectif dans les écoles intercommunales,
- 1 poste d'ambassadrice plus axé sur la gestion du tri sélectif dans les habitats verticaux, et ce, en lien avec le service de collecte,
- 1 poste administratif plus orienté sur les DDM ET D3E, les écrits et la gestion des fournitures administratives pour l'ensemble de la CCPC,
- 1 poste de responsable de service axé sur la gestion de l'administratif et de l'équipe de travail en place, du budget, des tickets prépayés des professionnels en déchèterie et des liens avec la trésorerie, des appels d'offres, des services de collecte et de bennes ainsi que du SPANC.

Nature du financement du service

Nature du financement du service	Montant en euros
TEOM	2 644 383,00
Budget général	781 591,82
Prestations Annexes	542 637,39
Accès professionnels en déchèterie	8 995,00
Redevance Spéciale	20 228,28
TOTAL	3 997 835,49

Réalisations 2013

A) La sensibilisation au tri sélectif dans les habitats verticaux

Campagne d'information et de sensibilisation au tri des déchets

- Durant une matinée, une information sur les déchets a été donnée aux personnes de l'A.C.I. (Action Collective d'Insertion). Les règles de tri et le ramassage des encombrants ont été évoqués. Les modalités d'accès à la déchèterie ont été également rappelées.



Refus de tri

- Tous les mercredis, en partenariat avec la société de collecte, nous vérifions avant la collecte, le contenu des bacs de tri sélectif des habitats verticaux, et enlevons si possible les déchets indésirables, afin d'éviter au maximum les refus. Un relevé des refus est envoyé à la société afin de faciliter le travail de collecte, en retour les rippeurs nous informent d'éventuels bacs refusés repérés après notre passage.

Bacs à trappes

- La mise en place des bacs de tri sélectif à trappes est à présent terminée. Nous pouvons remarquer une amélioration de la qualité de tri.



Avancement sur le projet des aires de stockage des bâtiments de la SEMIGA

De nombreuses réunions ont eu lieu en partenariat avec le Conseil Général service FDS, la SEMIGA, la Mairie de Vauvert et la CCPC. Elles ont permis de définir les emplacements définitifs et de déterminer les bâtiments prioritaires, à savoir : les Bosquet 1 et 2, le Languedoc, le Mireille et le Daudet 2. Une convention de rétrocession du domaine public devrait être conclue entre la mairie de Vauvert et la Société SEMIGA au cours du 1^{er} trimestre 2014, la construction, par le maître d'œuvre (SEMIGA), devrait commencer dans la foulée.

Bacs à verre

Pour permettre aux habitants de réduire le nombre de bouteilles et bocaux en verre dans les bacs d'ordures ménagères de leurs résidences, nous avons décidé de mettre en place des bacs à verre dans les 4 bâtiments de la Condamine (Le Pic Saint Loup, Les Arbousiers, Les Portes de Camargue et Les Terrasses d'Anglas).

Cet essai est pour le moment concluant et nous incite à poursuivre cette collecte. Un état des lieux sera fait dans les HLM de la Costières et, en fonction des possibilités, cette mise en place pourrait être étendue à ce quartier.

B) La sensibilisation au tri sélectif dans les Ecoles

Pour l'année scolaire 2012/2013, le Service Environnement est intervenu dans toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la Communauté de Communes de Petite Camargue (1100 élèves).

Ces interventions ont été effectuées jusqu'au mois de février avec un membre actif de l'Association « Vauvert ma ville ». Ce partenariat a été interrompu pour des raisons de santé et une personne bénévole à la retraite a pris le relais.

Les dates prévues sont communiquées à chaque élu par fax, dans leur mairie respective, afin qu'ils puissent y assister.

Dans un premier temps

- les différents lieux d'apport des déchets sont abordés, les poubelles bleues et vertes, les colonnes à verre et la déchèterie,
- A l'aide d'un diaporama axé sur les différents exutoires des déchets, le vocabulaire spécifique, tel que : recyclage, emballage, centre de tri, incinérateur, verrerie, benne, est évoqué et expliqué.

Dans un deuxième temps

- La 2^{ème} vie des déchets ou le devenir en terme de recyclage du contenu des bacs de tri sélectif est abordé,
- Les enfants passent aux travaux pratiques et sont confrontés au tri, Des déchets ménagers recyclables et non recyclables sont mis à leur disposition, et doivent être répartis dans les bacs (bleus et verts) prévus à cet effet.

Cette année encore, certains instituteurs ont demandé l'intervention du Service Environnement pour une initiation au tri dans les classes de CP et CE1.

Sans trop entrer dans les détails les points similaires à ceux traités dans les classes supérieures sont abordés.

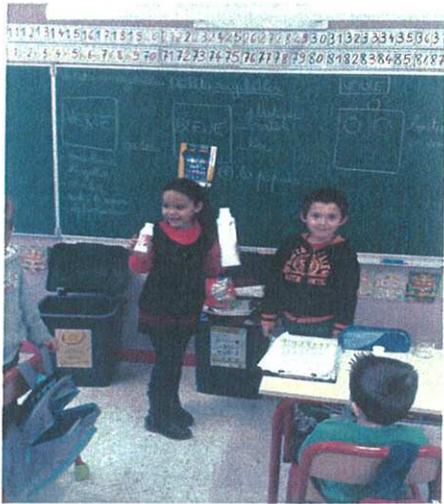
Des dessins animés thématiques (2X5 min), sont projetés, ils mettent l'accent de façon ludique sur l'importance du tri des déchets pour la planète.

Pour mieux appréhender ce sujet, il a été traité sous forme de jeux.

La classe se sépare en 2 groupes, un groupe travaille à l'extérieur accompagné de notre ambassadrice de tri, et, un groupe reste avec la maîtresse.

Le jeu de la déchèterie : à l'aide d'un jeu de cartes portant sur les déchets, les enfants doivent jeter les objets dessinés dans les bennes adéquates de déchèterie et dans les petites poubelles de couleurs.

Le relais du tri : les enfants constituent 2 équipes, on leur distribue des déchets posés au sol devant eux. Au bout du préau sont posées les 2 poubelles (ordures ménagères / vertes et tri sélectif /bleues) chaque élève court jeter un déchet jusqu'à la poubelle adéquate et repart taper dans la main de son camarade qui s'élance à son tour dans la course.



C) Visite du centre de tri pour les classes de CM2 de la CCPC

Tous les élèves de CM2 de la CCPC sont allés visiter le centre de tri « BS ENVIRONNEMENT » en zone de Grézan à Nîmes.

Chaque classe a pu passer une matinée dans le monde de cette entreprise dont la fonction est de trier nos déchets manuellement. Beaucoup ont pris conscience de la nécessité du tri en amont, chez soi, en voyant le nombre de déchets indésirables sur les tapis du centre de tri.



D) Opération « Nettoyons la nature »

"Nettoyons la Nature" est une grande chaîne de mobilisation et une action concrète de collecte des déchets sauvages (*ferrailles, déchets ménagers...*) en milieux naturels et urbains (*bois, plages, sentiers de randonnées, bords de route, quartiers, abords des écoles, parcs...*). Son objectif a pour but de donner l'opportunité à tout volontaire d'effectuer un geste pour son environnement.

Le Service Environnement de la Communauté de Communes de Petite Camargue a choisi de participer à ce programme avec les écoles de Franquevaux et Beauvoisin qui, chaque année, sont partisans de cette action.

Chiffres clés

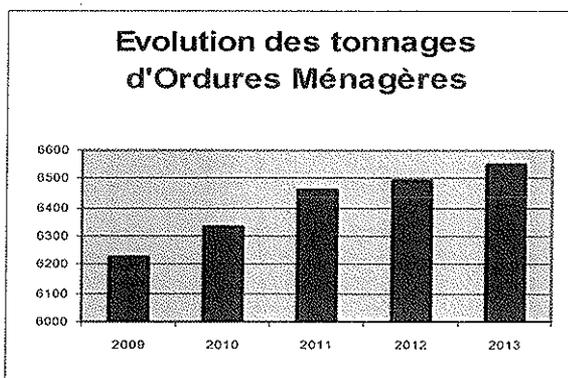
1. Organisation de la collecte des ordures ménagères en porte à porte

Rappel des tonnages

	OM
2009	6230,36
2010	6333,44
2011	6463,50
2012	6495,40
2013	6550,45

Par rapport à l'année 2012, on peut constater que le tonnage des ordures ménagères subit une hausse (+ 55 tonnes).

Celle-ci s'explique par la réalisation de nouveaux lotissements sur notre territoire.



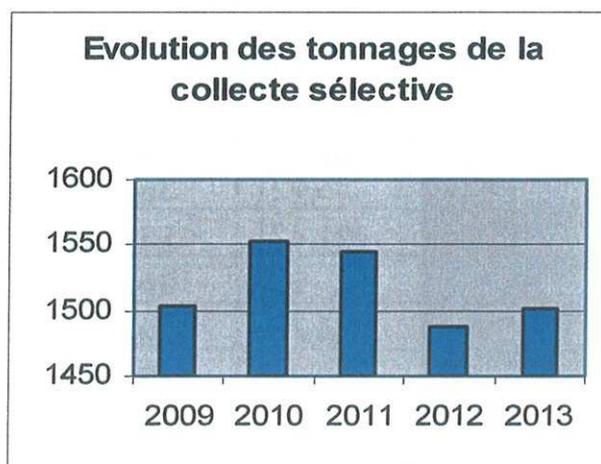
2. Organisation de la collecte du tri sélectif en porte à porte

Par rapport à 2012, la collecte du tri sélectif augmente de 13 tonnes. On explique également cette hausse par l'augmentation de la population.

Les ambassadeurs travaillent sur la sensibilisation au sein des écoles et habitats verticaux où trier n'est pas encore un réflexe. Il faut donc poursuivre ces actions afin que le tri devienne un automatisme.

Rappel des tonnages

	CS
2009	1503,60
2010	1552,58
2011	1545,54
2012	1487,40
2013	1500,81

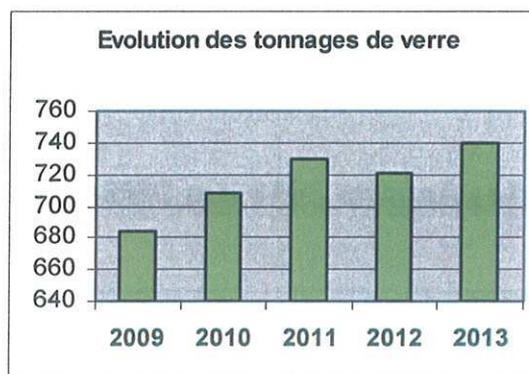


3) Organisation de la collecte du verre en porte à porte (bacs) et en apport volontaire (colonnes)

On constate une augmentation des tonnages du verre collecté de 19 tonnes qui peut s'expliquer par un meilleur positionnement des colonnes et des bacs suite au travail effectué avec le SITOM sur le diagnostic verre.

Rappel des tonnages

	Verre
2009	683,64
2010	708,32
2011	729,74
2012	721,26
2013	740,32



4) Les déchèteries

LES TONNAGES

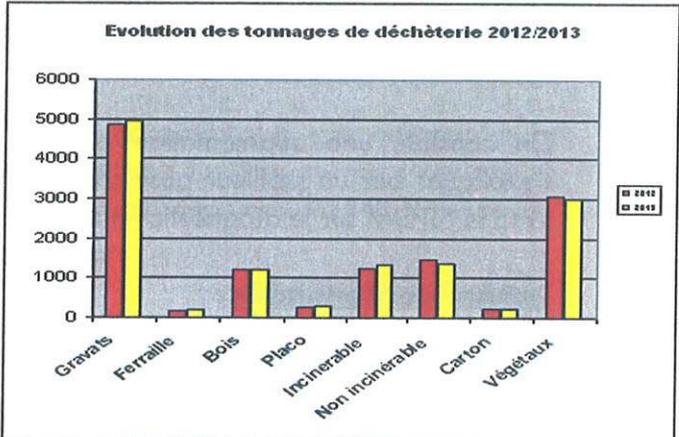
	Le Cailar	
	2012	2013
Gravats	0	0
Ferraille	12,58	15,48
Bois	146,06	158,34
Placo	24,8	30,54
Incinerable	161,6	170,34
Non incinérable	97,2	83,42
Carton	27,38	31,54
Végétaux	303,6	292,26

	Aimargues	
	2012	2013
Gravats	799,28	879,67
Ferraille	19,66	21,06
Bois	262,87	248,26
Placo	67,22	89,56
Incinerable	349,64	338,86
Non incinérable	318,96	305,46
Carton	49,2	48,36
Végétaux	574,82	561,62

		Beauvoisin	
		2012	2013
Gravats	2116,3	2193,27	
Ferraille	56,92	36,32	
Bois	421,42	415,26	
Placo	106	106,34	
Incinerable	448,76	446,52	
Non incinérable	352,84	332,38	
Carton	69,82	67,68	
Végétaux	1282,66	1280,14	

		Vauvert	
		2012	2013
Gravats	1943,33	1897,318	
Ferraille	79,18	115,26	
Bois	381,73	392,38	
Placo	76,08	65,86	
Incinerable	372,04	381,98	
Non incinérable	711,88	658,6	
Carton	71,16	72,18	
Végétaux	912,66	874,62	

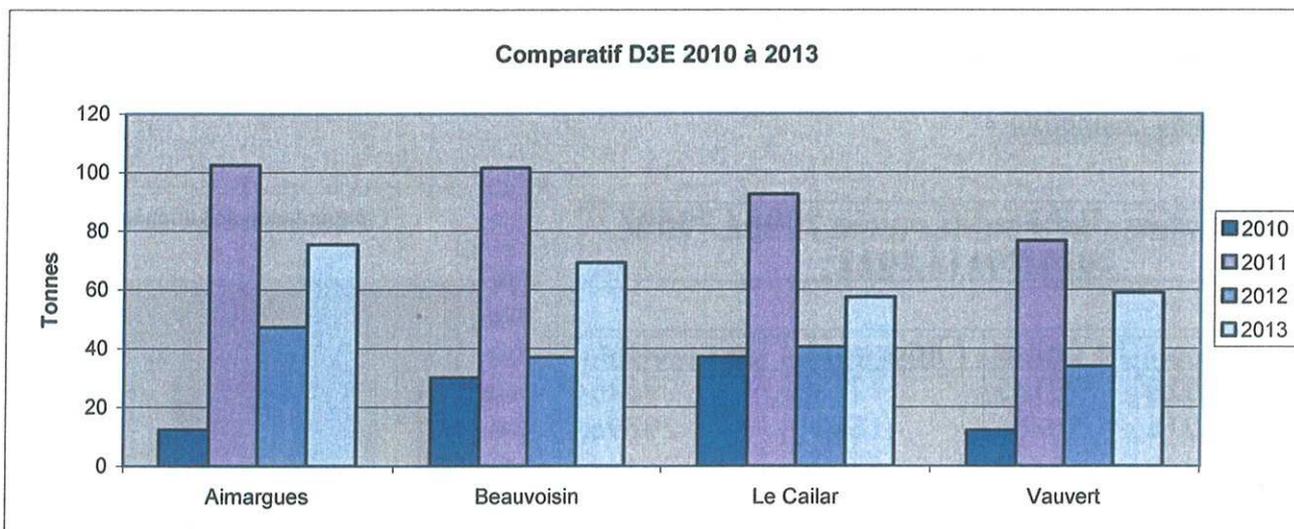
CCPC			
	2012	2013	Evolution
Gravats	4858,91	4970,258	111,35
Ferraille	168,34	188,12	19,78
Bois	1212,08	1214,24	2,16
Placo	274,1	292,3	18,20
Incinerable	1232,04	1337,7	105,66
Non incinérable	1480,88	1379,86	-101,02
Carton	217,56	219,76	2,20
Végétaux	3073,74	3008,64	-65,10



5) Les Apports 2013 des DEEE (OU D3E)

On peut constater une baisse des tonnages des D3E en déchèterie alors que le nombre d'entrants est stable, voire s'accroît sur certaines communes. Le vandalisme est fréquent dans les déchèteries où les conteneurs maritimes des D3E sont ciblés et fréquemment pillés pour la revente du fer et du cuivre.

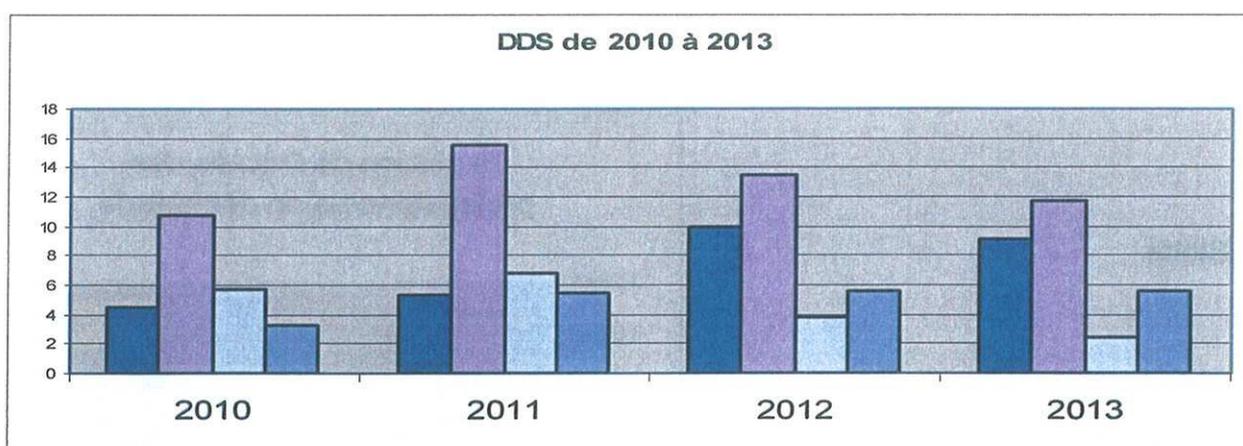
Comparatif D3E 2010 à 2013 en tonnes				
	2010	2011	2012	2013
Aimargues	12,35	30,1	37,08	12,12
Beauvoisin	102,52	101,5	92,45	76,64
Le Cailar	47,3	36,95	40,56	33,91
Vauvert	75,39	69,21	57,46	59,00



6) Les enlèvements DDS en déchèterie

Tableau comparatif enlèvement (en tonne) DDS 2010/2011/2012/2015

	2010	2011	2012	2013
Vauvert	4.51	5.31	9.920	9,08
Beauvoisin	10.74	15.55	13.52	11,74
Le Cailar	5.72	6.78	3.81	2,48
Aimargues	3.34	5.42	5.62	5,55
Total	24.31	33.06	32.87	28,86



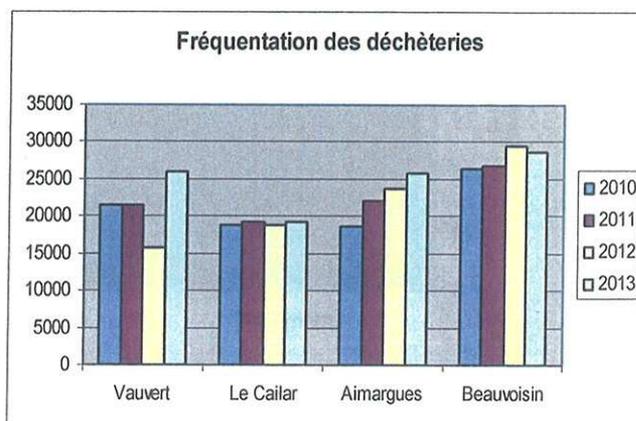
Les DDS, comme les D3E, subissent une baisse par rapport à l'année 2012.
Les conteneurs maritimes sont, dans toutes les déchèteries, fréquemment détériorés.

7) Fréquentation des usagers en déchèterie

Tableau comparatif

**Fréquentation déchèteries année 2008/ 2009/
2010 2011/ 2012**

	Vauvert	Le Cailar	Aimargues	Beauvoisin
2008	26828	18143	12130	29528
2009	16214	19766	15131	29795
2010	21448	18757	18694	26444
2011	21528	19273	22117	26742
2012	15771	18836	23723	29517
2013	26036	19298	25692	28575



8) L'accès des professionnels en déchèterie

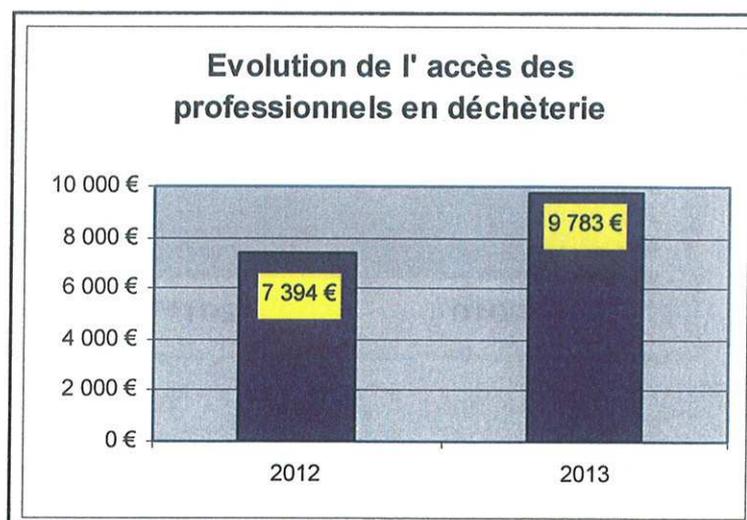
Afin de limiter le risque d'impayés, nous avons modifié le fonctionnement d'encaissement de l'accès des professionnels en déchèterie en Juillet 2011.

Un passage obligatoire au service Environnement de la Communauté de Communes, 706 Avenue Ampère à Vauvert permet d'y acheter des carnets de tickets pré-payés dont les couleurs correspondent aux déchets à jeter.

Bien que les chiffres soient en baisse, cela reste aléatoire car des carnets de 10 tickets sont achetés et remis au gardien lors des dépôts en déchèterie. Le renouvellement des achats de tickets est donc effectué par l'entreprise au terme de ses dix apports, les tickets n'ayant pas de date de validité.

Rappel

2012	7 394 €
2013	6 006 €
Evolution	-1 388 €



9) Ramassage des encombrants en porte à porte

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar	Total
2008	167	349	241	304	174	1235
2009	175	371	256	321	239	1362
2010	146	358	236	369	244	1353
2011	180	346	295	419	222	1462
2012	193	399	319	370	232	1513
2013	208	415	303	380	174	1480

A ces chiffres il convient d'ajouter l'ensemble des habitats verticaux dont l'enlèvement est systématique les semaines paires du calendrier.

On constate une légère baisse au niveau de la collecte d'encombrants, on peut l'associer aux problèmes économiques actuels.

Il est possible que les résidents jettent moins ou investissent moins.

En parallèle, les sites internet tels que « Leboncoin », les vides greniers, les puces se banalisent et de plus en plus de gens préfèrent mettre en vente à bas prix des encombrants qui étaient jetés les années précédentes.

10) Ramassage des déchets verts en porte à porte

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar	Total
2008	171	398	390	336	284	1579
2009	136	373	362	372	272	1515
2010	137	416	417	364	306	1640
2011	148	437	401	391	253	1630
2012	135	391	500	423	317	1766
2013	140	398	376	361	323	1598

Une baisse de - 168 RDV par rapport à 2012 qui peut s'expliquer par moins d'espaces verts extérieurs chez les particuliers et dans les collectivités par souci d'économie d'eau

Projets 2014

- Nouveau marché de collecte des déchets, évacuation des bennes de déchèterie, collecte des colonnes à verre à compter du 1^{er} septembre 2014
- Poursuite de la sécurisation des déchèteries
- Participation à la mise en place d'abris conteneurs afin d'améliorer la qualité de vie des habitats verticaux



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : SPANC

Missions

- Contrôle diagnostic des installations existantes
- Contrôle de fonctionnement tous les 4 ans des installations existantes
- Contrôle des installations neuves lorsqu'un permis de construire ou une réhabilitation a été instruit
- Vérification de l'équilibre du budget

Réalisations 2013

- L'année 2013 avait pour objectif de terminer le diagnostic des installations d'assainissements non collectifs et de continuer les visites de bon fonctionnement.
- Le technicien a été confronté à un fort taux d'absentéisme pour les visites diagnostics d'administrés sur la commune de VAUVERT.
- Les visites de fonctionnement ont été réalisées sur l'ensemble des communes de la Communauté.
- Les personnes absentes et/ou qui ont refusé ont été déclarées non conformes. La facturation a précédé les envois des rapports.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problème de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique.
- Afin d'aider le fonctionnement du SPANC, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué des subventions sur la base du nombre de visites effectuées en 2012.
- Le budget a bien été équilibré.

Ressources

Budget

- **Section de fonctionnement**

Dépenses prévisionnelles 37487.00€ Réalisé 35581.16€

Recettes prévisionnelles 37487.00€ Réalisé 42323.55€

- **Section de d'investissement**

Dépenses prévisionnelles 10185.72€ Réalisé 2307.12€

Recettes prévisionnelles 10185.72€ Réalisé 10185.72€

- **Redevances**

Prévisionnel 33787.45€ Réalisé : 37770.00€

Nombre d'agents : 1

Chiffres Clés

- 31 diagnostics
- 11 installations neuves
- 255 fonctionnements

Projet 2014

- Acquisition d'un nouveau logiciel métier qui permettra de réaliser des rapports. De plus, certains services pourront avoir accès aux données et pourront ainsi visualiser le parc d'assainissement non collectif sur le Système d'Information Géographique.
- Une tablette informatique qui permettra de renseigner sur le terrain les informations suite à la visite afin d'établir un rapport et la facturation.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Service : EMPLOI – FORMATION – INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de ses missions de développement économique, l'EPCI a compétence en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles.

Pour ce faire, le service travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels du territoire : Pôle Emploi, Unité Territoriale de la DIRRECTE, Direction du Développement Economique et de l'Emploi et Direction de l'Insertion du Conseil Général du Gard, organismes consulaires, ...

Missions

Les missions du service sont déclinées en trois axes principaux :

- L'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté.
- La formation et la qualification professionnelle des publics.
- Le développement de l'emploi au travers du soutien à l'installation et au développement d'entreprises en Petite Camargue.

Ressources

Budget global de fonctionnement du service

Dépenses : 445 663,77 € - Recettes : 251 604,78 €

Nombre d'agents

2 agents pour 1,9 ETP au total.

Réalisations 2013

1 - L'insertion professionnelle

2013 : Dépenses = 429 583,48 € - Recettes = 251 604,78 €

1.1 - Le soutien aux structures et dispositifs locaux de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue (MDEE)

BR 2013 : Dépenses = 126 713,68 € - Recettes = 2 832,30 €

- Etablissement et suivi de la convention annuelle avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Petite Camargue tenant compte des missions qui lui sont confiées au travers d'axes d'actions clairement identifiés et des moyens afférents octroyés, conformément à la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants, conformément au cahier des charges national des Maisons de l'Emploi, de l'objet de l'association tel que défini dans ses statuts et de la convention annuelle :
 - o Axe 1 : développer une stratégie territoriale partagée,
 - o Axe 2 : participer à l'anticipation des mutations économiques,
 - o Axe 3 : contribuer au développement de l'emploi local,
 - o Axe 4 : réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi,
 - o Axe 5 : accueillir et orienter les personnes en recherche d'emploi.
- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association, au comité technique de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise ainsi qu'aux réunions spécifiques aux différentes actions conduites par la MdEE : forums emploi, marketon....

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays Vidourle Camargue (PLIE)

BR 2013 : Dépenses = 24 769,14 € - Recettes = 6 632,64 €

- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association, et au dispositif PLIE au sein de la Maison de l'Emploi,
- Participation au comité technique,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants :
 - o Des actions d'accompagnement : Animation et consolidation des 3 actions d'accompagnement vers l'emploi « Chargé Emploi Formation » couvrant les territoires Communauté de communes de Petite Camargue, Communauté de communes Terre de Camargue, et partie Nord (communauté de communes du Pays de Sommières et les communes adhérentes d'Aigues-Vives, Aubais et Vergèze),
 - o Des actions de mise en situation de travail : Maintien du partenariat avec les chantiers d'insertion intervenant sur le territoire du PLIE,
 - o Des actions d'aide au retour à l'emploi
 - Poursuite de l'action « Chargée de Relations Entreprises » en vue du développement du partenariat avec les entreprises locales pour favoriser le retour à l'emploi stable et durable des participants du PLIE,
 - Reconduction de l'enveloppe « Aide à la mobilité » qui permet de mettre à disposition des participants PLIE de l'ensemble du territoire du PLIE, des jours de location de véhicule auprès du centre socioculturel Calade pour les déplacements liés à une reprise d'activité professionnelle (entretien d'embauche, contrat de travail...)
 - Développement de l'enveloppe « Aide individuelle » pour développer la mobilité géographique et la qualification des participants par le financement de modules de formations adéquates.

La Mission Locale Jeunes de Petite Camargue (MLJ)

BR 2013 : Dépenses = 52 713 € - Recettes = 16 558,14 €

- Etablissement de la convention annuelle avec la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue stipulant les missions et les moyens afférents octroyés,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants, conformément au cahier des charges national des MLJ, de l'objet de l'association tel que défini dans ses statuts et de la convention annuelle :
 - o Repérage, accueil, information et orientation des jeunes du territoire de la Communauté de communes de Petite Camargue,
 - o Accompagnement dans la mise en œuvre des parcours d'insertion dans une approche globale prenant en compte l'ensemble de ses composantes : vie quotidienne, logement, santé...
 - o Actions pour favoriser l'accès à l'emploi, notamment d'actions dans le cadre des dispositifs de formation alternée ou d'insertion par l'activité économique,
 - o Expertise et observation du territoire,
 - o Ingénierie de projet et animation locale, visant entre autre, la mobilisation des acteurs locaux dans une démarche d'appropriation d'un outil de développement local au service des jeunes.
- Participation au comité de pilotage du dispositif CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), accompagnement renforcé proposé aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle,

Pôle Emploi

BR 2013 : Dépenses = 187 249,92 € - Recettes = 187 737,03 €

Cette agence d'une quarantaine d'agents apporte ses services aux employeurs et demandeurs d'emploi du sud gardois : Communautés de communes de Petite Camargue, Terre de Camargue et Rhône Vistre Vidourle, quel que soit le secteur d'activité.

1.2 - L'action PLIE Chargé Emploi Formation – territoire Petite Camargue

BR 2013 : Dépenses = 38 137,74 € - Recettes = 37 844,67€

Suite à l'appel d'offre 2013 du PLIE Vidourle Camargue, la Communauté de Communes de Petite Camargue a porté l'action Chargé Emploi Formation pour son territoire.

Cette action a permis

- l'accompagnement de 64 participants dans leurs démarches de retour à l'emploi.
- 279 étapes de parcours ont été mises en place dont, principalement
 - 72 emplois de courte durée dans les secteurs marchands et non marchands,
 - 18 actions de formation qualifiante,
 - 95 actions d'aide à la recherche d'emploi (évaluation en milieu de travail, participation aux recrutements par simulation, aux forums emploi...)
 - 18 sorties de l'action dont 7 sur emploi durable et 5 participants en étape de sortie positive au 31 décembre.
- Parmi ces participants
 - 16 résident à Aimargues, 1 à Aubord, 2 à Beauvoisin, 3 à Le Cailar, 28 à Vauvert (dont 29 en zone CUCS,
 - 70,3 % sont des femmes,

- 43,75 % sont âgés de 26 à 40 ans, 12,5 % de 41 à 45 ans, 14,06 % de 46 à 49 ans et 29,68 % de plus de 50 ans,
- 37,5 % ont un niveau scolaire au CAP/BEP, 32,81 % ont un niveau CAP/BEP, 17,18 % sont de niveau bac et 12,5 % de niveau supérieur au bac.

2 - La formation et la qualification professionnelle des publics

BR 2013 Axe 2 : Dépenses = 5 255,09 € - Recettes = 0 €

Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP)

BR 2013 : Dépenses = 4 002,35 € - Recettes = 0 €

- Suivi de la mise à disposition des locaux et des moyens afférents : télécommunication, fluides... avec les services techniques intercommunaux,
- Suivi de l'activité.

L'antenne vauverdoise du CFPPA du Gard : Centre de formation et Centre de bilan et de conseil en ressources humaines

BR 2013 : Dépenses = 1 252,74 € - Recettes = 0 €

- Suivi de la mise à disposition des locaux avec les services techniques intercommunaux : travaux et aménagement nécessaires à la poursuite de l'activité : mise en accessibilité des locaux, travaux d'électricité, rénovation des salles de cours (peintures...)
- Suivi de l'activité du centre de formation.

3 - L'accompagnement des entreprises du territoire dans leurs process de gestion des ressources humaines

BR 2013 Axe 3 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €

Le contrat de service qualité avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et Pôle Emploi a permis en 2013 d'accompagner l'installation de l'enseigne Intermarché à Vauvert sur le volet de ses recrutements.

Ainsi, la cellule opérationnelle a montré sa réactivité puisqu'en un mois, les besoins de l'employeur ont été définis et les outils et dispositifs correspondant aux attentes ont pu être mobilisés (notamment au travers de la méthode de recrutement par simulation, permettant de vérifier les aptitudes requises pour le poste et ainsi d'ouvrir l'accès à l'emploi y compris de personnes sans expérience ou formation), les candidatures proposées et les entretiens d'embauche réalisés par l'employeur.

La direction d'Intermarché a reconnu la qualité du travail fourni et les avantages de cette concertation entre les différents services de l'emploi du territoire.

Au final

- 80 % des personnes recrutées sont issues du territoire intercommunal : 25 de Vauvert, 2 de Beauvoisin, 2 d' Aimargues, 3 de Le Cailar.
- sur les 20% restant, 10 % résident sur Aigues Mortes, St Laurent d'Aigouze ou Gallargues. Les 10% restant concernent les postes de cadres (recrutés jusqu'à Fournès).
- 50% des personnes recrutées concernent des demandeurs d'emploi de longue durée.

Bilan développement durable

- Mise en cohérence des objectifs de développement économique du territoire avec l'insertion professionnelle du public.
- Soutien aux dispositifs locaux à vocation d'insertion professionnelle, validés par les politiques publiques générales.

Projets 2014

- Reconduction des conventions annuelles d'objectifs avec l'association Maison de l'Emploi et de l'Entreprise pour la gestion des deux dispositifs PLIE et MdEE, et avec la Mission Locale Jeunes.
- Portage de l'action PLIE Chargé Emploi Formation pour le territoire intercommunal,
- Poursuite du contrat de service qualité auprès des entreprises,
- Poursuite du soutien aux dispositifs locaux de formation professionnelle.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du Service : TOURISME

La Communauté de Communes de Petite Camargue a pour compétence obligatoire le développement économique de son territoire. Parmi les secteurs de l'économie, l'EPCI a rapidement identifié celui du tourisme comme l'une des clés de voûte d'un développement économique respectueux du territoire de la Petite Camargue.

Associée à un objectif de développement durable, c'est une politique territoriale touristique ambitieuse qui est mise en place afin de faire du tourisme un véritable outil de développement économique et d'attractivité de l'E.P.C.I., tout en respectant son environnement et son identité.

Missions

Les objectifs généraux de structuration, qualification, professionnalisation, développement de l'offre touristique et mise en adéquation avec la demande afin de labelliser et valoriser une micro destination « Nature et Terroir », ont été formalisés par un schéma directeur intercommunal quinquennal de l'économie du tourisme et des loisirs.

Ainsi pour la période 2010-2015, les objectifs sont déclinés en 3 axes transversaux :

- 1- La professionnalisation et la mise en réseau des acteurs locaux,
- 2- L'accompagnement des porteurs de projet,
- 3- La promotion et la communication de la micro destination « Nature et Terroir » Camargue Costières.

Eux-mêmes déclinés au travers de 8 axes thématiques :

- 1- Développer les itinéraires de découverte,
- 2- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et identitaire,
- 3- Faire émerger une offre agritouristique organisée et qualifiée,
- 4- Développer et qualifier l'hébergement,
- 5- Développer le tourisme fluvial,
- 6- Développer les marques afférentes à « Bienvenue au Pays »,
- 7- Développer l'accueil des camping-cars,
- 8- Impulser une offre de pêche de loisirs et une offre équestre.

Ressources

Budget global de fonctionnement du service

- Dépenses de fonctionnement : 545 263,46 €
- Recettes de fonctionnement : 391 670,41€ (taxe de séjour, séjours au centre d'hébergement, redevances portuaires, remboursements des charges de personnel mis à disposition...).

Nombre d'agents

10 agents, dont 1 mis à disposition, pour 7,45 ETP au total, répartis comme suit :

- Personnel administratif du service : 1,70 ETP (1ETP + 0,70 ETP) + 1 contrat d'apprentissage (2 mois en 2013)
- Centre d'hébergement La Petite Camargue : 1 ETP de responsable + 0,87 ETP agent d'accueil + 0,65 ETP veilleur + 0,70 ETP gardien (+ le personnel mis à disposition par le service restauration scolaire pour le service et l'entretien du bâtiment)
- Port de plaisance : 1,63 ETP (3 agents)
- Mise à disposition auprès de l'Office de Tourisme : 1 ETP

Réalizations 2013

Déclinaison du schéma directeur en un plan d'action pour l'année 2013

Axe transversal 1 - Mise en réseau des acteurs locaux

(BR 2013 Axe transversal 1 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €)

La mise en réseau des acteurs locaux touristiques se fait via les projets de structuration et qualification de l'offre territoriale. Elle se concrétise pour l'instant soit par filière, telle que celle des manades de taureaux ouvertes au public ou les caves et caveaux viticoles ou par thématique comme celle de la randonnée.

Deux plans de formation ont été mis en place pour 2013 :

- le 1^{er} avait pour objectif de continuer le travail mené au niveau du Plan Qualité Manades (c'est la 3^{ème} session)
- le 2^{ème} avait pour objectif de sensibiliser les viticulteurs pour les amener à s'engager dans une démarche œnotouristique. Le souhait était de pouvoir créer un groupe de travail qui aurait permis, au territoire de Petite Camargue, de se positionner véritablement dans une démarche d'offre touristique basée sur la diversité de ses vignobles et paysages.

Axe transversal 2 - Accompagnement des porteurs de projets

(BR 2013 Axe transversal 2 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €)

Aucune demande car les porteurs de projet s'orientent directement vers les organismes financeurs tels le GAL Vidourle Camargue ou via leur syndicat, notamment pour les viticulteurs. Pourtant le rôle de la Communauté de communes est important dans ce domaine et elle se doit d'être la structure de référence, pour déterminer, dans un 1^{er} temps, la fiabilité des projets qui concernent son périmètre en matière touristique et d'assurer par ce biais, dans un second temps, la pertinence, l'accompagnement et coordination de ces projets issus des acteurs locaux privés.

Axe transversal 3 - Communication et promotion du territoire

(BR 2013 Axe transversal 3 : Dépenses = 7 792,94 € - Recettes = 0 €)

⇒ Conception et édition de brochures touristiques (BR 2013 Dépenses = 6 764,12 €)

Conception et impression du guide découverte 2013 et retraitage des brochures thématiques historiques des villages

⇒ Participation à la gestion du site Internet de l'office de tourisme (BR 2013 Dépenses = 594,41 €)

⇒ Participation au salon de la randonnée à Lyon (BR 2013 Dépenses = 434,41 €)

Continuation du partenariat établi avec l'ADRT (Agence de Développement et Réservation Touristique) du Gard. Participation de la Communauté de communes en tant que représentante de la partie sud gardoise du département et de la partie sud du Pays Vidourle Camargue. Comme les années précédentes, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue a assuré, du 22 au 24 mars 2013, la promotion de la Camargue gardoise et plus particulièrement de la Petite Camargue, au salon du Randonneur à Lyon.

Axe thématique 1 - Développement des itinéraires de découverte

(BR 2013 Axe thématique 1 : Dépenses = 8 522,90 € - Recettes = 0 €)

1.1 Itinéraires de promenade et randonnée pédestres, équestres et à vélo

Extension et requalification du réseau

(BR 2013 Action 1-1 : Dépenses = 2 227,55 €)

1-1-1- L'ouverture et requalification des sentiers

L'étude de la requalification et de l'élargissement de notre schéma intercommunal de promenade et randonnée est arrivée à sa 3^{ème} et dernière phase. Juin 2013 a été le mois de la liquidation judiciaire de la société GEO SCOP mandatée par la Communauté de communes pour réaliser ce projet. Le quasi transfert de l'ancienne équipe de GEO SCOP à la société coopérative OXALIS a permis d'assurer, sans presque aucune discontinuité, le travail déjà entrepris.

1/ Déclinaison des travaux à effectuer en 4 lots :

- Dé-balisage et balisage des sentiers
- Travaux de débroussaillage et réouverture des sentiers
- Aménagement du site Les Costières de la Laune et traitement de l'assise des sentiers
- Fourniture et pose des équipements signalétiques

2/ Réunion de la Commission MAPA le 06/11/2013 pour le choix des prestataires

Résultat : 1 prestataire différent pour chaque lot.

Le démarrage de certains lots s'est effectué en fin d'année 2013. L'ensemble devrait être finalisé pour fin février 2014 au plus tard.

1-1-2- La promotion de ces sentiers

Conception et édition du cartoguide.

A la fin de l'été nous avons reçu une proposition du Président de Nîmes Métropole pour que nos deux collectivités travaillent ensemble sur l'édition d'un cartoguide commun. En accord avec le service Espaces Naturels du Conseil Général du Gard et l'ADRT (Agence de Développement et Réservation Touristique) du Gard, nous valoriserions ainsi les Costières et la Petite Camargue sur nos 2 territoires.

Cela signifie que seront englobées dans cette nouvelle édition les communes de Saint Gilles et Générac.

➤ **Entretien et gestion du réseau de sentiers** (BR 2013 Action 1-2 : Dépenses = 0 €)

Attente des travaux d'aménagement pour réaliser les travaux d'entretien du réseau de promenade et randonnée. Toutefois le service Tourisme, en lien avec le service Technique, veille à la sécurisation de des itinéraires et à une bonne praticabilité de ceux-ci et intervient lorsque c'est nécessaire.

1-1 Boucle cyclotouristique (BR 2013 Action 1-2 : Dépenses = 6 295,35 €)

Le 10/12/2013, la pose du jalonnement de la boucle cyclotouristique des Costières a été finalisée par la société Signaux Girod de Baillargues pour les parties sous gestion communale et par l'Unité Territoriale de Vauvert pour les parties sous gestion départementale.

Ce parcours de 23 km de routes "partagées" entre vélos et autos s'ajoutent ainsi aux 17 km de la boucle cyclotouristique de la Camargue gardoise et aux 5 km de la Voie Verte pour former une boucle complète de 45 km.

La boucle cyclotouristique des Costières offre un itinéraire à faible trafic et vitesse limitée.

1-2 Projet d'implantation d'un train touristique en Petite Camargue

(BR 2013 Action 1-3 : Dépenses = 0 €)

Suite à de premiers contacts en 2008, le porteur du projet d'implantation d'un train touristique sur l'ancienne ligne ferroviaire reliant Saint Gilles à Le Cailar a repris contact avec l'EPCI après l'obtention de l'avis favorable donné par RFF au projet. En 2013, le service Tourisme a œuvré à étudier la faisabilité de ce type de projet par le rapprochement et le recueil d'informations auprès de RFF et de collectivités ayant mis en place ce type d'équipement et avec la mairie de Saint Gilles, autre collectivité concernée par le projet.

Axe thématique 2 - Préservation et valorisation du patrimoine bâti et identitaire

(BR 2013 Axe thématique 2 : Dépenses = 173,90 €- Recettes = 0 €)

2-1 Événement « Journées Européennes du Patrimoine » des 14 et 15 septembre 2013

(BR 2013 Action 2-1 : Dépenses = 173,90 €)

- Réalisation en interne d'un dépliant sous forme de programme recensant l'ensemble des propositions en Petite Camargue : ouverture de monuments, animations...
- Propositions d'animations patrimoniales complémentaires avec l'Office de Tourisme et ses partenaires : 3 visites commentées (Aimargues, Vauvert et Le Cailar)

Axe thématique 3 - Emergence d'une offre agritouristique organisée et qualifiée

(BR 2013 Axe thématique 3 : Dépenses = 12 040,34 €- Recettes = 4 119,50 €)

3-1 Poursuite du Plan Qualité Manades

(BR 2013 Action 3-1 : Dépenses = 7 040,85 € - Recettes concernant l'édition du cartoguide et la création du Site Internet = 4 119,50 €)

2013 a été l'année de la finalisation de la mise en place des outils de communication des manades engagées dans la démarche qualité de la Communauté de communes et celle également de la poursuite du plan Marketing du réseau des manadiers constitué en association loi 1901.

Outils de communication

Mise en ligne du Site Internet : www.destinationcamargue.fr, mis à disposition par la Communauté de communes à l'association Destination Camargue - Pays de Taureaux.

Outil de promotion

- Participation au MAP Pro à Paris, 1^{er} salon international destiné exclusivement aux professionnels accueillant des groupes et qui s'est déroulé le 08 et 09 octobre 2013. Les contacts ont été moins nombreux que l'an passé mais beaucoup plus intéressés par l'offre des manadiers. Le book commercial, conçu et édité à cette occasion, a été un facilitateur pour attirer les clients et un gage de professionnalisme des manadiers (8 manades – 3 propositions tarifées valables pour l'ensemble du réseau).

Outil de labellisation

- Travail entrepris fin juillet, à la demande du Comité Régional du Tourisme – Service Développement Sud de France, sur la faisabilité de la création d'un label Sud de France Manades. La Communauté de communes sert dans cette approche de référent et moteur à la démarche grâce à son expérience et à son projet pilote.

- Rencontre à Montpellier, avec le Service Développement Sud de France et le Service Marketing du Comité Régional du tourisme, pour présenter le book commercial des manadiers. Réunion très constructive et reconnaissance du travail engagé par la Communauté des communes depuis de nombreuses années.

Professionnalisation des manadiers

Mise en place de la 3^{ème} session de formation. Celle-ci était axée sur l'élaboration d'un plan Marketing, faisant suite à l'élaboration d'un plan de communication et à la création d'un réseau organisé autour d'une démarche qualité, portée par le territoire de la Petite Camargue.

3-2 Tourisme Vigneron

(BR 2013 Action 3-2 : Dépenses = 3 509,28 € – Recettes = 0 €)

En début d'année 2013 la Communauté de communes a organisé les 1^{ères} rencontres oenotouristiques sur son territoire et a fait appel pour cela à un cabinet de conseil en Tourisme pour les vignerons : AOC Tourisme.

L'objectif

- Croiser leurs demandes, leurs besoins avec les attentes liées au Tourisme vigneron,
- Etablir ensemble un plan d'actions qui soit à la fois commun et adapté à la stratégie oenotouristique départementale et régionale

Etant fort peu nombreux à se mobiliser pour cette journée, les 7 journées de travail prévues ont été orientées sur :

- Le montage de produits touristiques oenotouristiques dont certains couplés avec les manades, en vue du MAP Pro à Paris. 3 viticulteurs se sont réellement mobilisés pour participer à l'élaboration de ces packages
- L'élaboration d'une route virtuelle « Vins et Taureaux », première ébauche d'une véritable route qui peut être le support d'une découverte des savoir-faire des viticulteurs et manadiers.

Démarche de sensibilisation des restaurateurs à la démarche Restaurants et Vins en Vallée du Rhône

3-3 Edition d'une plaquette « Plaisirs de vin »

(BR 2013 Action 3-3 : Dépenses = 1 490,21 €)

Réalisation d'un dépliant recensant les événements et animations proposés par les viticulteurs pour la saison 2013.

Axe thématique 4 - Développement et qualification de l'hébergement

(BR 2013 Axe thématique 4 : Dépenses de fonctionnement = 226 417,52 € - Recettes = 266 190,20 €)

4-1 Gestion et exploitation du centre d'hébergement de groupes La Petite Camargue

(BR 2013 Action 4-1 : Dépenses de fonctionnement = 226 417,52 € - Recettes = 266 190,20 €)

4-1-1 : Bilan d'activité

	2013	2012	2011
Universités	54	77	94
Lycées	176	348	0
Collèges	1079	1933	1966
Ecoles primaires	1526	839	1100
Stages sportifs	377	403	251
Colonies de vacances	0	0	219
Groupes adultes (événements familiaux, entreprises)	1544	800	679
Personnes handicapées	1308	1604	1436
Gendarmes	297	0	0
Echanges internationaux	220	0	0
Total des nuitées	6581	6 004	5 745

4-1-2 : Programme de travaux

Objectif 1 : Remise en état du centre

- Réfection de 5 chambres (peinture et carrelage salles de bains/WC)

Objectif 2 : Elargissement des cibles clientèle

- Les publics handicapés : Mise aux normes 4 handicap du système de sécurité incendie du bâtiment du centre d'hébergement. Ces travaux ont obtenu un cofinancement à hauteur de 44 % par les fonds européens LEADER.

Les deux autres objectifs (maîtrise de coûts énergétiques et requalification du site) seront programmés ultérieurement.

4-2 Accompagnement des prestataires d'hébergements marchands : les propriétaires de gîtes et meublés

(BR 2013 Action 4-2 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €)

⇒ Réalisation d'une réunion d'information sur la réglementation et les opportunités de développement de l'activité auprès des propriétaires de gîtes et meublés en partenariat avec la DIRECCTE Languedoc-Roussillon, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue, Gîtes de France et Clévacances.

⇒ Création d'un guide pratique des locations saisonnières reprenant les thèmes et conclusions de la réunion.

Axe thématique 5 - Développement du tourisme fluvial

(BR 2013 Axe thématique 5 : Dépenses de fonctionnement = 94 358,97 € - Recettes = 50 003,90 €)

5-1 Exploitation et gestion du port de plaisance de Gallician

(BR 2013 Action 5-1 : Dépenses = 60 823,99 € - Recettes = 50 003,90 €)

La reprise de la gestion du port par le service Tourisme depuis 2010 a pour objectif de faire de cet équipement un outil structurant du tourisme sur le territoire intercommunal. Ainsi, si les différents projets touristiques portés par l'EPCI s'articulent ou prennent appui sur cet équipement, le port lui-même se réoriente vers le tourisme par la baisse progressive du nombre de contrats d'amarrage annuels au profits des escales de bateaux de location et de péniches hôtels et l'amélioration des services délivrés par la capitainerie aux différents usagers (plaisanciers, randonneurs, camping-caristes, cyclotouristes...).

5-1-1 : Bilan d'activité

Le port de plaisance de Gallician offre 41 places réparties comme suit : 31 places pour des bateaux de moins de 15 m dont 13 places pour les escales, 9 places pour des bateaux de plus de 15 mètres et 1 emplacement réservé aux péniches hôtel.

En 2013, ont été enregistrés :

- 25 bateaux en contrats d'amarrage à l'année et 11 en hivernage,
- 385 nuitées en escales (344 nuitées en 2012) dont 227 pour des escales d'une nuit (201 en 2012) et 158 pour des escales supérieures à 7 jours et inférieures ou égales à un mois (143 en 2012),
- 77 accostages d'1 ou 2 heures pour déjeuner ou aller à la cave pilote de Gallician (73 en 2012).
- Péniches hôtels : 1 contrat à l'année et 44 escales en saison,

Soit un taux de remplissage global du port de 78,77 % (90,99 % en 2012, baisse liée à la vente de bateaux occupant un poste à l'année, non remplacés en vue des travaux) : 19 % en terme de passages (17 % en 2012) et de 85,90 % en terme de contrats annuels et hivernage (100 % en 2012).

63,77 % des plaisanciers sont étrangers (60,85 % en 2012) : 33,22 % proviennent de l'Union Européenne (39,57 % en 2012) et 30,57 % sont hors Union Européenne (Suisse principalement) (21,28 % en 2012) et sont originaires de France (39,15 % en 2012).

5-1-2 : Communication

Parution sur les supports de communication de l'Office de Tourisme de Vauvert et de petite Camargue (guide 2013 et site Internet), du Comité Départemental du Tourisme (Brochure Tourisme fluvial) et sur le guide des plaisanciers 2013.

5-2 Valorisation, animation et mise en tourisme de l'équipement

(BR 2013 Action 5-2 : Dépenses = 33 534,98 €)

➤ Point d'information touristique

Gestion des stocks et réassort de la documentation.

➤ Salle d'exposition

8 expositions (Peinture, photographie) d'une durée moyenne d'un mois ont été accueillies à la capitainerie du port.

➤ Accueil de manifestations

- Accueil en janvier de deux concentrations cyclotouristiques : concentration départementale annuelle du comité départemental de cyclotourisme du Gard et sortie du club de Milhaud : accueil et retour des participants à la capitainerie, point de départ des itinéraires cyclistes.

5-3 Projet « 8 ports exemplaires en réseau sur le canal du Rhône à Sète »

(BR 2013 Action 5-3 : Dépenses = 0 €- Recettes = 0 €)

Ce projet a été labellisé Ports exemplaires en novembre 2011. La maîtrise d'ouvrage en a été confiée au Conseil général du Gard. Cette labellisation a permis de lancer en 2012 une étude à l'échelle du canal afin d'établir un diagnostic de l'existant, de définir les pistes de développement du projet et les actions à mener.

Le port de Gallician a été repéré comme un point essentiel du développement du projet de par sa situation géographique pivot entre les différentes branches du canal. De même, l'organisation cohérente des services de la communauté a été soulignée. En effet, c'est le seul équipement portuaire qui est intégré dans une réflexion globale de développement touristique (compétence tourisme intercommunale et gestion de l'équipement par ce service).

Le Conseil général a désigné en 2013 une animatrice du projet.

5-4 Opération de requalification et de mise en tourisme du port : réalisations des études préalables lancement de la mission de maîtrise d'œuvre

(BR 2013 Action 5-3 : Dépenses d'investissement = 89 580,99 €- Recettes = 70 160 € (subventions perçues 12 000 € + subventions en attente de perception pour 2014 : 58 160 €))

En 2012, les Elus communautaires ont décidé l'engagement d'un plan de requalification et de mise en tourisme du port.

Suite à la mission d'étude et d'assistance lancée en 2012, 2013 a vu la réalisation des études complémentaires (études environnementales, géotechniques, topographiques et bathymétriques) et le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre. Ces études ont reçu le soutien financier du Conseil général du Gard et des fonds Leader sur la base de la participation du port au projet « 8 ports exemplaires sur le canal du Rhône à Sète ».

5-5 Développement d'une offre touristique au départ du port

(BR 2013 Action 5-4 : Dépenses = 0 €- Recettes = 0 €)

5-5-1 Accueil d'activités commerciales

Les démarches de prospections engagées en 2011 ont abouti fin 2012 au contact avec un porteur de projet souhaitant installer une plateforme de location d'une vingtaine de bateaux au port de Gallician. Ses attentes et besoins d'installation ont été définies et intégrées dans la définition du projet de requalification et de mise en tourisme du port.

5-5-2 Via Rhône

Le Conseil général a lancé fin 2013 la réalisation de la Via Rhône sur le tronçon port de Gallician – Tour Carbonnière. Le cabinet de maîtrise d'œuvre et les services de la Communauté de communes ont travaillé à la mise en concertation des deux projets Via Rhône et requalification du port. Fin des travaux prévue pour mars 2014.

Axe thématique 6 - Développement des marques afférentes à « Bienvenue au pays »

(BR 2013 Axe thématique 6 : Dépenses = 0 €- Recettes = 0 €)

6-1 Poursuite de la sensibilisation des cafetiers au label « Cafés de pays » sur les communes non concernées (Aimargues, Aubord et Beauvoisin)

(BR 2013 Action 6-1 : Dépenses = 0 €)

6-1-1 Dans le cadre de notre partenariat avec l'ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique du Gard)

Continuation du travail mené avec la chargée de mission Tourisme de détachée sur le Pays Vidourle Camargue, afin de mettre en exergue la spécificité territoriale des cafés labellisés en Camargue gardoise. Cela s'est traduit par des réunions de travail avec les cafetiers pour fixer ensemble des objectifs visant à développer leur clientèle et satisfaire les attentes des visiteurs et touristes.

Sur la base de leurs projets, 2 idées ont été retenues :

- Réalisation d'un set de table présentant sur une carte les 3 cafés de pays du territoire ainsi que l'offre touristique à proximité et sur la 2^{ème} face une série de jeux pour enfants sur le thème de la Camargue.
- Création d'un porte-menu réalisé par un ferronnier mettant en valeur le label « Cafés de Pays ».

Seul le porte-menu a été réalisé par un artisan local, des problèmes d'ajustement entre notre calendrier et celui du graphiste retenu n'ayant pas permis une réalisation au moment voulu.

6-1-2 Dans le cadre du partenariat avec la Fédération Régionale des Pays Touristiques du Languedoc Roussillon, porteur de la marque régionale

Parution des portraits Cafés de Pays du Languedoc Roussillon dans la Gazette de Montpellier -4 pages centrales – Diffusion, fin juin 2013, à 25 000 exemplaires et 5000 exemplaires tirés à part pour les offices de tourisme et autres prescripteurs.

6-2 Sensibilisation des restaurateurs au label « Assiettes de pays »

(BR 2013 Action 6-3 : Dépenses = 0 €)

La tendance, comme pour le label « Cafés de pays », est au gel des labellisations.

La raison : le manque d'implication, d'engagement réel de la plupart des labellisés. La Fédération Régionale a donc décidé d'axer son travail sur les acquis (suivi plus étoffé, recherche d'adéquation entre les attentes de la Fédération et celle des cafetiers...).

Dans le cadre de la Communauté de communes, participation aux réunions de travail organisées par la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique détentrice du Label. Sensibilisation au fil des rencontres et visites du terrain des restaurateurs pouvant prétendre à cette marque. 2 sembleraient intéressés sur le secteur de Gallician et Franquevaux mais un seul peut, pour l'instant, y accéder.

Outils pour atteindre les objectifs *(BR 2013 Outils : Dépenses = 113 369,13 € - Recettes = 64 322,97 €)*

Outil 1 - Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

(BR 2013 Action Outil 1 : Dépenses = 113 369,13 € (subvention de fonctionnement, charges et maintenance du bâtiment, mise à disposition de personnel)- Recettes = 29 809,13 € (Remboursement mise à disposition de personnel))

O-1-1 : Délégation de service public

Délégation des missions de service public d'accueil, d'information, de promotion et d'animation touristique du territoire communautaire, à l'Office de tourisme de Vauvert et de Petite Camargue par convention cadre triennale 2013-2015 et par convention d'objectifs et de moyens annuelle.

O-1-2 : Aménagement des locaux mis à disposition : travaux d'aménagement du bâtiment du siège à Vauvert et remplacement du mobil home du point d'information touristique de Montcalm

Afin de répondre aux nouveaux critères de classement préfectoral des offices de tourisme, des travaux et mises en conformités des locaux s'avèrent nécessaires tant pour le siège de l'Office de Tourisme sis à Vauvert que pour le point d'information touristique de Montcalm. Le mobil home du point information a donc été remplacé et des travaux aménagement et d'extension du siège ont été lancés dès le mois d'octobre.

Outil 2 - Taxe de séjour (BR 2013 Action Outil 2 : Recettes = 34 513,84 €)

113 hébergeurs propriétaires d'un ou plusieurs gîtes, chambres d'hôtes, camping ou hôtel, dont 51 adhérents à l'office de tourisme, pour une capacité d'accueil totale de 2 615 lits sur le territoire répartis comme suit :

Par commune

- Aimargues : 890 lits,
- Aubord : 33,
- Beauvoisin / Franquevaux : 127
- Le Cailar : 210
- Commune de Vauvert : 1 355 lits (dont Vauvert centre: 767, Gallician : 407, Montcalm : 119 et Sylveréal : 62)

Par types d'hébergement

- Chambres d'hôtes : 166
- Gîtes et meublés : 854
- Hôtels, auberges : 236
- Campings : 1155
- Hébergements de groupes : 133
- Port : 41

Par classement

- Non classés non labellisés : 1 106,
- 1 étoile / clé / épi : 16,
- 2 étoiles / clés / épis : 452,
- 3 étoiles / clés / épis : 1 024,
- 4 étoiles / clés / épis : 17.

Bilan développement durable

- Valorisation du patrimoine naturel et traditionnel de la Petite Camargue tout en gérant les flux et leur impact sur l'environnement,
- Développement de modes de déplacement doux (réseaux de sentiers)
- Développement de l'accessibilité handicaps

Projets 2014

Axe transversal 1 - Mise en réseau des acteurs locaux

- Continuation du travail d'accompagnement et de mise en réseau des filières Manades de taureaux et Viticulture parallèlement à la réalisation des projets Plan Qualité Manades et Tourisme Vigneron.
- Réunion de toutes les associations pratiquant la randonnée à pied, à vélo et à cheval, et forces de proposition pour partager notre réflexion sur le schéma intercommunal de nos itinéraires de promenade et randonnée.

Axe transversal 2 - Accompagnement des porteurs de projets

Evaluation de notre politique d'accompagnement des porteurs de projet dans l'objectif de mettre en place une nouvelle stratégie pour l'année 2015.

Axe transversal 3 - Communication et promotion du territoire

- Conception et édition des supports de communication de l'Office de Tourisme habituels et nouveaux, nécessaires au renouvellement de son classement préfectoral
- Participation au salon de la randonnée à Lyon en mars 2014.

Axe thématique 1 - Développement de l'offre randonnée

1-1 Réseau d'itinéraires de promenade et randonnée pédestres, équestres et à vélo

➤ Extension et requalification du réseau :

- Finalisation des travaux d'ouverture, de requalification et d'aménagement de ces itinéraires.

➤ Entretien et gestion du réseau : application du protocole d'entretien et gestion de ces sentiers proposé par le cabinet GEO SCOP.

1-2 Réseau d'itinéraires VTT

➤ Réalisation de différents parcours VTT à niveau de difficulté variable et conception d'un dépliant pour en assurer la promotion.

1-3 Projet d'implantation d'un train touristique en Petite Camargue

Axe thématique 2 - Préservation et valorisation du patrimoine bâti et identitaire

2-1 Événement « Journées Européennes du Patrimoine » des 20 et 21 septembre 2014

Axe thématique 3 - Emergence d'une offre agritouristique organisée et qualifiée

3-1 Poursuite du Plan Qualité Manades

- Mise en place d'une 4^{ème} session de formation ouverte à l'ensemble des acteurs du territoire (hébergeurs, caves viticoles, activités de loisirs..) pour créer une offre complète autour de l'identité et culture de la Petite Camargue

- Participation pour la 3^{ème} année consécutive au 1^{er} salon international du tourisme de groupe à Paris début octobre (MAP Pro) et au salon Incentive à Montpellier (nous avons été invités à participer à ce salon par le service marketing de la Région qui sélectionne les exposants).
- Réédition de la carte touristique des manades

3-2 Mise en place d'une démarche oenotouristique

- Inscription du territoire de la Petite Camargue et de son appellation AOC Costières de Nîmes dans la démarche initiée par l'ADRT du Gard
- Continuation de la démarche de sensibilisation des restaurateurs à la démarche Restaurants et Vins en Vallée du Rhône

3-3 Réédition de la plaquette « Plaisirs de vin » recensant les événements et animations proposés par les viticulteurs pour la saison 2014.

Axe thématique 4 - Développement et qualification de l'hébergement

4-1 Gestion et exploitation du centre d'hébergement de groupes La Petite Camargue,

Axe thématique 5 - Développement du tourisme fluvial

- 5-1 Exploitation et gestion du port de plaisance de Gallician,
- 5-2 Poursuite du projet « Du Rhône à la mer : 8 ports exemplaires en réseau »,
- 5-3 Opération de requalification et de mise en tourisme du port : Validation du projet d'aménagement et démarches de demandes d'autorisations administratives
- 5-4 Développement d'une offre touristique fluviale par l'accompagnement du projet d'installation d'un loueur de coches d'eau.

Axe thématique 6 - Développement des marques afférentes à « Bienvenue au pays »

- 6-1 Accompagnement des cafetiers labellisés « Cafés de pays » : Développement d'outils de promotion et de communication en partenariat avec le Pays Vidourle Camargue sur la spécificité des cafetiers sis sur les territoires de Petite Camargue et Terre de Camargue.
- 6-2 Sensibilisation des restaurateurs au label « Assiettes de pays » : Participation à la réflexion régionale et incitation du CDT à s'inscrire dans la mise en place de ce label dans le Gard.

Outils

Outil 1 – Office de Tourisme de Vauvert et de petite Camargue

- Renouvellement de la convention annuelle d'objectifs et de moyens,
- Suite et fin des travaux d'aménagement des locaux mis à disposition : fin des travaux d'extension et d'aménagement du bâtiment du siège à Vauvert et aménagement des extérieurs, aménagements en vue de la mise en accessibilité du point d'information tourisme de Montcalm,
- Accompagnement de l'office de tourisme dans l'atteinte des critères nécessaires au renouvellement du classement préfectoral de l'office de tourisme,
- Montage du dossier de demande de renouvellement du classement.

Outil 2 - Gestion et collecte de la taxe de séjour

- Acquisition d'un logiciel de gestion de la taxe de séjour avec accès hébergeurs pour les déclarations en ligne



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Service : CULTURE

Missions

Cette mission est affectée au service Emploi/Tourisme et a pour vocation de faciliter l'accès aux manifestations ayant une vocation intercommunale ainsi qu'à l'art contemporain.

Ressources

Budget global du service : Dépenses : 6 500 € - Recettes : 0 €

Nombre d'agents : 1 agent - 0,10 ETP

Réalisations 2013

1 - Soutenir les manifestations à vocation intercommunale (BR 2013 : Dépenses = 6 500€)

Atout Fil (BR 2013 : Dépenses = 6 500 €)

L'année 2013 a été riche en actions entrant dans le cadre de la convention liant le centre culturel Robert Gourdon et la Communauté de Communes de Petite Camargue autour de l'événement Atout Fil :

- Événement Atout Fil le 13 avril sur le thème des 4 éléments et Exposition à la salle Jean Jaurès.

Cet événement a une nouvelle fois rencontré le public scolaire au travers de deux expériences :

- l'une travaillée à distance et préalablement à l'événement avec des élèves d'une classe SEGPA de l'académie de Versailles, venus le jour J accompagnés des représentants académiques,
- l'autre avec la classe ULIS du collège de La Vallée Verte à l'initiative de Mme Touré, professeur d'arts plastiques du collège. A l'issue d'une préparation menée avec l'appui du centre culturel, les élèves ont présenté leur projet « L'oiseau des mers » lors de la manifestation et ont reçu une mention spéciale.

- Participation à la biennale d'arts contemporains de Laudun l'Ardoise du 04 au 13 octobre 2013 : présentation des costumes et défilé,

- Participation au festival surréaliste de Remoulins pour la deuxième année consécutive,

- Animation avec la médiathèque de St Gilles sur la thématique « récup' » et exposition à l'issue.

Bilan développement durable

Préservation de la diversité culturelle et de l'interculturalité entre art vivant, patrimoine, attractivité territoriale, lien social, environnement, tourisme et développement...

Projets 2014

Poursuite du soutien à Atout fil : actions envisagées pour 2014 :

- Manifestation Atout Fil le samedi 12 avril 2014 sur la thématique « Bleu de Nîmes » (appel à candidature relayé par le site de l'académie de Montpellier), et exposition en parallèle à la salle Jean Jaurès,
- Exposition à la capitainerie du Port de Gallician préalablement à la manifestation (février – mars) avec possibilités de mettre en place des ateliers pour les élèves du hameau,
- Renouvellement des propositions :
 - De soirées et/ou expositions aux médiathèques du territoire dans le cadre de leurs programmations culturelles 2014,
 - D'animations en milieu scolaire pour les écoles du territoire,
- Participation au festival surréaliste de Remoulins.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

UNE QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

- Maison de la Justice et du Droit
- Ecole de Musique de Petite Camargue
- Service de Restauration Scolaire





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de Justice et du Droit située au 310 Rue Emile Zola (derrière les arènes) est ouverte du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00. C'est un lieu d'accès au droit pour tous. Ses services sont gratuits et accessibles à tous les habitants de la Petite Camargue et ce en toute confidentialité.

Missions

La Maison de la Justice a à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil, d'information juridique et d'orientation du justiciable.

Elle a pour mission de développer des réponses alternatives aux poursuites pour lutter contre la petite et moyenne délinquance.

Elle constitue un cadre privilégié pour mettre en oeuvre des mesures de médiation et conciliation judiciaire en matière civile, pour mener des actions d'aide aux victimes et d'aide à l'accès au droit.

La Maison de justice réserve un accueil permanent spécifique et gratuit afin d'apporter un soutien matériel, moral et juridique immédiat aux victimes d'infractions et de permettre aux personnes de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Pour répondre aux besoins de chacun, des permanences sont tenues sur rendez-vous par plusieurs intervenants :

- **ADIL** : Information juridique, financière et fiscale sur les questions relatives au droit du logement.
- **C.I.D.F.F.** : (Centre d'Information des Droits de la Femme et la Famille) accueil, écoute et information se rapportant au droit de la famille, droit du travail...
- **A.G.A.V.I.P** : (Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales)
- **Conciliateur de Justice** : Il favorise le règlement amiable des conflits
- **Avocat et Avocat de l'enfant** : Il assure des consultations juridiques.

→ **Défenseur des droits** : Il favorise le règlement amiable entre un administré et une administration (ou un organisme chargé d'une mission de service public).

Réalisations 2013

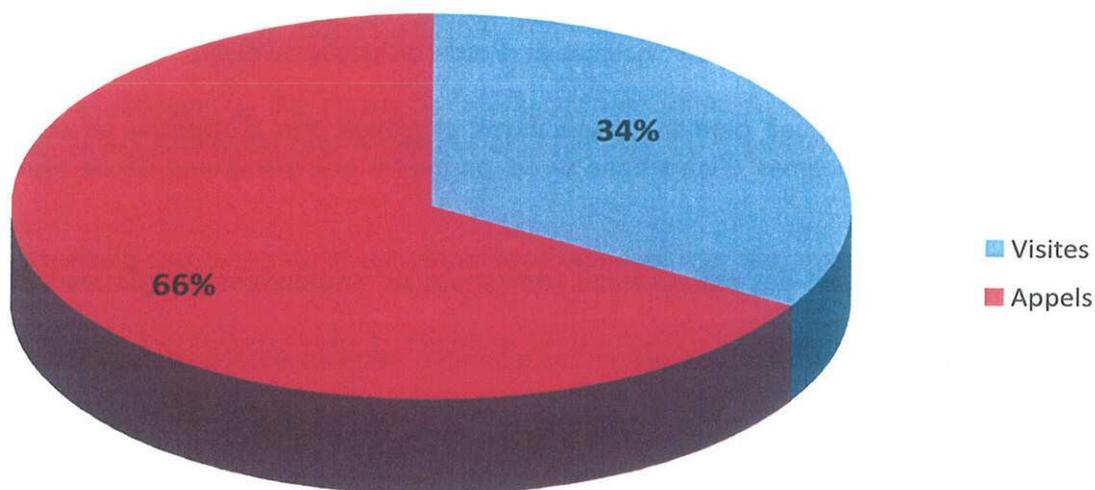
Bilan de l'année 2013 : L'agent de la Communauté de Communes de Petite Camargue bien que seule durant le début de l'année a su gérer tant l'accueil que les appels téléphoniques des citoyens de plus en plus demandeurs dans cette région excentrée du Gard.

Grâce à la création de la ZSP, une nouvelle greffière a pris ses fonctions en septembre 2013 au sein de la MJD ce qui permet de redynamiser la structure. Des contacts ont été pris avec différents partenaires de la région de la Petite Camargue et la mise en place de nouvelles permanences est envisagée, notamment en matière de surendettement et de médiation familiale.

1- Visites et appels téléphoniques

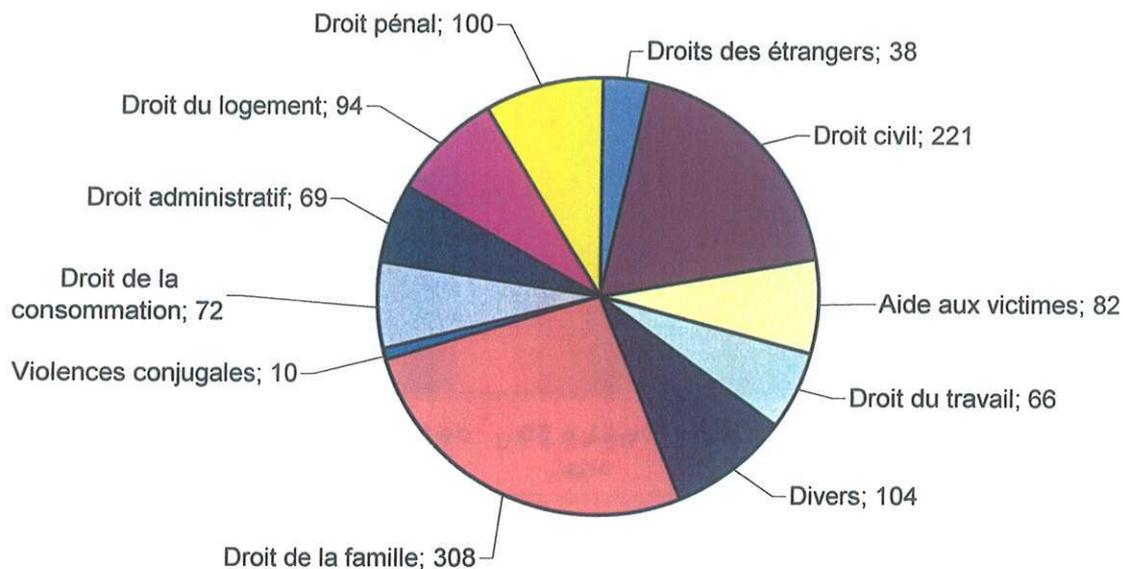
1105 personnes et 2189 appels ont été reçus en 2013. En 2012, 1164 personnes et 2317 appels avaient été reçus.

Les intervenants quant à eux ont reçu 1068 personnes.

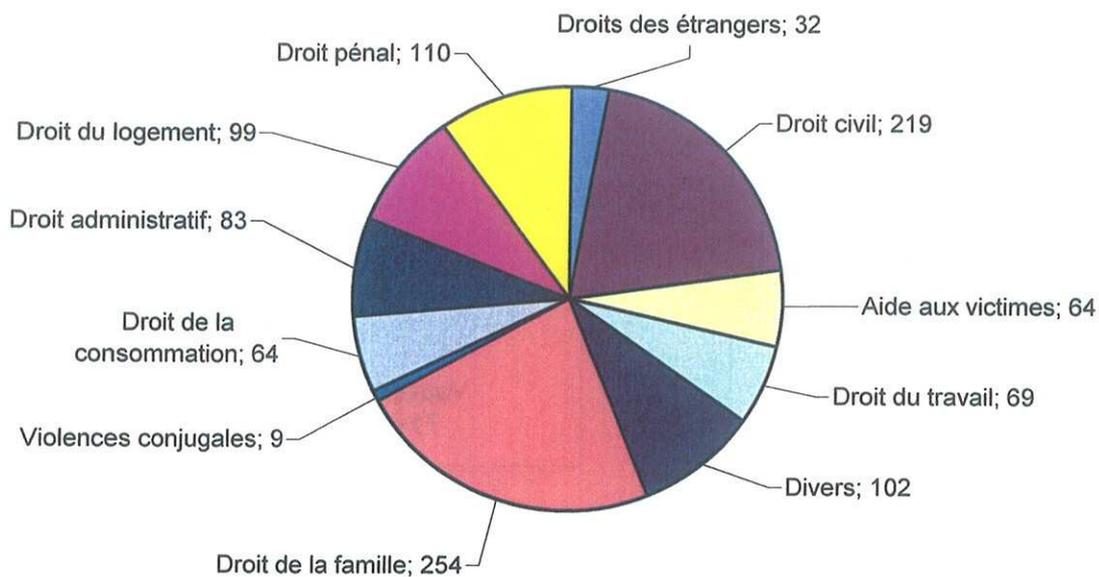


2- Analyse des demandes du public à partir des visites

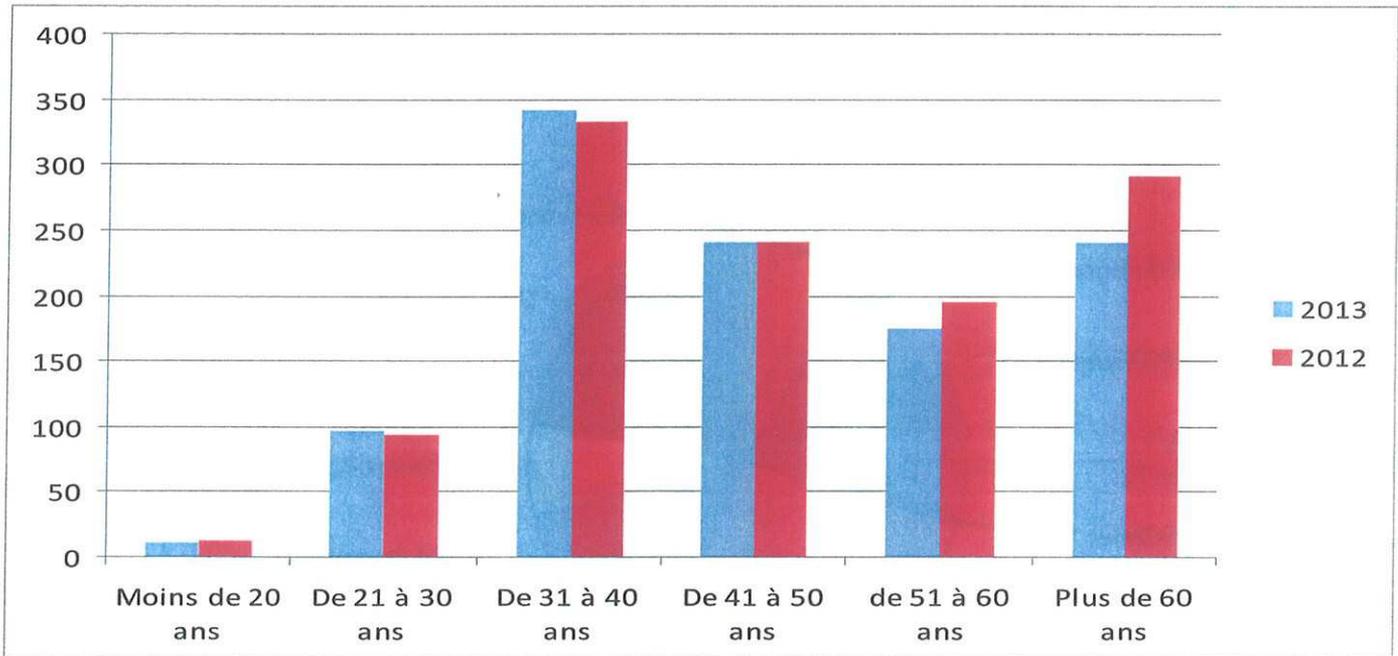
Nature des demandes 2012



Nature des demandes en 2013



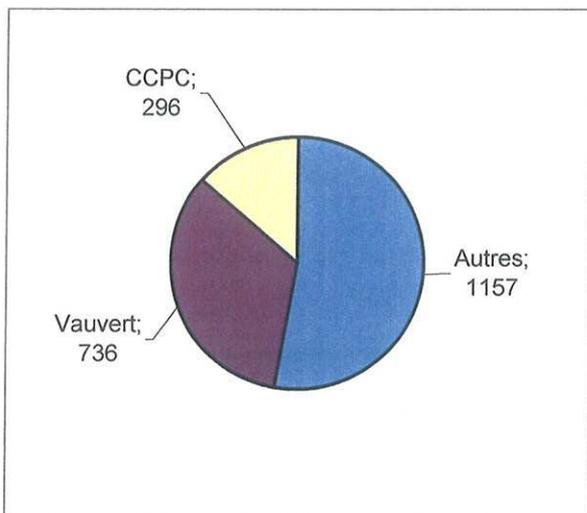
Fréquentation selon l'âge



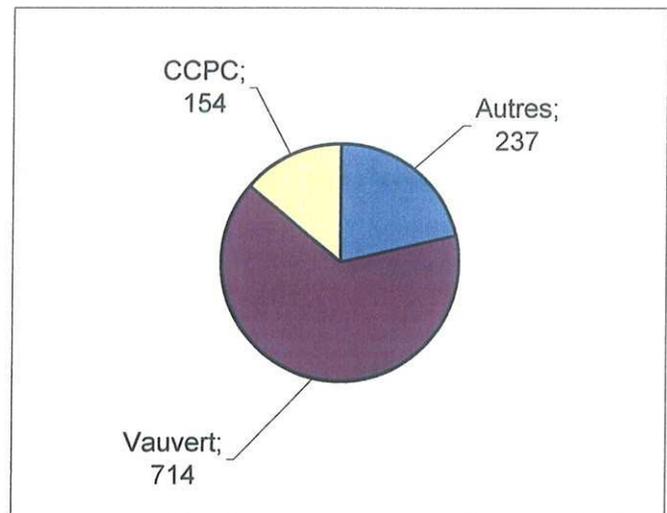
En 2013, 58 % du public reçu était féminin (55 % en 2012).

3 - Localisation géographique des visites et des appels

Appels 2013



Visites 2013



En 2013, 82 communes ont utilisé les services de la Maison de Justice (85 en 2012).

958 appels et 906 visites provenaient de la C.C.P.C (665 appels et 769 visites de Vauvert) et 1359 appels et 137 visites provenaient d'autres villages.

4- Activités des intervenants

INTERVENANTS	RENDEZ-VOUS	PRESENTS
AGAVIP Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales	77	58
C.I.D.F.F. Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille	205	162
AVOCAT GENERALISTE	239	191
AVOCAT DROIT DU TRAVAIL	89	74
AVOCAT DE L'ENFANT	14	14
CONCILIEURS	115	111
DEFENSEUR DES DROITS	113	91
ADIL Association Départementale d'Information sur le Logement	40	33
ACTEURS JUDICIAIRES		
Délégué du Procureur de la République (Rappels à la loi)	68	59
MEDIATIONS PENALES	6	58
S.P.I.P. Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	276	217
Protection Judiciaire de la Jeunesse	-	-
TOTAL	1242 (+24%)	1068

En 2013, 86% des rendez-vous ont été honorés, 84% en 2012

Ressources

Nombre d'agents

- Personnel employé par la CCPC : 1 adjoint administratif (80%)
- Personnel employé par le ministère de la Justice : depuis octobre 2013, 1 greffière 3 jours par semaine.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : ECOLE DE MUSIQUE DE PETITE CAMARGUE

Missions

L' Ecole de musique de Petite Camargue est un service public culturel intercommunal qui a pour mission l'enseignement musical et l'accès au plus grand nombre à une éducation et une pratique musicale. Cet enseignement passe par un apprentissage permettant de maîtriser les techniques instrumentales et vocales, connaissances des répertoires et moyens d'expression, en vue, essentiellement, d'une pratique amateur ou d'un éventuel accès dans un conservatoire à rayonnement départemental ou régional (CRD ou CRR).

L' Ecole de musique est ouverte à des publics extrêmement divers : par leurs âges, par leurs origines sociales et professionnelles, par leurs goûts, par leurs traditions et origines culturelles, par la nature de leurs demandes.

L' Ecole de musique participe activement à la vie artistique dans son aire de rayonnement, dont elle est un élément "moteur" et mène quelquefois des actions de sensibilisation auprès des scolaires. Le développement des pratiques collectives et pratiques amateurs sont les composantes majeures de son règlement pédagogique.

Depuis 2007, conformément aux orientations du "Schéma départemental des enseignements artistiques" mis en place par le Conseil Général du Gard, l'Ecole de musique assure le rôle d'établissement "ressource" sur un territoire couvrant le Pays Vidourle Camargue et qui regroupe les écoles de Calvisson, Gallargues le Montueux, Le Grau du Roi, Vergèze et Sommières.

Indicateurs Chiffrés – Rentrée 2013

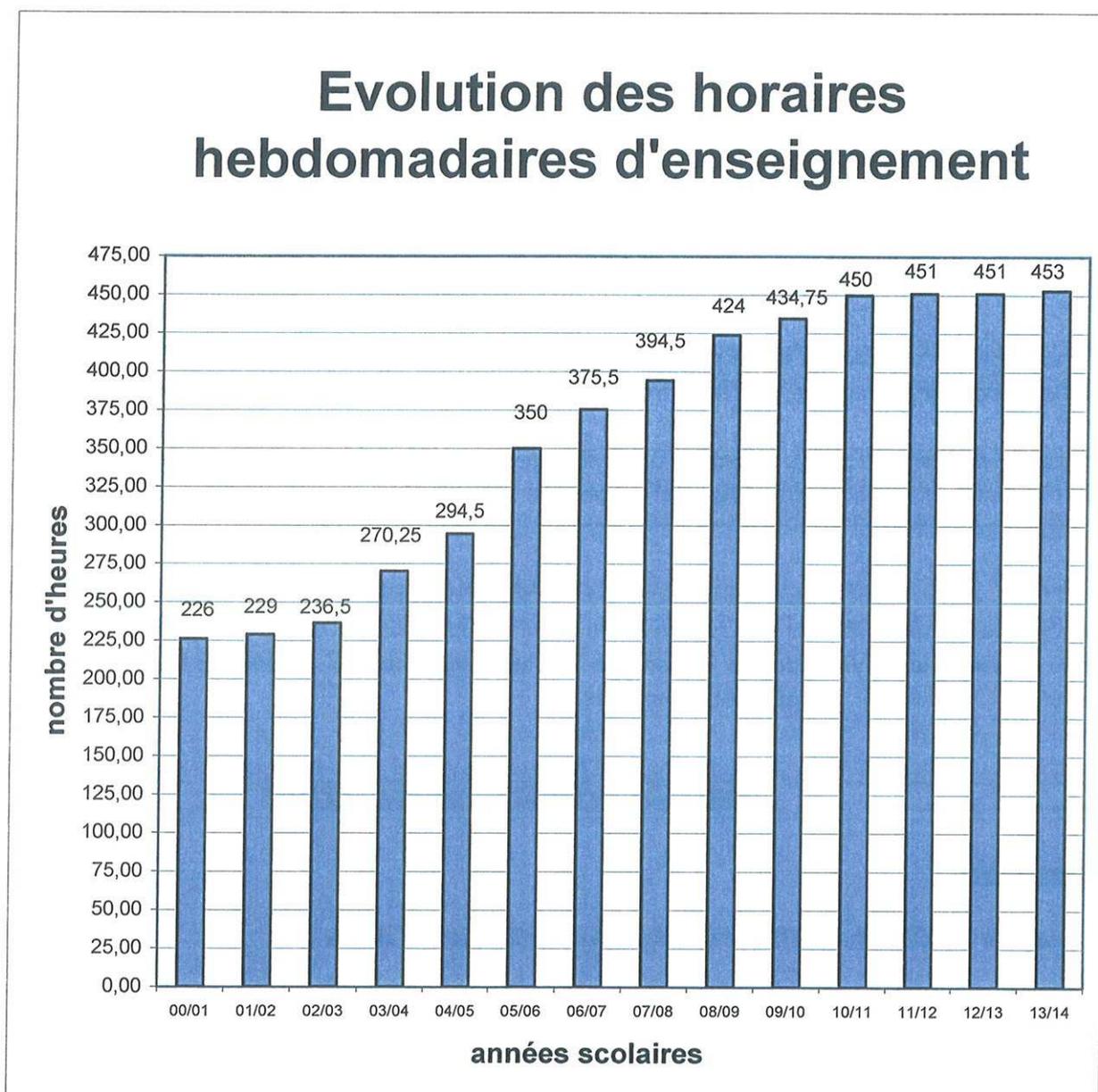
A) Personnel

- 1 Directeur - titulaire - Assistant d'enseignement artistique 1^{ère} classe
- 1 Secrétaire - titulaire (80 %) – Adjoint administratif
- 1 Agent / Animateur - titulaire (80 %) - Adjoint technique
- 4 Enseignants - titulaires - Assistants d'enseignement artistique 2^{ème} classe
- 6 Enseignants - titulaires - Adjoint d'animation

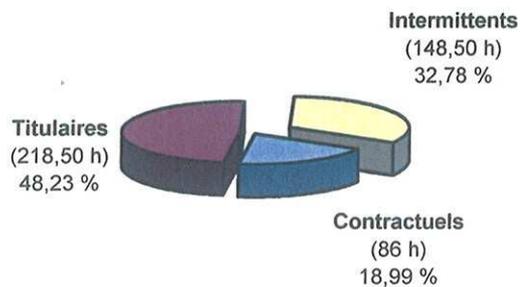
- 6 Enseignants - non titulaires – contractuels
- 8 Enseignants - non titulaires - contractuels / Intermittents du spectacle

B) Horaires

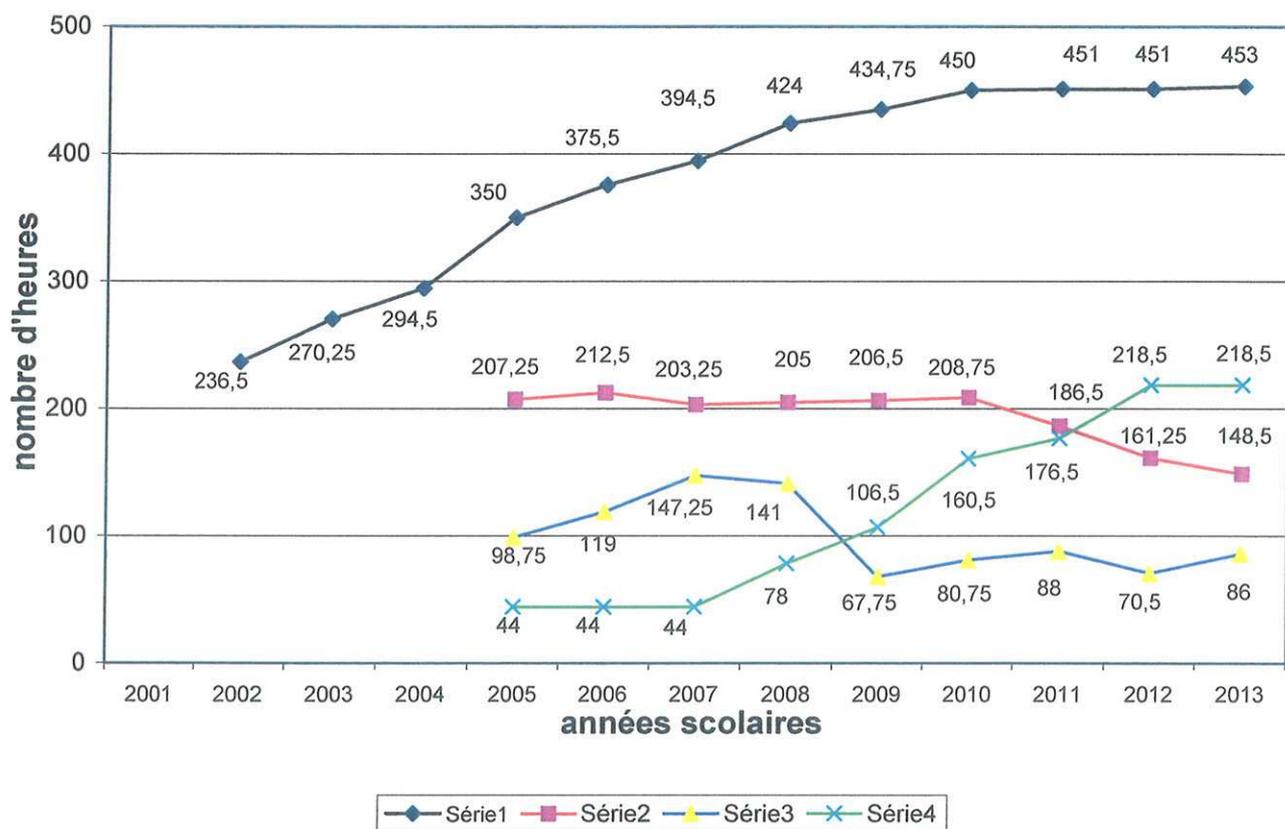
- 453 heures hebdomadaires de cours sont prodiguées à l'Ecole de Musique.
- - Titulaires 218,50 h (48,23 %)
- - Contractuels 86 h (18,99 %)
- - Contractuels / Intermittents 148,50 h (32,78 %)



Répartition hebdomadaire des heures par statuts



Evolution du volume hebdomadaire d'heures par statuts



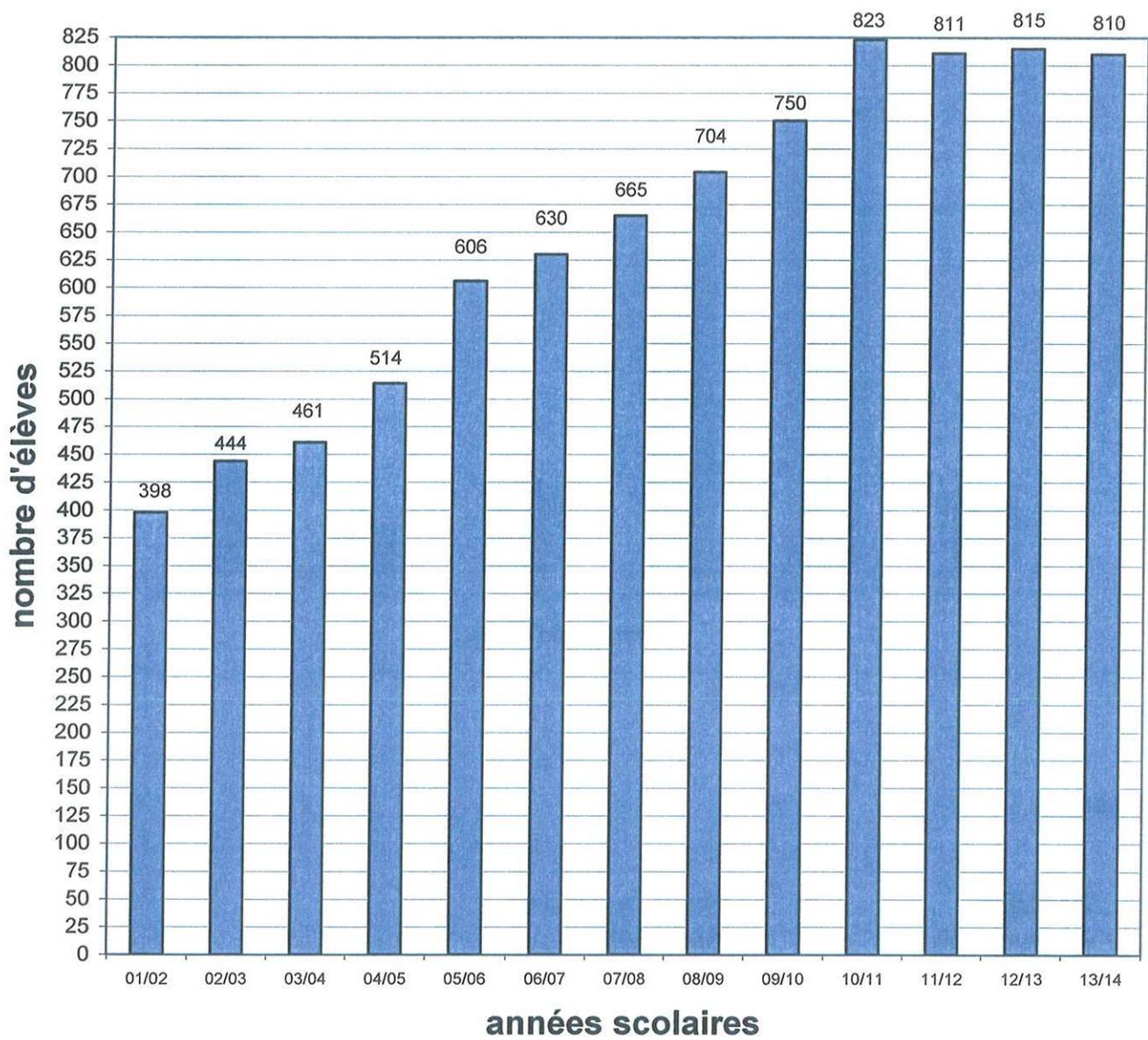
- Série 1 Total heures ◆
- Série 2 Intermittents ■
- Série 3 Contractuels ▲
- Série 4 Titulaires x

C) Effectifs

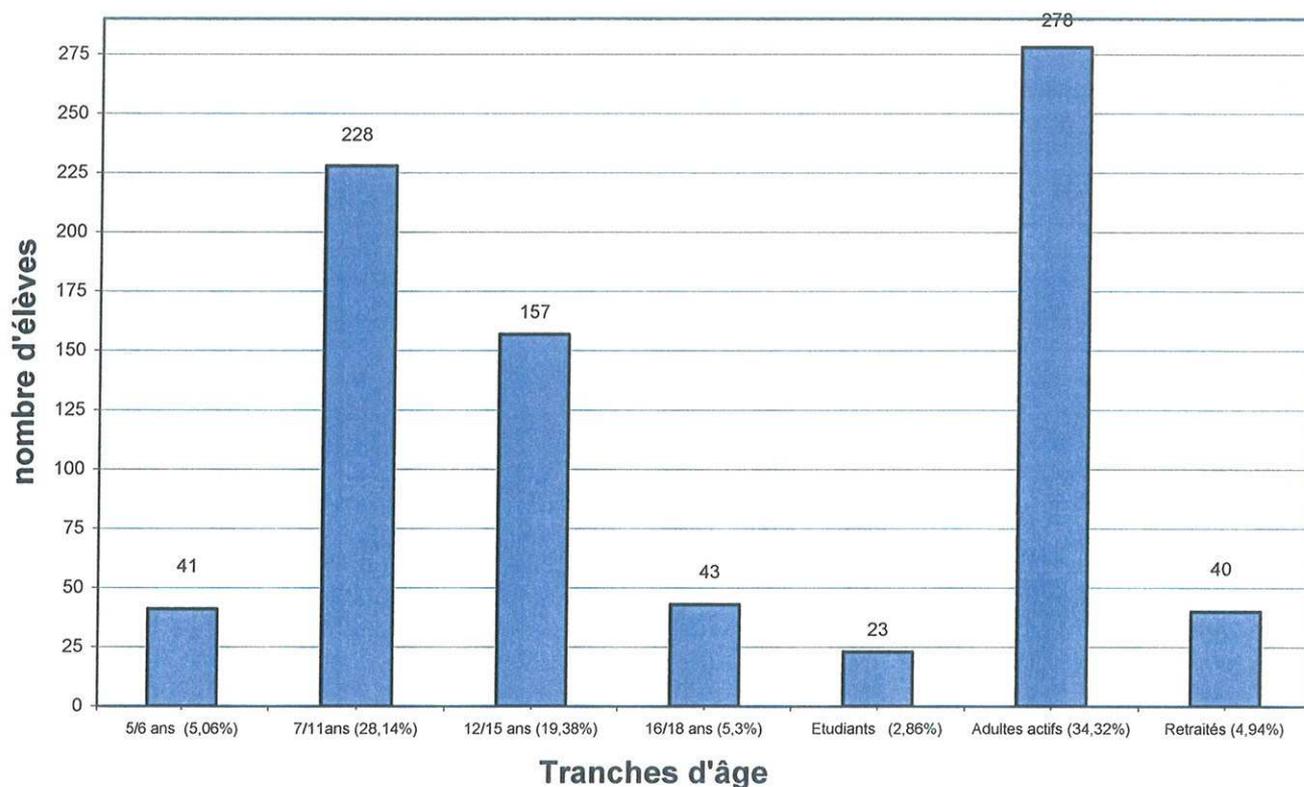
- Effectif total de **810 élèves** (815 élèves l'an dernier), soit une stabilisation des effectifs depuis 3 ans.
- - 623 élèves de la CCPC (soit 76,91 % de l'effectif)
 - 187 élèves extérieurs à la CCPC (soit 23,09 % de l'effectif)
- Aimargues : 84 élèves
- Aubord : 52 élèves
- Beauvoisin : 111 élèves
- Bernis : 34 élèves
- Le Cailar : 51 élèves
- Mus : 20 élèves
- Vauvert / Gallician : 271 élèves

- 5/6 ans : 41 élèves
- 7/11 ans : 228 élèves
- 12/15 ans : 157 élèves
- 16/18 ans : 43 élèves
- Etudiants : 23 élèves
- Adultes : 278 élèves
- Retraités : 40 élèves

Evolution des effectifs par année scolaire



Pyramide des âges



D) Locaux

- **VAUVERT**

Bd Jean Moulin

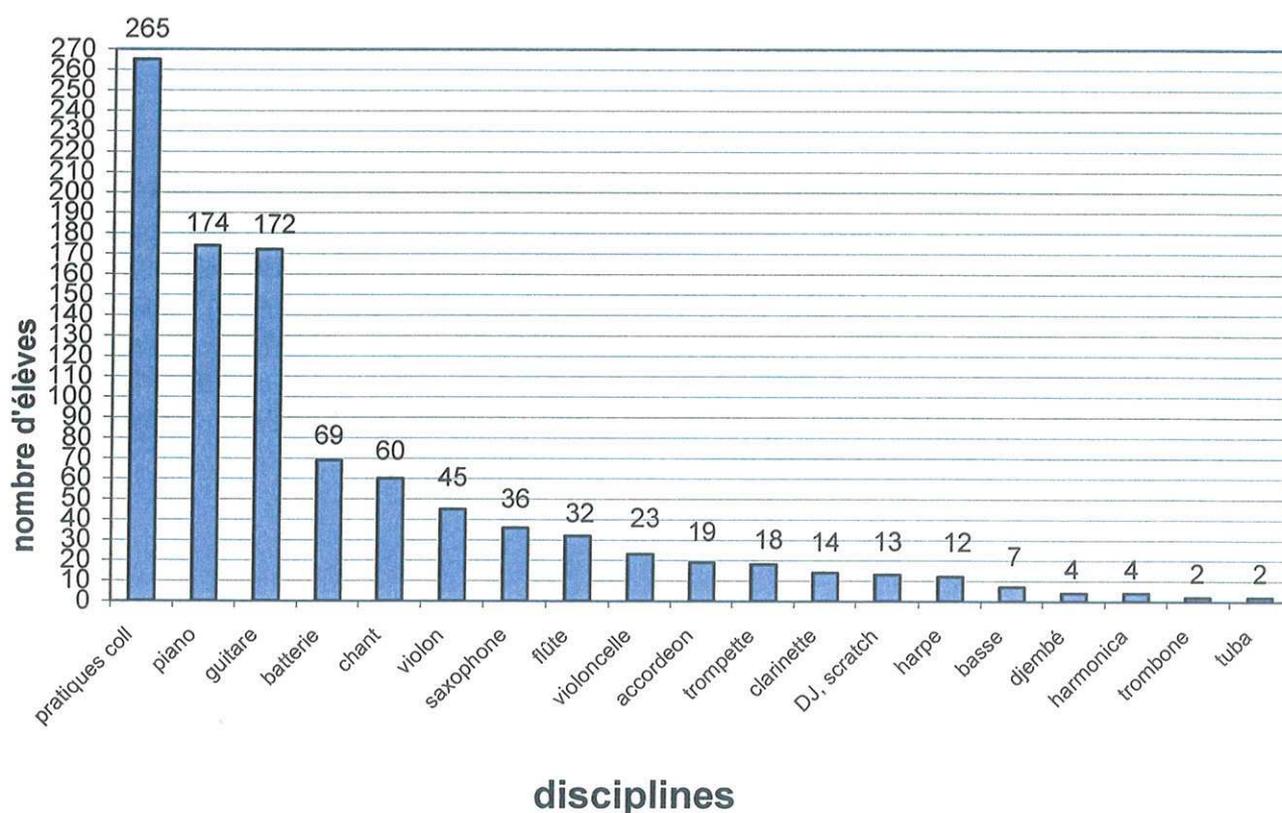
- 1 Bureau de Direction
- 1 Secrétariat
- 3 Salles de formation musicale
- 1 Salle de répétition orchestre
- 12 Salles de cours d'instrument
- 2 WC
- 1 Coin café
- 2 Salles blindées pour stockage du matériel
- 2 Espaces "photocopies"

- **AIMARGUES**

- 1 Salle au foyer socio-éducatif
- 1 Salle "Salle des Traditions"

F) Répartition des élèves par disciplines instrumentales

Répartition des élèves par discipline instrumentale et pratiques collectives



Ressources

DESIGNATION	BUDGET VOTE	BUDGET REALISE
- Personnel	626 895,00	610 321,47
- Gestion courante	43 850,00	57 613,55
Total	670 745,00	667 935,02
- Cotisation	181 000,00	164 668,19
- Subvention Conseil Général	42 500,00	42 000,00
- Contribution Bernis et Mus	7 367,06	7 367,06
- Contribution de la CCPC	439 877,94	453 899,77
Total	670 745,00	667 935,02

G) CONCERTS ET MANIFESTATIONS ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Samedi 8 septembre 2012		Forum des associations à Aimargues et Vauvert
Samedi 15 septembre 2012		Forum des associations à Beauvoisin
Samedi 22 septembre 2012		Concert du Big Band création "SO SWEET SUITE" avec Denis Badault dans les carrières de Boisseron sur une invitation de JAZZ à JUNAS.
Samedi 20 octobre 2012	16h00	Concert de l'orchestre d'harmonie au théâtre de Vergèze
Samedi 20 octobre 2012	20h30	Concert de l'orchestre symphonique sur un programme de musiques de films et comédies musicales, Temple de Mus
Dimanche 21 octobre 2012	20h30	Concert de l'orchestre symphonique sur un programme de musiques de films et comédies musicales, Temple de Gallargues le Montueux
Dimanche 11 novembre 2012		Cérémonies aux Monuments aux Morts de Beauvoisin, Aubord, Bernis et Vauvert.
Vendredi 16 novembre 2012	20h30	Concert de l'Orchestre d'Harmonie, chorale adultes et ensemble d'accordéons salle du Hangar à Aubord.
Samedi 8 décembre 2012		Téléthon 2012 sur la place des Halles à Vauvert
Vendredi 14 décembre 2012	20h30	Concert "l'Ecole de musique fête l'hiver", Eglise de Le Cailar
Samedi 15 décembre 2012	15h00	Concert de l'ensemble à corde des enfants et de l'ensemble de violoncelles à la maison de retraite "La Thébaïde" à Bernis

Mercredi 19 décembre 2012	15h30	Concert de l'ensemble à cordes des enfants, pour les enfants de la crèche "l'île aux enfants" de Vauvert
Vendredi 25 janvier 2013	20h30	Concert de Musiques actuelles, salle polyvalente de Beauvoisin
Dimanche 27 janvier 2013	16h00	Concert de l'orchestre d'harmonie, salle Georges Brassens à Lunel.
Jeudi 21 février 2013		Concerts scolaires pour les élèves du territoire de la Communauté de communes de Petite Camargue
Vendredi 22 février 2013		Concerts scolaires pour les élèves du territoire de la Communauté de communes de Petite Camargue
Samedi 16 mars 2013	17h30	Concert de Musique de chambre, salle Lapéran de Le Cailar
	20h30	Concert "entre Classique et Jazz", salle Lapéran de Le Cailar
Dimanche 17 mars 2013	17h30	Concert du chœur de clarinettes au Grand Temple de Vauvert
Samedi 23 mars 2013	20h30	Concert de l'orchestre symphonique, Eglise de Gallician
Dimanche 24 mars 2013	17h00	Concert de l'orchestre symphonique, Eglise de Milhaud
Samedi 13 avril 2013	15h00	Concert de l'ensemble à cordes enfants à l' EHPAD de Beauvoisin
Mercredi 17 avril 2013	15h00	Concert de l'ensemble à cordes enfants - crèche de Beauvoisin
Dimanche 14 avril 2013	17h00	Concert de l'Harmonie Départementale des Jeunes Auditorium Pitot du Pont du Gard
Vendredi 19 avril 2013	20h30	Concert rencontres de guitares, Temple de Mus
Mercredi 8 mai 2013		Cérémonies aux Monuments aux Morts de Mus, Le Cailar, et Vauvert
Vendredi 24 mai 2013	20h30	Concert des élèves salle Lucien Dumas à Aimargues
Samedi 25 mai 2013	17h30	Concert des élèves salle du Hangar à Aubord
Dimanche 26 mai 2013	17h30	Concert des élèves salle Lapéran au Cailar
Dimanche 26 mai 2013	14h00	Concours Sonor salle du Hangar à Aubord
Vendredi 31 mai 2013	20h30	Concert des élèves salle Bizet à Vauvert
Samedi 1 ^o juin 2013	17h30	Concert des élèves salle Bizet à Vauvert
Samedi 1 ^o juin 2013	20h30	Concert Harmonie Départementale des Jeunes Théâtre d'Alès
Dimanche 2 Juin 2013	17h30	Concert des élèves salle Mistral à Vauvert
Vendredi 7 juin 2013	20h30	"Les Misérables" de Victor Hugo par l' atelier théâtre de RIVES, les chorales et orchestre symphonique de l'Ecole de Musique de Petite Camargue au collège la Vallée Verte de Vauvert, dans le cadre du festival "Théâtre jeunesse amateur"
Mercredi 12 juin 2013	20h30	"Les Misérables" de Victor Hugo par l' atelier théâtre de RIVES, les chorales et orchestre symphonique de l'Ecole de musique de Petite Camargue au collège la Vallée Verte de

Vauvert, dans le cadre du festival "Théâtre jeunesse amateur"

Dimanche 16 juin 2013 17h00 "Les Misérables" de Victor Hugo par l'atelier théâtre de RIVES, les chorales et orchestre symphonique de l'Ecole de musique de Petite Camargue, salle du Hangar à Aubord

Vendredi 21 juin 2013 Fête de la Musique à Vauvert, Le Cailar, Aimargues

Samedi 22 juin 2013 Fête de la Musique à Aubord

Dimanche 23 juin 2013 Fête de la Musique à Beauvoisin

Vendredi 28 juin 2013 19h00 Remise des diplômes de fin d'année et pot de l'amitié avec les élèves et les parents dans la cour de l'Ecole de musique à Vauvert.

21h30 Concert des groupes de rock de l'Ecole de musique dans la cour du Centre Culturel Robert Gourdon.

Du lundi 1^{er} au dimanche 7 juillet 2013 Stage de Jazz

Vendredi 2, samedi 3, dimanche 4 juillet 2013 21h00 Soirées "Jam Sessions"

Dimanche 7 juillet 2013 14h00 Concert des stagiaires



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activité 2013

Nom du service : RESTAURATION SCOLAIRE

La C.C.P.C. a dans ses compétences statutaires, depuis sa création au 1^{er} Janvier 2001, la gestion de la restauration scolaire, laquelle concerne :

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites, propriétés des communes, et leur entretien,
- L'entretien des réfectoires, l'équipement en matériel et mobilier,
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- La fourniture et la livraison des repas,
- Le service de table,
- La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus.

Le service est constitué de :

- **12 restaurants satellites servis en liaison chaude (10 restaurants) ou remise directe (2 restaurants)**
- **2 unités de fabrication**

Cuisine centrale de Vauvert (environ 134 276 repas / an soit + 4.1% /2012)

- Confection des repas pour les écoles de Vauvert et ses hameaux, Beauvoisin et son hameau et Aubord
 - 95856 repas en 2013 / 90363 en 2012 soit + 6.08%

- Confection des repas dans le cadre de prestations de services
 - 33101 repas en 2013 / 33552 en 2012 soit -1.34%

dont principalement

- Vauvert : Hébergement de groupe « La Petite Camargue »
15122 repas/an -> +1.45%/2012 -> + 14.2%/2010
- Vauvert : Centre de loisirs
11527 repas/an -> - 7.4%/2012 -> -24%/2010
- Aimargues : Centre de loisirs :
4970 repas/an -> +18.9%/2012 -> +32.3%/2010
- Le Cailar : Centre de loisirs :
534 repas/an -> +25.6%/2012 -> -5.3%/2010
- CCPC : prestation traiteur pour communes membres :
948 repas/an -> +4.3%/2012

Cuisine d'Aimargues (environ 56 103 repas / an soit +8.3% / 2012)

- Confection des repas pour les écoles d'Aimargues et de Le Cailar
 - 56103 repas en 2013 / 51770 en 2012 soit + 8.3%

Production totale : 190379 en 2013 / 180676 repas en 2012 soit **+5.4%**

- **+9.3%** / 2010
- **+33.8%** / 2006 (année d'intégration de la cuisine du centre de loisirs de Vauvert dans le service et création du service sous sa forme actuelle)

→ **Un pôle administratif basé sur la Cuisine Centrale de Vauvert**

Missions

- Promouvoir une alimentation équilibrée de qualité

Proposer des repas de qualité axés sur des produits de saison, de proximité et respectueux de l'environnement. Le service de restauration scolaire utilise, selon les saisons, entre 50% et 80% de produits issus de l'agriculture biologique et de filières d'approvisionnements de proximité.

Ainsi, les nouveaux marchés publics de fournitures de denrées alimentaires ont permis d'attribuer différents lots à des opérateurs de proximité :

- Un ESAT local pour les fruits, légumes et l'élevage issus de l'agriculture biologique,
- Un transformateur de viandes AOC taureau de Camargue,
- Un riziculteur de Camargue,
- Un boulanger traditionnel local,
- Un boulanger bio local utilisant des farines issues de l'agriculture biologique produites dans le Gard « le Raspailou ».

Chaque semaine, 1 repas 100% BIO est servi à près de 1000 enfants, les autres repas contiennent quant à eux, une part variable de produits BIO. Chaque mois au moins, un service de viande de taureau AOC de Camargue est également proposé. Le riz utilisé par nos cuisines est exclusivement du riz de Camargue.

- Proposer les mêmes services à l'ensemble des usagers

Nous attachons une attention particulière à ce que chaque enfant de notre territoire bénéficie des mêmes conditions de service. Le dernier restaurant scolaire à être entré en fonction est celui de Franquevaux qui sert quotidiennement 16 à 18 repas, le plus lointain est celui du hameau de Montcalm où 20 à 25 repas sont servis en moyenne.

Chaque année des travaux de rénovation ont lieu sur l'ensemble des restaurants afin d'accueillir les enfants dans les mêmes conditions. Les agents du service sont formés à tour de rôle aux premiers secours et aux règles d'hygiène en collectivité.

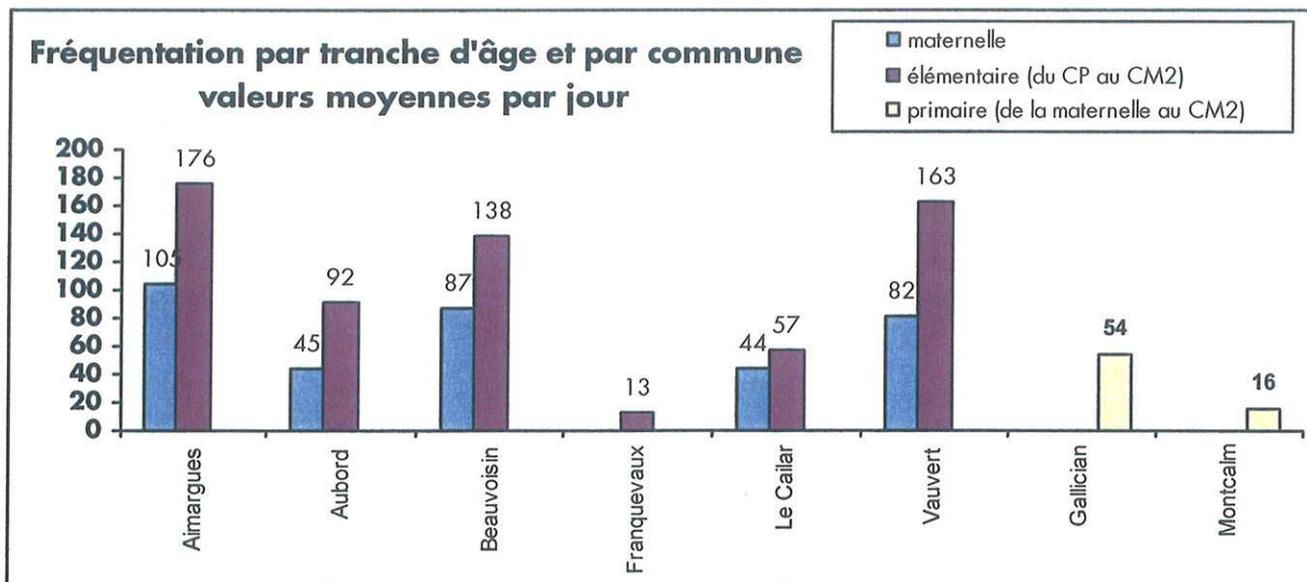
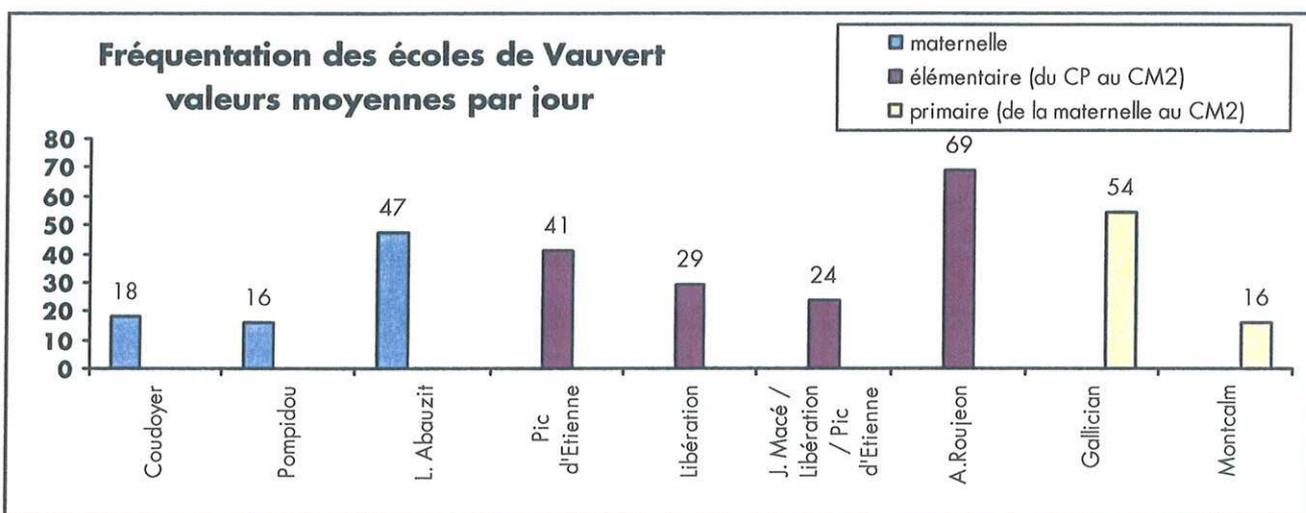
Le même menu et les mêmes tarifs sont proposés aux usagers de l'ensemble du territoire.

- Proposer une offre qui correspond à un besoin social

Pour beaucoup d'enfants, le repas de midi est le seul repas équilibré, consistant et structuré de la journée. Il est donc important, pour un service de restauration scolaire, de proposer une réponse adaptée à chaque type de convive.

Réalisations 2013

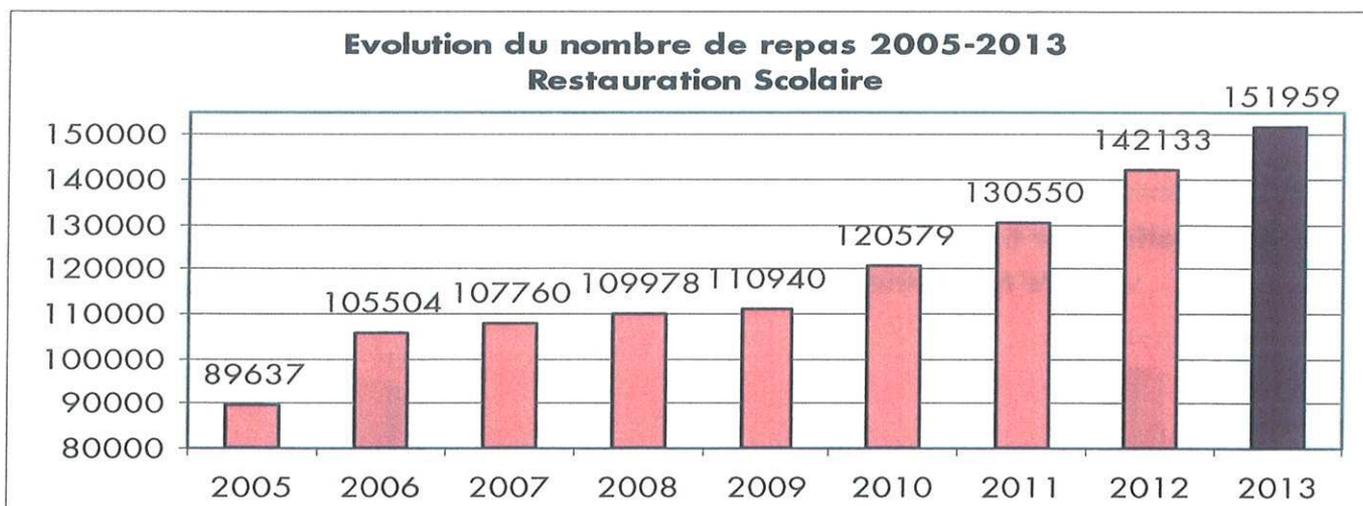
1) ECOLES - Effectifs 2013



2) Evolution 2005/2013 de la fréquentation restauration scolaire (hors prestations de services)

Période	Jours activités / an	Total repas / an	Ecart repas / an par rapport année n-1	Repas / jour	Ecart repas / jour par rapport année n-1
Janvier à Juillet 2013	-	-	-	1038	+23
Septembre à Décembre 2013	-	-	-	1182	+167
Total 2013	140	151959 soit +6.9%	+ 9826	1085	+70
2012	140	142133	+11583	1015	+76
2011	139	130550	+ 9971	939	+72
2010	139	120579	+9639	867	+75
2009	140	110940	+962	792	+44
2008	147	109978	+2218	748	+35
2007	151	107760	+2256	714	+33
2006	155	105504	+15867	681	+83
2005*	150	89637	-	598	-

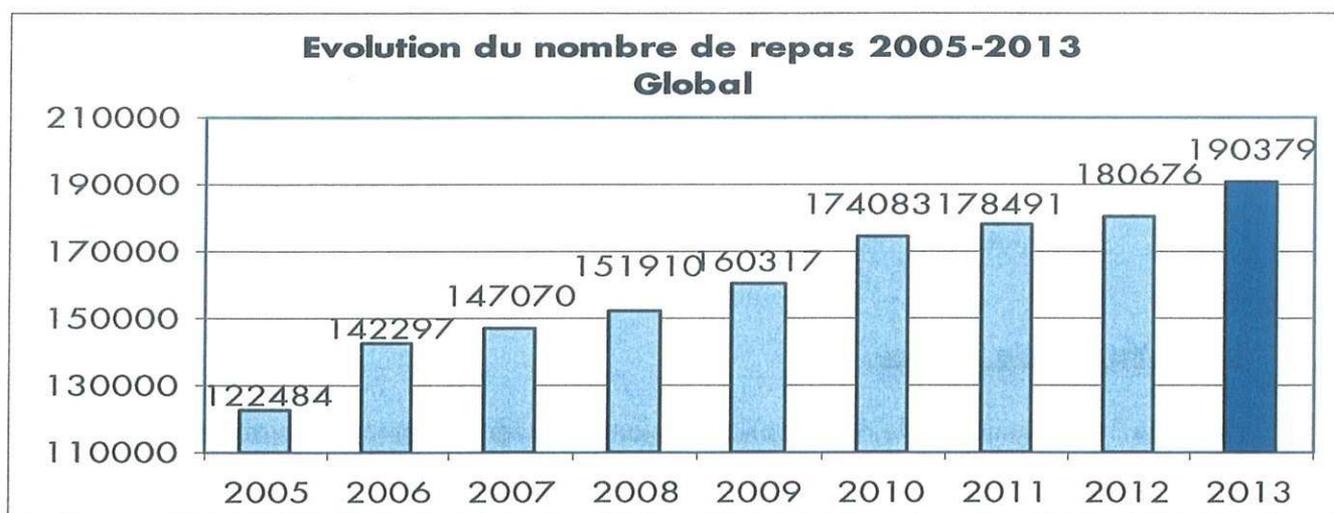
*2005 : année référence avant création du service



3) Evolution 2005/2013 de la fréquentation totale (Restauration scolaire + prestations de services)

Année	Vauvert	Aimargues	Beauvoisin	Aubord	Le Cailar	Autres prestations de services	TOTAL
Janvier à Juillet 2013	302 repas/jours	282 repas/jours	225 repas/jours	132 repas/jours	97 repas/jours	38420 (-0.3%)	190379 (+5.4%)
Septembre à Décembre 2013	344 repas/jours	335 repas/jours	263 repas/jours	130 repas/jours	110 repas/jours		
2013	44144 (+6.7%) soit 315 repas/jour	41997 (+7%) soit 300 repas/jour	33942 (+14.1%) soit 242 repas/jour	18370 (-4.6%) soit 131 repas/jour	14106 (+12.5%) soit 100 repas/jour		
2012	41377 soit 295 repas/jour	39229 soit 280 repas/jour	29734 soit 212 repas/jour	19252 soit 137 repas/jour	12541 soit 89 repas/jour	38543	180676
2011	40 069	34 703	26 188	17 751	11 839	47 941	178 491
2010	38 179	31 714	22 120	17 194	11 372	53 540	174 119
2009	37 852	27 382	17 642	16 861	11 203	49 377	160 317
2008	36 821	28 911	15 279	16 002	12 965	41 932	151 910
2007	37 412	29 030	13 165	15 255	12 898	39 310	147 070
2006	38 207	28 135	11 818	15 174	12 170	36 793	142 297
2005*	32 634	21 528	10 245	13 374	11 856	32 847	122 484

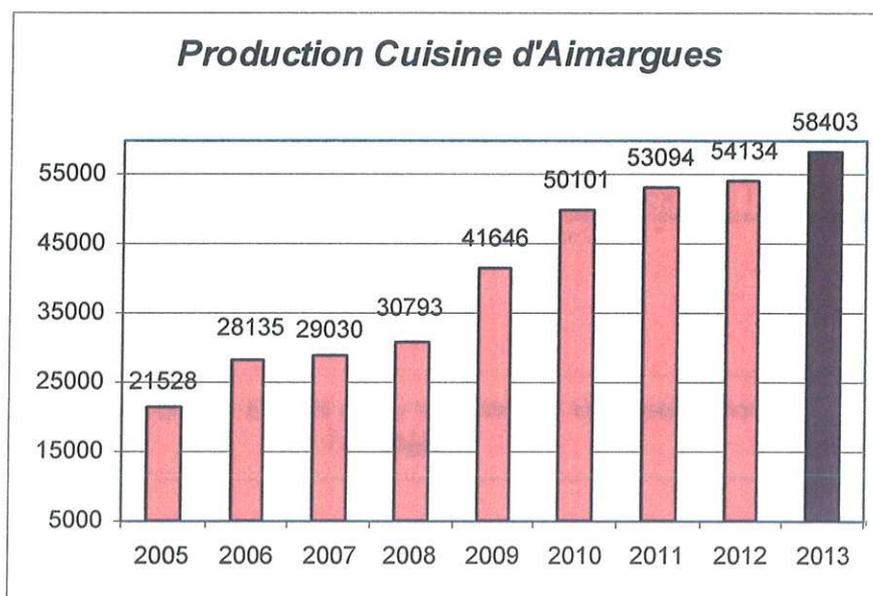
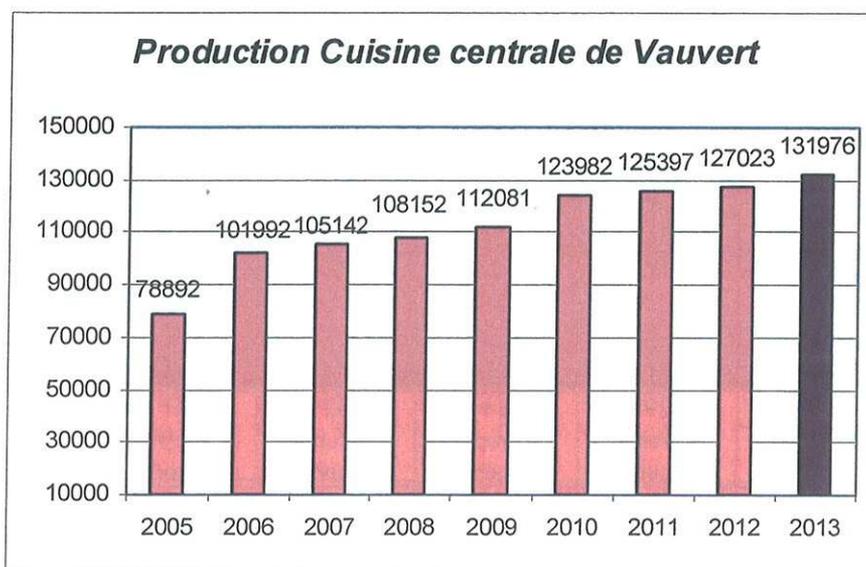
*2005 : année référence avant création du service



➤ Hausse massive de la production pour le service des restaurants scolaires et principalement sur Beauvoisin , Aimargues, Le Cailar, Vauvert (impact des nouveaux lotissements).

➤ Baisse de la production pour les prestations de services (service ALSH de Vauvert -7.4% par rapport à 2012 et -24% depuis 2010).

4) Evolution de la production par cuisine



5) Prestations de Service

Le service intercommunal de Restauration Scolaire est également prestataire de services : en effet, il fabrique et livre des repas à différentes structures extérieures faisant l'objet d'une convention de prestations de services.

Interventions du service de restauration

- Fourniture de repas au Centre de loisirs de Vauvert (repas midi + goûters + petits-déjeuners) , d'Aimargues (repas midi) et de Le Cailar (repas midi) ,
- Fourniture de repas à l'hébergement de groupe « La Petite Camargue » à Vauvert (petits-déjeuners, repas midi et soir , goûters).

6) Travaux 2013 (Investissement)

- Cuisine centrale de Vauvert (acquisition d'un four pour faire face à l'augmentation de la production, conteneur et matériel de transport de repas, sèche linge, lave linge, vaisselle),
- Restaurant scolaire de Vauvert (mobilier maternelle, porte manteaux),
- Restaurant scolaire d'Aimargues (mobilier maternelle, porte manteaux, vaisselle, sèche linge),
- Restaurant scolaire Le Cailar et Beauvoisin (vaisselle),
- Restaurant scolaire de Aubord (lave-linge),
- Régie centrale (logiciel restauration : module portail famille et paiement en ligne, 15% des repas servis réservés par ce mode de réservation après 2 mois de mise en place du dispositif).

Ressources

Budget 2013 réalisé

Fonctionnement

- Dépenses : 1 986 144 Euros, soit un coût moyen de repas de : **10.43€**
- Recettes : 799 410 Euros, soit une recette moyenne par repas de : **4.20€**

Soit un coût résiduel pour l'EPCI de **6.23€** par repas

Nombre d'agents : 107 agents (42.75Etp)

1) RESTAURANT SCOLAIRE :

- **AUBORD** : 9 agents de service **(3.33Etp)**

(Maternelle+régie agents de service (1.08etp) / Elémentaire 7 agents de service (2.25etp)).

- **BEAUVOISIN** : 17 agents de service dont 1 mis à disposition (Commune Beauvoisin) **(4.93Etp)**

(Maternelle 8 agents de service (1.93etp) / Elémentaire+régie 7 agents de service (2.7etp) / Franquevaux 2 agents de service dont 1 mis à disposition (0.3etp)).

- **LE CAILAR** : 8 agents de service dont 7 mis à disposition (Commune Le Cailar) **(2.25Etp)**

- **AIMARGUES** : 21 agents de service **(6.89Etp)**

- **VAUVERT** : 8 agents de service dont 1 contrat d'avenir + 23 animateurs + 3 agents régies **(10Etp)**

(Roujeon : 1 agent de service et 4 animateurs / ALSH : 4 agents de service et 10 animateurs / Gallician : 1 agent de service et 4 animateurs / Montcalm : 1 agent de service et 1 animateur / Abauzit : 1 agent de service et 4 animateurs). + 1 adjoint coordination animation/régie (½etp) + 2 adjoints technique régie Vauvert (¾etp)

2) CUISINE CENTRALE VAUVERT et TECHNIQUE : 6 cuisiniers (5.8Etp)

3) CUISINE AIMARGUES : 3 cuisiniers (2.8Etp)

4) TECHNIQUE : 3 agents **(2.8Etp)** dont 1 contrat d'avenir

5) ADMINISTRATIF : 6 agents **(3.95Etp)**

1 régisseur recettes central (tp) + 1 adjoint technique qualité, traçabilité et régie (¼ tp) + 1 chef de service diététicien (tp) + 1 adjoint administratif suivi mutualisation (1/5etp) + 1 adjoint technique approvisionnement (tp) + 1 adjoint de direction (0.5etp)

Chiffres repères 2013

1) Part alimentaire

➤ Coût des denrées par repas : achat alimentaire / nombre repas servis

2009 : 2,14 € / repas
2010 : 2,08 € / repas
2011 : 2,08 € / repas
2012 : 2,06 € / repas
2013 : 2,22 € / repas

2) Prix de revient des repas

➤ Fabrication, surveillance et nettoyage : total des dépenses y compris personnel / nombre repas servis

2009 : 8,66 € / repas
2010 : 8,15 € / repas
2011 : 9,60€ / repas
2012 : 9,44€ / repas
2013 : 10,43€ / repas

3) Coût résiduel par repas pour l'EPCI

➤ Total des dépenses - total des recettes / nombre repas servis

2009 : 4,88 € / repas
2010 : 4,17 € / repas
2011 : 5,63€ / repas
2012 : 5,25€ / repas
2013 : 6,23€ / repas

Projets 2014

- Améliorer l'organisation des régies

Le paiement en ligne est opérationnel depuis Octobre 2013 allège le travail des régies annexes de chaque commune et fluidifie les files d'attente. Par contre, il génère un gros travail supplémentaire sur la régie centrale :

- validation des réservations,
- création des comptes,
- gestion de la hotline,
- gestion des paiements CB, des annulations, des échecs, des relances,
- synchronisation / modification des plannings,
- augmentation des appels téléphoniques sur la régie centrale.

Il semble incontournable de prévoir un renfort dès la rentrée 2014 ou une réorganisation en profondeur de la régie (modification des plages horaires sur les permanences de chaque commune et utilité d'être ouvert tous les jours localement).

- Améliorer la gestion des approvisionnements et la logistique

- Activer le projet de création d'une seule cuisine centrale

La saturation des capacités de production sur la cuisine centrale de Vauvert et sur la cuisine d'Aimargues nécessite une réflexion sur une délocalisation et une centralisation de la production sur une nouvelle cuisine centrale (fusion de la cuisine centrale de Vauvert et de la cuisine d'Aimargues) soit :

- sur un nouveau site de fabrication unique (diminution des coûts de fonctionnement du service) soit avec un réaménagement de la cuisine centrale existante avec extension sur l'étage (300m² libre au dessus de la cuisine centrale de Vauvert) .
- La cuisine d'Aimargues qui n'est pas une cuisine centrale, possède une dispense d'agrément sous condition de ne pas servir plus de 400 repas par semaine sur d'autres restaurants satellites. Actuellement cette cuisine ne sert qu'un seul restaurant satellite (restaurant scolaire de Le Cailar). En 2013, les effectifs du restaurant scolaire de Le Cailar dépassent régulièrement cette limite de 100 enfants par jour (14106 repas sur 140 services soit 100.7repas/jour).

Nous risquons donc prochainement de ne plus pouvoir prétendre à une dispense d'agrément pour cette cuisine et d'être contraints de ramener la production du restaurant scolaire de Le Cailar sur la cuisine centrale de Vauvert qui dispose elle d'un agrément sans limitation de nombre de repas exportés mais qui est déjà fortement saturée (entre 650 et 850 repas/jour pour une cuisine prévue pour 300 repas/jour maximum en 2000).

- Réflexion sur les capacités d'accueil des restaurants scolaires

Construction de logements = Augmentation de la population et du recours au service

➔ +55% de fréquentation entre 2005 et 2013

- Zac Aimargues : 450 logements - 300 réalisés
- Vauvert : Espérion : 120 logements réalisés
- Vauvert : Jardin de l'Espérion : 64 logements - environ 50 réalisés
- Vauvert : Les templiers : 8 logements réalisés
- Beauvoisin : le Cantaire : 12 logements réalisés
- Beauvoisin : La Clastre - 350 logements - 280 réalisés

Certains restaurants ont atteints leur seuil de fréquentation maximum, seule la mise en place de services multiples au détriment de la qualité de l'accueil permet de compenser le manque de place.

Ecole élémentaire André Roujeon (Vauvert) : 2 services tous les jours, en cas de pluie une quinzaine d'enfants sont déplacés sur le restaurant scolaire de l'école maternelle Abauzit.

Ecole maternelle Lucette Abauzit (Vauvert) : plus de place en cas d'accueil d'une partie des enfants de l'école élémentaire André Roujeon (les jours de pluie).

Restaurant scolaire centre de loisirs (Vauvert, enfants des écoles élémentaires Libération, Pic d'Etienne, Jean Macé et des écoles maternelles Pompidou et Coudoyer) : Les enfants des classes élémentaires mangent en 3 services. Les maternelles n'ont plus de place. Problème partiellement résolu avec l'utilisation de la terrasse aux beaux jours.

Le Cailar (maternelle et élémentaire) : Les enfants des classes élémentaires mangent en 3 services, les maternelles n'ont plus de place (possibilité de supprimer le self service pour récupérer de la place pour des tables supplémentaires).

Aubord (maternelle) : entre 90% et 100% d'occupation maximum.

Aubord (élémentaire) : entre 70% et 90% d'occupation maximum.

Beauvoisin (maternelle) : plus de place (passage à 2 services en cas de nouvelle augmentation).

Beauvoisin (élémentaire) : Les enfants des classes élémentaires mangent en 2 services, le 2^{ème} service se fait à 60% du taux d'occupation maximum. (possibilité d'accueillir environ 30 enfants supplémentaires).

Franquevaux : pas de problème, entre 30% et 40% d'occupation maximum.

Gallician : pas de problème, entre 70% et 80% d'occupation maximum.

Montcalm : pas de problème, entre 55% et 65% d'occupation maximum.

Aimargues (maternelle) : plus de place dans la configuration actuelle, possibilité de rajouter des tables au détriment du confort de travail des agents et de la qualité d'accueil.

Aimargues (élémentaire) : Les enfants des classes élémentaires mangent en 2 services, le 2^{ème} service se fait à 50% du taux d'occupation maximum. (possibilité d'accueillir environ 50 enfants supplémentaires).